# MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF PROGRAMME 04

# SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

CARIER EXPLICATIFSECTION I
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUXSECTION 2
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERSSECTION 3
3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

# **SECTION 1**

**CAHIER EXPLICATIF** 

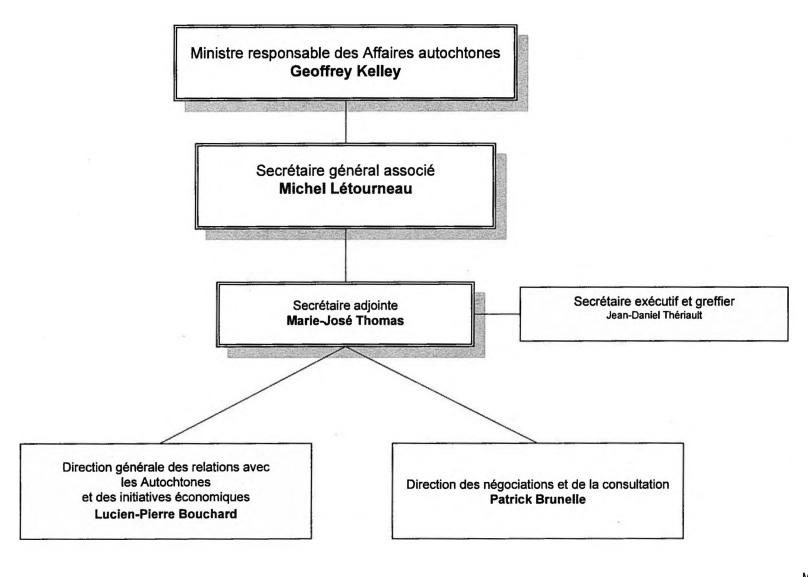
# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140

# Programme 04

# **CAHIER EXPLICATIF**

Organigramme	(Annexe 1)
Mandat du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	(Annexe 2)
Sommaire des crédits par supercatégorie : Cabinet	(Annexe 3)
Sommaire des crédits par supercatégorie : SAA	(Annexe 3)
Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative pour 2014-2015 : SAA	(Annexe 4)

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 02



# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 02

PR. 04 ÉL.02

Identification	Numéro	Titre	
Programme	04	Affaires autochtones	
Élément	02	Secrétariat aux affaires autochtones	
Responsable	Monsieur Mich	Monsieur Michel Létourneau	

#### **MANDAT**

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets n°s 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (chapitre M-30) et le décret n° 385-2014 du 24 avril 2014 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 02

# SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

**PROGRAMME**: 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT: 01 - Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones

**RESPONSABLE**: Geoffrey Kelley

Supercatégorie	Crédits 2014-2015	Crédits 2013-2014	Variation		
	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)	(en %)	
Budget de dépenses	1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2		N 30 5-10 5-31 Y		
Rémunération	657,6	657,6	0,0	0,0%	
Fonctionnement	218,6	218,6	0,0	0,0%	
Transfert	72,7	72,7	0,0	0,0%	
TOTAL	948,9	948,9	0,0	0,0%	

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 02

#### SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

**PROGRAMME**: 04 - Affaires autochtones

**ÉLÉMENT:** 02 - Secrétariat aux affaires autochtones

RESPONSABLE: Michel Létourneau

Supercatégorie	Crédits 2014-2015	Crédits 2013-2014	Variatio	on
BUILDING WAS A STAN OF THE WATER AND TO	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)	(en %)
Budget de dépenses	1/25/00/15/04/5/04/5/5/5/5/5		<u> </u>	
Rémunération	3 314,4	3 314,4	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 578,8	2 578,8	0,0	0,0%
Transfert	252 260,3	223 134,9	29 125,4	13,1%
Créances douteuses et autres	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0%
TOTAL	259 153,5	230 028,1	29 125,4	12,7%

## Analyse des variations

La variation au budget de transfert est principalement liée à la nature et à l'évolution des ententes conclues avec les nations et communautés autochtones.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 02

PR. 04 ÉL. 02
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2014-2015

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2014-2015	Comparatif 2013-2014
Bureau du secrétaire général associé	2	į	4	3		:	9	9
Direction générale des relations avec les Autochtones et des initiatives économiques	1		17	6			24	24
Direction des négociations et de la consultation	1		8	1			10	10
ΓΟΤΑL .	4		29	10			43	43

# **SECTION 2**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140

# Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

4 Lists des verses hors Outher many sharing des suntes financières	
Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014:	(Annexe 1)
<ul> <li>a) les endroits et dates du départ et du retour;</li> <li>b) la copie des programmes et rapports de mission;</li> <li>c) les personnes rencontrées;</li> <li>d) le coût (avec la ventilation par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, etc.);</li> <li>e) les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;</li> <li>f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés;</li> <li>g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;</li> <li>o les détails de ces ententes;</li> <li>o les résultats obtenus à ce jour;</li> <li>h) les investissements annoncés, le cas échéant.</li> </ul>	
<ul> <li>2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère <u>au Québec</u> pour chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :</li> <li>a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li> <li>b) les coûts ventilés;</li> <li>c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;</li> <li>d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.</li> </ul>	
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabine ministériel) et organisme :	
a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financier 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;	3
<ul> <li>b) les noms des firmes de publicité;</li> <li>c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contra négocié);</li> </ul>	t
<ul> <li>d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;</li> <li>e) le but visé par chaque dépense;</li> </ul>	
f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;	

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès conférences, etc.) :	
Par le ministère ou l'organisme :	
<ul> <li>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</li> <li>b) le but visé par chaque dépense;</li> <li>c) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement.</li> </ul>	!
Par une firme externe :	
<ul> <li>d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</li> <li>e) le but visé par chaque dépense;</li> <li>f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;</li> <li>g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</li> <li>h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contra négocié, avenants);</li> <li>i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.</li> </ul>	t
5. La liste des dépenses en formation de communication :	(Annexe 5)
Organisée par le ministère ou l'organisme :	
<ul> <li>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</li> <li>b) le but recherché par chaque dépense;</li> </ul>	6
Organisée par une firme externe :	
<ul> <li>c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014 2015;</li> <li>d) le nom de la ou des firmes de publicité;</li> <li>e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contra négocié);</li> <li>f) les noms des fournisseurs ou des consultants;</li> <li>g) le but visé par chaque dépense;</li> </ul>	
6. La liste des dépenses en formation de communication :	(Annexe 6)
Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique le membres du conseil exécutif ou les députés :	
<ul> <li>a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et le prévisions pour 2014-2015;</li> <li>b) le but visé par chaque dépense.</li> </ul>	8
7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, su invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère o un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :	ı
<ul> <li>a) les noms du professionnel ou de la firme;</li> <li>b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et l résultat (rapport ou document final);</li> <li>c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</li> <li>d) l'échéancier;</li> </ul>	
e) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires e le montant des soumissions.	t

8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de (Annexe 8) l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat: e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation. 9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur (Annexe 9) invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. (Annexe 10) 10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions. (Annexe 11) 11. Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère. 12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des (Annexe 12) systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour de l'ensemble du projet; les plus récentes évaluations du coût du projet; les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

(Annexe 13)

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) le distributeur d'eau de source;
- e) le remboursement des frais de transport;
- f) le remboursement des frais d'hébergement;
- g) le remboursement des frais de repas;
- h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - I. au Québec;
  - II. à l'extérieur du Québec.

14. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

(Annexe 14)

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées:
- i) les ordinateurs portables.

(Annexe 15)

- 15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :
  - a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
  - b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins:
  - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
  - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
  - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent; vacances, etc.);
  - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
  - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée;
  - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
  - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissement universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail	
(centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;	
I) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	
m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);	
n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.	
16. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :	(Annexe 16)
<ul> <li>a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;</li> <li>b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</li> </ul>	
<ul> <li>c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 les indemnités de retraites qui seront versées;</li> </ul>	
<ul> <li>d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</li> </ul>	
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :	(Annexe 17)
<ul><li>a) l'emplacement de la location;</li><li>b) la superficie totale pour chaque local loué;</li></ul>	
c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée;	
e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location;	
g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;	
h) la durée du bail;	
<ul> <li>i) le propriétaire de l'espace loué;</li> <li>j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</li> </ul>	
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.	(Annexe 18)
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :	(Annexe 19)
a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adacece du part d'attaches.	
c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;	
<ul><li>e) la prime de départ versée, le cas échéant;</li><li>f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;</li></ul>	
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;	
<ul> <li>h) la description de tâches;</li> <li>i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par</li> </ul>	
le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;	
<ul> <li>j) le nombre total d'employés au cabinet;</li> <li>k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-</li> </ul>	
2013, 2013-2014 et 2014-2015;  I) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu	
pour la fonction occupée;	

m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.  20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :  a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.  21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les palaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'adate de l'assignation hors structure; g) la date de l'assignation hors structure; g) la date de l'assignation ne d'assigna
même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :  a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.  21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation inors structure;
b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.  21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation initiale; e) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure;
21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère:  a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :  a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.  22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant :  a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
professionnels, fonctionnaires etc.), en indiquant:  a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant: a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
<ul> <li>b) le salaire;</li> <li>c) le poste actuel, s'il y a lieu;</li> <li>d) la date de la mise en disponibilité;</li> <li>e) les prévisions pour 2014-2015.</li> <li>23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.</li> <li>24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : <ul> <li>a) le nom de la personne;</li> <li>b) le poste occupé et le nom de l'organisme;</li> <li>c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d) l'assignation initiale;</li> <li>e) l'assignation actuelle;</li> <li>f) la date de l'assignation hors structure;</li> </ul> </li> </ul>
d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :  a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
e) les prévisions pour 2014-2015.  23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :  a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
catégorie d'âge en 2013-2014.  24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :  a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :  a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la lili de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service;

26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :	(Annexe 26)
<ul> <li>a) le nom du site Web;</li> <li>b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</li> <li>c) les coûts de construction du site;</li> </ul>	
<ul> <li>d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</li> <li>e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</li> <li>f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ( « hits »);</li> </ul>	
g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.	
27. Nominations, depuis le 1er avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :	(Annexe 27)
a) la liste; b) les mandats;	
c) les contrats octroyés pour chaque mandat; d) le résultat du travail effectué;	
e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.	
28. Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions	(Annexe 28)
29. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :	(Annexe 29)
<ul> <li>a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;</li> <li>b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;</li> </ul>	
<ul> <li>c) le nombre total de demandes reçues;</li> <li>d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);</li> <li>e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;</li> <li>f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;</li> <li>g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.</li> </ul>	
g) le nombre de demandes ayant ete traitées nots delai.	
30. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :	(Annexe 30)
a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées;	
c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	
31. La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes,	(Annexe 31)
dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	-
32. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.	(Annexe 32)

33. Tell que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'invertaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrait aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le cott unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (taffs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.  34. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.  35. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-201, ainsi que les prévisions en 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.  36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes au rendement et des bonis.  37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.  39. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2012-2014 le monta		
dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.  35. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-201, ainsi que les prévisions en 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.  36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes au rendement et des bonis.  37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.  38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.  39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, and tété déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des sa	l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières	(Annexe 33)
et en 2013-201, ainsi que les prévisions en 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.  36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.  37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.  38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.  39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne.  40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités	dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour	(Annexe 34)
établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.  37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.  38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.  39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil (Annexe 41) exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	et en 2013-201, ainsi que les prévisions en 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été	(Annexe 35)
établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.  38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.  39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne  40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le	
établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.  39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;  b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne  40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de	
publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne  40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation	(Annexe 38)
<ul> <li>b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne</li> <li>40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?</li> <li>a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;</li> <li>b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.</li> <li>41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces</li> </ul>	publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?	
publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?  a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces		
cessation des fonctions pour chaque personne; b) fournir la liste des salaires versés à chaque personne.  41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la	(Annexe 40)
exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	cessation des fonctions pour chaque personne;	
	exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces	(Annexe 41)

42. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :	(Annexe 42)
<ul> <li>a) le nombre d'autorisations;</li> <li>b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);</li> <li>c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;</li> <li>d) le montant accordé;</li> <li>e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;</li> <li>f) les motifs de la demande;</li> <li>g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.</li> </ul>	
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): la masse salariale.	(Annexe 43)
44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.	(Annexe 44)
45. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.	

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 1. Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
  - a) les endroits et dates du départ et du retour;
  - b) la copie des programmes et rapports de mission;
  - c) les personnes rencontrées;
  - d) le coût (avec la ventilation par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, etc.);
  - e) les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
  - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
  - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  - a) les détails de ces ententes;
  - b) les résultats obtenus à ce jour;
  - h) les investissements annoncés, le cas échéant.

#### **RÉPONSE:**

ENDROIT ET DATE	BUT DU VOYAGE	COÛT \$	NOM	TITRE
Winnipeg, Manitoba 2013-04-16 au 2013-04-17	Rencontre « provinciale-territoriale » des ministres des Affaires autochtones et des organisations nationales autochtones.	5 008	Élizabeth Larouche Patrick Neko Likongo Marjolaine Étienne	Ministre déléguée Directeur de cabinet Attachée politique
			Michel Létourneau  Marie-Hélène  Tremblay	Secrétaire général associé Conseillère
Ottawa, Ontario 2013-10-08 au 2013-10-08	Rencontre « Rapporteur spécial sur les questions autochtones, James Anaya ».	3 859	Élizabeth Larouche Patrick Neko Likongo Alex Perreault Marie-José Thomas Marie-Hélène Tremblay	Ministre déléguée Directeur de cabinet Attaché politique Secrétaire adjointe Conseillère
Régina, Saskatchewan 2013-10-08 au 2013-10-11	Rencontre d'un groupe composé de représentants des gouvernements canadiens, provinciaux et territoriaux pour échanger de l'information sur les enjeux relatifs à la consultation des communautés autochtones.	1 665	Dominic Maltais	Conseillère
Winnipeg, Manitoba 2013-11-18 au 2013-11-19	Rencontre « provinciale-territoriale » des ministres des Affaires autochtones et des organisations nationales autochtones.	3 752	Élizabeth Larouhe Cindy Lapierre Michel Létourneau Marie-Hélène Tremblay	Ministre déléguée Attachée politique Secrétaire général associé Conseillère
Toronto, Ontario 2014-01-22 au 2014-01-23	Participation à la table multijuridictionnelle regroupant le gouvernement fédéral, les gouvernements du Québec et de l'Ontario ainsi que la communauté d'Akwesasne pour discuter d'enjeux touchant cette communauté.	604	Marc Foisy	Conseiller

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 2. Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère <u>au Québec</u> pour chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 :
  - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
  - b) les coûts ventilés;
  - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
  - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

#### **RÉPONSE:**

REPONSE:				
Date		Lieu	Coût \$	Nom
2013-04-02	au	Québec - Kuujjuaq - Kangiqsujuaq -	10 493	Élizabeth Larouche
2013-04-05		Québec		Antonine Yaccarini
2013-04-11		Québec – Val-d'Or – Montréal	536	Patrick Neko Likongo
2013-04-12		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	1 620	Élizabeth Larouche
				Patrick Neko Likongo
2013-04-29		Rouyn-Noranda – Québec	1 003	Élizabeth Larouche
2013-05-07		Québec - Chibougamau - Montréal	952	Élizabeth Larouche
2013-05-11		Québec – Val-d'Or	1 181	Élizabeth Larouche
2013-05-13		Québec – Rouyn-Noranda – Québec	562	Élizabeth Larouche
2013-05-15		Québec – Val-d'Or	631	Élizabeth Larouche
				Patrick Neko Likongo
2013-05-20		Rouyn-Noranda – Québec	522	Élizabeth Larouche
2013-05-23	au	Québec – Val-d'Or – Québec	1 332	Élizabeth Larouche
2013-05-27				
2013-05-29		Québec – Schefferville – Québec	8 543	Élizabeth Larouche
				Alex Perreault
				Antonine Yaccarini
2013-05-29		Val-d'Or – Québec	648	Élizabeth Larouche
				Patrick Neko Likongo
2013-06-02		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	658	Élizabeth Larouche
2013-06-07		Québec – Val-d'Or –	1 230	Élizabeth Larouche
		Rouyn-Noranda		
2013-06-10		Québec - Rouyn-Noranda-Val-d'Or -	1 316	Élizabeth Larouche
		Québec		
2013-06-14		Québec – Rouyn-Noranda – Québec	1 230	Élizabeth Larouche
2013-06-15		Montréal – Val-d'Or – Québec	639	Élizabeth Larouche
2013-06-17		Rouyn-Noranda – Québec –	1 098	Élizabeth Larouche
		Rouyn-Noranda		
2013-06-19		Québec – Rouyn-Noranda – Québec	658	Élizabeth Larouche
2013-06-20	au	Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	2 291	Élizabeth Larouche
2013-06-21				Patrick Neko Likongo
2013-06-29		Québec – Val-d'Or – Québec	797	Élizabeth Larouche
2013-07-09		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	561	Élizabeth Larouche
2013-08-23	au	Québec – Val-d'Or – Montréal	792	Élizabeth Larouche
2013-08-25				
2013-09-03		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	789	Élizabeth Larouche

2013-09-05		Québec – Chibougamau – Montréal	2 832	Élizabeth Larouche Alex Perreault
2013-09-06	-	Montréal – Val-d'Or – Québec	639	Élizabeth Larouche
2013-09-10		Rouyn-Noranda – Québec – Rouyn-Noranda	465	Élizabeth Larouche
2013-09-10		Val-d'Or – Montréal – Québec	790	Élizabeth Larouche
2013-09-16		Rouyn-Noranda – Québec – Rouyn-Noranda	465	Élizabeth Larouche
2013-09-16		Val-d'Or – Montréal – Québec	693	Élizabeth Larouche
2013-09-18		Québec – Val-d'Or – Rouyn-Noranda- Québec	1008	Patrick Neko Likongo
2013-09-27		Montréal – Vai-d'Or – Québec	566	Élizabeth Larouche
2013-10-12		Montréal – Vai-d'Or – Québec	644	Élizabeth Larouche
2013-10-23		Québec – Val-d'Or – Québec	841	Élizabeth Larouche Patrick Neko Likongo
2013-10-26		Montréal – Rouyn-Noranda	587	Élizabeth Larouche
2013-11-14		Québec - Rouyn-Noranda - Québec	454	Élizabeth Larouche
2013-11-17		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	377	Élizabeth Larouche
2013-11-22 2013-1125	au	Québec – Val-d'Or – Québec	1 355	Élizabeth Larouche
2013-11-26		Val-d'Or – Québec	229	Patrick Neko Likongo
2013-11-29		Québec – Vai-d'Or – Québec	670	Élizabeth Larouche
2013-11-26 2013-12-03	au		685	Patrick Neko Likongo
2013-12-06 2013-12-08	au	Québec – Val-d'Or – Québec	1 237	Élizabeth Larouche
2014-01-15		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	879	Élizabeth Larouche
2014-01-16		Québec – Val-d'Or – Québec	672	Élizabeth Larouche
2014-01-21		Québec – Rouyn-Noranda – Waskaganish – Rouyn-Noranda – Québec	6 831	Élizabeth Larouche Alex Perreault Patrick Neko Likongo Michel Létourneau
2014-01-23		Québec – Val-d'Or – Québec	853	Élizabeth Larouche
2014-01-28		Val-d'Or – Québec – Val-d'Or	511	Élizabeth Larouche
2014-01-31	au	Montréal– Val-d'Or – Québec	1 215	Élizabeth Larouche
2014-02-03				
2014-02-07		Montréal – Vai-d'Or – Québec	687	Élizabeth Larouche
2014-02-10		Rouyn-Noranda – Québec	461	Patrick Neko Likongo
2014-02-13		Québec – Rouyn-Noranda	461	Patrick Neko Likongo
2014-02-17		Val-d'Or – Québec	675\$	Élizabeth Larouche
2014-02-20		Québec – Rouyn-Noranda – Québec	924	Patrick Neko Likongo
2014-02-26		Québec – Val-d'Or – Québec	896	Élizabeth Larouche
2014-04-03		Québec – Rouyn-Noranda	418	Patrick Neko Likongo

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 3. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :
  - a) la ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015:
  - b) les noms des firmes de publicité;
  - c) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
  - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;
  - e) le but visé par chaque dépense;
  - f) dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;
  - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

#### **RÉPONSE:**

#### PUBLICITÉ - Placements-médias

Fournisseur	Coût	But visé
Abitibi Express	549 \$	Message de la ministre à l'occasion de la journée de la femme
Annuaire téléphonique des Cris de la Baie-James	2 125 \$	Message de la ministre
Bell Média inc.	717 \$	Vœux de Noël de la ministre à la radio de Val-d'Or
Cablevision	70 \$	Message de la ministre à l'occasion des Fêtes
CHUT FM (CHUN FM)	325 \$	Vœux des Fêtes – message de la ministre
CLD de la Vallée-de-l'Or	175 \$	Publication dans le répertoire d'entreprise de la MRC de la Vallée-de-l'Or
Corporation Sun Média (Citoyen Vallée-de-l'Or)	651 \$	Message de la ministre
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	208 \$	Message de la ministre – L'Écho abitibien
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	3 200 \$	Message de la ministre – L'Écho abitibien
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	343 \$	Message de la ministre – L'Écho abitibien
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	278 \$	Message de la ministre – L'Écho abitibien
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	426 \$	Message de la ministre - Vœux de Noël - Citoyen Vallée-de-l'Or
Corporation Sun Média (L'Écho, La Frontière, Le Citoyen)	395 \$	Message de la ministre – Vœux de Noël – L'Écho abitibien
Eastern Door (The)	397 \$	Publicité du SAA dans le bottin de Kahnawake 2014-2015
Farritongmedia	610 \$	Message de la ministre – Air Creebec Destinations Magazine
Imprimerie Harricana inc.	275 \$	Message de la ministre – Revue des pompiers
Indiana Marketing	5 284 \$	Publicité de la ministre dans le répertoire d'affaires et des communautés autochtones du Québec 2013
Journal de la Rue	1 500 \$	
Journal Epik (Cacouna)	60 \$	
Journal Innuvelle		Message de la ministre
Journal L'Indice Bohémien		Publication de la ministre
Journal L'Indice Bohémien	294 \$	Publication de la ministre – édition de juin

# PUBLICITÉ - Placements-médias/suite

ıs/suite	
239 \$	Vœux des Fêtes – message de la ministre
239 \$	Message de la ministre – édition spéciale agroalimentaire
415\$	Message de la ministre – Spécial 15 ans
248 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Rouyn
248 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Val-d'Or
497 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Rouyn et Abitibi Express Val-d'Or - Économie
672 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Val-d'Or
672 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Val-d'Or
293 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Val-d'Or – spécial 75 <sup>e</sup>
674 \$	Message de la ministre – Abitibi Express Val-d'Or – Vœux de Noël
94 \$	Message de la ministre – Bac de l'Abitibi
108 \$	Carte d'affaires de la ministre – Fête nationale
336 \$	Publicité de la ministre – Journée de la culture
75 \$	Calendrier historique 75 <sup>e</sup> anniversaire de Malartic
90 \$	Publicité de la ministre
156 \$	Message de la ministre – Vœux 2013
364 \$	Message de la ministre – Vœux 2013
25 \$	Publicité dans Mémo Alzheimer
1 049 \$	Message de la ministre – souhaits 24-25 décembre pour les communautés atikamekw et innues.
75 \$	Publicité de la ministre
842 \$	Message de la ministre à l'occasion du Goose Break.
842 \$	Message de la ministre à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones
	239 \$ 415 \$ 248 \$ 248 \$ 497 \$ 672 \$ 672 \$ 674 \$ 94 \$ 108 \$ 336 \$ 75 \$ 90 \$ 156 \$ 364 \$ 25 \$ 1 049 \$

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

### Par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre d'événements ventilé par type d'événement.

#### Par une firme externe:

- d) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- g) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- h) le mode d'octroi du contrat (soumission publique sur invitation, contrat négocié, avenants);
- i) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

# **RÉPONSE:**

#### Autres événements :

Journées nationales de consultation concernant le *Plan d'action* gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones

#### **Budget ventilé**

Poste budgétaire	Montant
Contrat pour services professionnels	24 970 \$
Traduction	7 306 \$
Salle - Repas - Pauses café	9 056 \$
Allocation aux communautés	10 976 \$
Total	52 308 \$

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

5. La liste des dépenses en formation de communication :

#### Organisés par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but recherché par chaque dépense.

## Organisés par une firme externe :

- c) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014 2015;
- d) le nom de la ou des firmes de publicité;
- e) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- f) les noms des fournisseurs ou des consultants;
- g) le but visé par chaque dépense.

#### **RÉPONSE:**

Aucune.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) le but visé par chaque dépense.

## **RÉPONSE:**

Aucune.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014 en indiquant, pour chaque contrat :
  - a) les noms du professionnel ou de la firme;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - c) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
  - d) l'échéancier;
  - e) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

#### **RÉPONSE:**

NOM	OBJET	MONTANT (\$)
Alpha Traduction et interprétation inc.	Assurer la traduction lors de la conférence « Journées de consultation contre le racisme et la discrimination envers les Autochtones » les 5 et 6 novembre 2013.	7 306
Arel, Marjolaine	Fournir les services d'un agent de bureau	4 044
Arel, Marjolaine	Fournir les services d'un agent de bureau	2 850
Attitude Longitude (L')	Assurer une formation en négociation au personnel du Secrétariat aux affaires autochtones.	4 200
Conjonctures Affaires publiques	Fournir les services conseils relativement à l'élaboration d'un plan de communication.	2 531
Lepage, Pierre	Élaborer un cadre de référence adéquat, mener les journées de consultation et rédiger le plan d'action contre le racisme et la discrimination envers les Autochtones.	24 970
Otis, Louise	Fournir des services professionnels de médiation entourant le conflit entre deux Premières Nations, les Hurons-wendats de Wendake et les Innus de Mashteuiatsh concernant les activités traditionnelles de chasse en 2013.	15 500

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 8. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
  - a) la liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
  - b) la grille d'évaluation des soumissions;
  - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
  - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
  - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

	,					
R	Ē	D	$\boldsymbol{\cap}$	M	0	
$\mathbf{r}$		_	u	1.4	,	_

Aucune.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

- 9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
  - a) le nombre d'autorisations;
  - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
  - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
  - d) le montant accordé;
  - e) les motifs de la demande;
  - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

		D	$\frown$	M	C	Ε	
П	_	г	u	14	J	_	

Aucune.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014 en indiquant pour chaque contrat :
  - a) les noms du professionnel ou de la firme;
  - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - c) le coût;
  - d) l'échéancier;
  - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

# **RÉPONSE:**

Veuillez référer à l'annexe 7.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

11.Le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.

## **RÉPONSE:**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
  - a) le nom du projet;
  - b) la nature du projet;
  - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
  - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
  - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
  - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
  - g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
  - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
  - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
  - j) le nombre de consultants externes intégrés ou ouvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
  - k) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.*

#### **RÉPONSE:**

Ne s'applique pas.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
  - a) la photocopie;
  - b) le mobilier de bureau;
  - c) l'ameublement;
  - d) le distributeur d'eau de source;
  - e) le remboursement des frais de transport;
  - f) le remboursement des frais d'hébergement;
  - g) le remboursement des frais de repas:
  - h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
  - i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
    - I. a) au Québec;
    - II. b) à l'extérieur du Québec.

#### **RÉPONSE:**

- a) la photocopie : 20 251 \$.
- b) le mobilier de bureau et
- c) l'ameublement : 5 704 \$.
- d) le distributeur d'eau de source : 1 634 \$.
- e) le remboursement des frais de transport : 112 572 \$.
- f) le remboursement des frais d'hébergement et
- g) le remboursement des frais de repas : 66 232 \$.
- h) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes : 0\$.
- i) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - I. a) au Québec : 13 614\$.
  - II. b) à l'extérieur du Québec : 0\$.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 14. Pour le cabinet ministériel, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 de chaque dépense reliée à la téléphonie :
  - a) le nombre de téléphones cellulaires, ( «Blackberry», IPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
  - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
  - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
  - d) les coûts d'acquisition des appareils;
  - e) le coût d'utilisation des appareils;
  - f) le coût des contrats téléphonique;
  - g) le nom des fournisseurs;
  - h) le nombre de minutes utilisées;
  - i) les ordinateurs portables.

#### **RÉPONSE:**

Téléphones cellulaires	BlackBerry/IPhone	Coûts d'acquisition	Coût d'utilisation e		
3	36	3 039 \$	23 846 \$		
Ordinat	eurs portables /Tablettes	s électroniques (l	PAD ou autres)		
1	Nombre	Coûts d'acquisition			
	9	5 396 \$			

Aucun téléavertisseur.

Fournisseurs: Bell (B-Tel), Micro-Logic Ste-Foy inc., Apple Canada inc.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :
  - a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus:
  - b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
  - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
  - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
  - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent; vacances, etc.);
  - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
  - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée;
  - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
  - i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissement universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
  - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplie;
  - I) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
  - m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

#### **RÉPONSE:**

Voir documents joints (3).

#### SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	1	1		2				
CADRES	2			2				
PROFESSIONNELS	16	14	9	21	1	1	2	3
FONCTIONNAIRES	1	11		12		1		1
OUVRIERS		Ŧ)	,					
TOTAL	20	26	9	37	1	2	2	4
% par rapport à l'effectif occupé (46 )	43,5%	56,5%	19,6%	80,4%	2,2%	4,3%	4,3%	8,7%

#### ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et 100 jours et 100 jours et 100 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours e

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES								
		PERSONNEL	-	PERSONNEL			ÉES	1	NSÉES		TOTAL	
	CADRES	JRS PROF	FONC	CADRES	JRS PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	HRES FONC
	CADRES			CADRES								
AVRIL	-	25,0	22,0	-	83,5	6,5	91,67	52,75	135,67	33,75	227,34	86,50
MAI	1,0	20,6	14,0	-	15,5	6,1	133,00	45,00	87,67	32,50	220,67	77,50
JUIN	4,0	45,0	8,5	-	22,8	2,0	125,00	35,00	88,50	43,50	213,50	78,50
JUILLET	18,5	228,0	57,0		17,8	2,2	38,00	32,00	75,25	38,00	113,25	70,00
AOÛT	32,0	150,5	10,0	-	12,5	6,3	49,75	10,00	53,25	1,00	103,00	11,00
SEPTEMBRE	4,0	23,5	17,0		75,6	3,9	32,00	42,50	118,00	12,00	150,00	54,50
OCTOBRE	-	10,9	6,0		18,5	38,4	63,92	27,00	172,00	16,00	235,92	43,00
NOVEMBRE	2,0	8,0	0,5		30,8	32,0	42,25	27,83	171,67	8,75	213,92	36,58
DÉCEMBRE	21,0	61,0	18,0		142,9	18,5	44,50	12,17	69,92	20,50	114,42	32,67
JANVIER	-	27,0	4,0		27,4	23,3	26,50	20,00	66,67	19,75	93,17	39,75
FÉVRIER	-	27,5	1,0		20,8	11,8	13,00	13,25	80,67	32,50	93,67	45,75
MARS	2,0	20,0	11,0		18,5	38,4	13,00	6,00	72,50	15,75	85,50	21,75
TOTAL	84,5	647,0	169,0	-	486,6	189,4	672,59	323,50	1 191,77	274,00	1 864,36	597,50

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR		NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL À CELUI PRÉVU (Complexité)	NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire
1-Administrateur d'État	2	03-Capitale-Nationale	46		
2-Cadre	2	06-Montréal	o		
3-Professionnel	30			10	10
5-Fonctionnaire 12					
TOTAL:	46	TOTAL:	46		

I) Ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par silleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'artile 57 de la Loi sur l'accès.

N) Effectifs cinq prochains exercices: La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;
- b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 les indemnités de retraites qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

## **RÉPONSE:**

- a) Nombre de départs à la retraite en 2013-2014 : 1.
- b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : 1 départ à la retraite sur 2.
- c) Nombre de départs à la retraite prévu pour 2014-2015 : 1. Nombre de départs à la retraite prévu pour 2015-2016 : 2.
- d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 4.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :
  - a) l'emplacement de la location;
  - b) la superficie totale pour chaque local loué;
  - c) la superficie totale réellement occupée;
  - d) la superficie inoccupée;
  - e) le coût de location au mètre carré;
  - f) le coût total de ladite location;
  - g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - h) la durée du bail;
  - i) le propriétaire de l'espace loué;
  - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des souslocations, le cas échéant.

#### **RÉPONSE:**

## 888, 3<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
180,54(m <sup>2</sup> )	32 692,20 \$	0\$	2012-10-01 au 2014-07-08	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

## 900, rue d'Youville, Québec

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
2 027,64(m <sup>2</sup> )	424 346,28 \$	4 063,25 \$	2012-04-01 au 2026-06-30	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement de rénovation et autres travaux effectués.

**RÉPONSE:** 

Aucun.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015 Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :
  - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
  - b) le titre de la fonction;
  - c) l'adresse du port d'attache;
  - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
  - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
  - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
  - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève:
  - h) la description de tâches;
  - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
  - j) le nombre total d'employés au cabinet;
  - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015:
  - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
  - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

## **RÉPONSE:**

Liste du personnel de cabinet<sup>1</sup> Personnel au 31 mars 2014 (Cabinet de la ministre déléguée aux Affaires autochtones)

NOM	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Blanchet-Desloges, Marie-Ève	Employée de soutien	Québec
Dallaire, Hélène	Attachée politique	Val-d'Or
Gaignard, Chantal	Attachée politique	Val-d'Or
Jolicoeur, Andrée	Attachée politique	Québec
Lapierre, Cindy	Attachée politique	Québec
Likongo, Patrick Neko	Directeur de cabinet	Québec
Péloquin-Richard, Bruno-Philippe	Attaché politique	Val-d'Or
Perreault, Alex	Attaché politique	Québec
Polisois, Claudine	Employée de soutien	Québec
Roussy, Nicolas	Attaché politique	Québec
Vallière, Chantal	Employée de soutien	Val-d'Or
Yaccarini, Antonine	Attachée de presse	Québec

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Masse salariale en 2013-2014 : 600 220 \$.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
  - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
  - b) la circonscription électorale;
  - c) le montant attribué;
  - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

# **RÉPONSE:**

Voir document joint qui contient la liste des subventions versées en 2013-2014 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère.

Note concernant les sommes d'argent versées en 2013-2014 à même le budget du ministère :

Le programme Organismes autochtones est un programme de subvention qui vise essentiellement à permettre le soutien de projets ponctuels, ainsi que d'initiatives de portée sociocommunautaire de divers types, en provenance de promoteurs et d'organisations autochtones, d'organismes non autochtones reconnus par le milieu autochtone et des institutions scolaires et universitaires qui appuient des initiatives concrètes au profit des Autochtones, notamment.

ORGANISMES	MONTANT
Accueil d'Amos, L'	1 000,00
Administration régionale crie	3 000,00
Administration régionale Crie	1 000,00
Agla Médias	5 000,00
Angeliss Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	5 000,00
Association carrefour famille Montcalm	60 000,00 200,00
Association de protection de la Rivière Moisie inc., L'	1 000,00
Association des familles de personnes assassinées ou disparues, AFPAD	500,00
Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue	1 500,00
Bastien, Pierre	5 000,00
C.A.D.O. Centre Artisanal pour la Déficience-Intellectuelle de l'Outaouais	500,00
Camp-école Chicobi inc.	500,00
Cancer de l'ovaire Canada	500,00
Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	10 460,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	27 500,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	400,00
Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup	15 000,00
	42 500,00
Centre de développement communautaire autochtone de Montréal  Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	42 900,00
Centre de l'estampe et de l'image de Mirabel Cercle de Paix	15 000,00
Chambre de Commerce de Sainte-Adèle	500,00
Club équestre de Lebel-sur-Quévillon inc.	500,00
Club optimiste Golf junior région St-Laurent	250,00
	250,00
Collège Frontière Collège Frontière	9 000,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	7 500,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	35 000,00
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	4 500,00
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec	1 500,00
Commission scolaire de Montréal	30 000,00
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	75 000,00
Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean	62 569,00
Conseil de bande d'Odanak	500,00
Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	10 000,00
Conseil de la nation huronne-wendat	40 000,00
Conseil de la nation huronne-wendat	20 000,00
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	1 500,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	1 500,00
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit	1 500,00
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	1 500,00

30DVEN 110N3 2013-2014	
Conseil des Atikamekw de Manawan	1 000,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	125 000,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	8 007,00
Conseil des Innus de Betsiamites	5 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Pakuashipi	3 000,00
Conseil des Innus de Pakuashipi	1 500,00
Conseil des Innus de Pessamit	2 500,00
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	1 500,00
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	1 500,00
Conseil des Montagnais de Natashquan	1 500,00
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean Conseil en éducation des Premières Nations	20 000,00
	2 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	25 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	12 000,00
Conseil Innu de Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	5 000,00
Conseil Mohawk de Kanesatake	1 500,00
Corporation de développement économique communautaire de Québec (CDÉC)	500,00
Corporation de Développement Économique Wabak Pimadizi	500,00
Corporation de L'activité Pêche Lac-Saint-Jean	1 000,00
Corporation des fêtes du 150e de la ville de Joliette	1 000,00
Corporation des fêtes historiques de Québec	5 000,00
Corporation des loisirs de Lac-au-Saumon	150,00
Corporation Wapikoni mobile	49 500,00
Corporation Waskahegan	20 000,00
CREE Regional Events & Entertainment	1 000,00
Cyclo-don de la Maison du Bouleau blanc	500,00
École de la Haute-Ville	500,00
École Marie-Sarah	2 000,00
École secondaire de Rochebelle (CS des Découvreurs)	1 000,00
École Teueikan Espace art nature	1 000,00
Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, La	500,00
	500,00
Femmes autochtones du Québec inc.	1 645,00
Femmes autochtones du Québec inc.	150,00
Femmes autochtones du Québec inc.  Femmes Autochtones du Québec inc.	10 074,00
	1 000,00
Festival de la paix de Victoriaville	500,00
Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue	1 000,00 10 000,00
Festival du Conte et de la Légende de l'Innucadie  Festival Montréal Mundial	500,00
Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est Ontarien	1 500,00
Fondation communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue	500,00
Fondation de la Maison du Père, La	150,00
Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.	500,00
Fondation Madeli-aide	200,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	8 590,00

Francoderole	1 536,00
Gala des prix Arc-en-ciel	200,00
Gîte L'Autre porte	500,00
Grand défi Pierre Lavoie, Le	
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	200,00
Initiatives et Changement	500,00
Institut culturel cri	3 500,00
Institut du Nouveau Monde	1 500,00
	7 500,00
Institut Tshakapesh Jeune Conseil de Montréal	1 500,00
	100,00
Jeunes musiciens du monde Jeunes Musiciens du Monde	50 000,00
Jeunesse au Soleil	2 000,00
	250,00
La Maison des cultures nomades	2 900,00
La Maison des Petites Lucioles	1 000,00
Les Productions feux sacrés inc.	15 000,00
Les Productions feux sacrés inc.	5 000,00
Les Productions Ondinnok inc.	5 000,00
Maison communautaire Missinak	9 000,00
Maison de Marthe, La	1 000,00
Maison des jeunes la Traversée	150,00
Marie Debout, Centre d'Éducation des Femmes, La	1 000,00
Missions Exeko	3 500,00
Municipalité de Saint-Prime	14 804,00
Municipalité de Saint-Prime	100,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000,00
Musée des Abénakis	1 000,00
Musée régional de Kamouraska inc., Le	250,00
Musée Shaputuan	1 500,00
Nation naskapie de Kawawachikamach	4 000,00
Office du Tourisme de Wendake	1 500,00
Office du Tourisme de Wendake	10 000,00
Office du Tourisme de Wendake	13 500,00
Partenaires pour la paix	750,00
Petit Théâtre Papu Uass	750,00
Polyvalente Bélanger (CS de la Beauce-Etchemin)	250,00
Pow Wow Mahawini 2013	1 500,00
Première Nation Eagle Village-Kipawa	1 500,00
Première Nation Malécite de Viger	1 500,00
Productions Feux Sacrés inc., Les	5 000,00
Productions Nuit Blanche inc.	5 000,00
Programme Coordonnateurs en sport et en loisir (programme 13 communautés)	300 625,00
Programme de football des jeunes Algonquins	500,00
Programme de hockey Kangirsualujjuaq	500,00
Rankin, Dominique	2 000,00
Réalisateur - Scénariste	500,00
	1 000,00
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec Regroupement des maisons des jeunes du Québec inc., Le	
Réseau Québécois d'Action pour la Santé des Femmes	250,00
Ressourcerie Bernard-Hamel	300,00
	1 000,00
Revue Études/Inuit/Studies	4 000,00
Secrétariat aux alliances économiques	25 000,00
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations	5 000,00
Site historique du Banc-de-Paspébiac inc.	1 000,00
Société Alzheimer Rive-Sud	500,00
Société canadienne de la Croix Rouge - division du Québec, La	500,00

Société culturelle Uashteu	500,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais inc.	49 500,00
Société de développement social de Ville-Marie	1 500,00
Société d'histoire et de généalogie de Louiseville inc.	1 000,00
Société d'horticulture et d'écologie du Grand Jardin Vert - Piedmont	250,00
Société économique de Kitcisakik	49 500,00
Source alimentaire Bonavignon	500,00
Spirit Creative Advertising & Promotion inc.	49 500,00
Studio Makusham	1 500,00
SU Recherche et Développement	500,00
Table forêt Laurentides	1 500,00
Télébec, Société en commandite	750,00
Terres en Vues	5 000,00
Toison d'or Jardin communautaire Les Gourmets	250,00
Tourisme Baie-James	2 000,00
Tourisme Baie-James	1 500,00
Université de Montréal	5 000,00
Université de Montréal	3 450,00
Université de Montréal	4 000,00
Université de Montréal	500,00
Université de Sherbrooke	1 000,00
Université du Québec à Chicoutimi	1 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	10 000,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 000,00
Université Laval	5 000,00
Vollant, Florent	350,00

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
  - a) le nom de la personne;
  - b) le poste occupé;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - d) l'assignation initiale;
  - e) la date de l'assignation hors structure;
  - f) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

•		
DEI	$\sim$	SE:
86	- LIN	<b>&gt;-</b> -
1/-	$\mathbf{v}$	<b>UL</b> .

Aucun.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.) en indiquant :
  - a) le poste initial;b) le salaire;

  - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
  - d) la date de la mise en disponibilité;
  - e) les prévisions pour 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

23. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.

# **RÉPONSE:**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
  - a) le nom de la personne;
  - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
  - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
  - d) l'assignation initiale;
  - e) l'assignation actuelle;
  - f) la date de l'assignation hors structure;
  - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

## **RÉPONSE:**

Ne s'applique pas.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014 en précisant pour chaque abonnement :
  - a) le coût de chacun;
  - b) le fournisseur;
  - c) la nature du service;
  - d) les sommes déboursés pour l'achat de billets de saison;
  - e) la réservation de loges;
  - f) les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

## **RÉPONSE:**

TITRE	COÛT (\$)
Eastern Door, The	180
Journal des débats et index	160
Le Devoir (version électronique)	185
Nation (The)	60
Projets de lois publics présentation – français	195
Projets de lois publics sanctionnés – français	195
Quotidiens (Le Soleil, Le Journal de Québec, La Presse)	727
Recherches amérindiennes au Québec	29
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) Express civil	460

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
  - a) le nom du site Web;
  - b) le nom de la firme ou du professionnel des personnes qui ont conçu le site;
  - c) les coûts de construction du site;
  - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
  - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
  - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);
  - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
  - h) le responsable du contenu sur le site.

## **RÉPONSE:**

Sites	Adresse	Nombre de visites	Coûts totaux	Fournisseur
Site du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	www.infogouvernementregional.gouv.qc.ca (depuis novembre 2013)	403	600 \$	CSPQ
Site Québécois et Innus : Ensemble vers un traité	www.versuntraite.com	44 913	653 \$	CSPQ et Funio
Site du Secrétariat aux affaires autochtones	www.autochtones.gouv.gc.ca	209 475	683 \$	CSPQ et Google

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 27. Nominations, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
  - a) la liste;
  - b) les mandats;
  - c) les contrats octroyés pour chaque mandat;
  - d) le résultat du travail effectué;
  - e) les échéances prévues;
  - f) les sommes impliquées.

	•					
	Ċ		$\sim$		F	
ĸ	_	_	u		_	_

Aucune.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

28. Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions

### **RÉPONSE:**

Veuillez référer à l'annexe 2.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 29. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :
  - a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
  - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
  - c) le nombre total de demandes reçues;
  - d) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
  - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
  - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
  - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

## **RÉPONSE:**

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2013-2014 des ministères et organismes gouvernementaux.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 30. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :

  - a) le coût (déplacements, etc.);b) le nombre de ressources affectées;
  - c) le nombre de rencontres;
  - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

RÉPONSE	
VEL OH2F	•

Aucune.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

31. La liste des ententes et leur nature, signées en 2013 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

#### **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

32. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

33. Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.

## **RÉPONSE:**

Ne s'applique pas.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

34. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

35. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

## **RÉPONSE:**

Ne s'applique pas.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

#### **RÉPONSE:**

14 536 \$.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

37. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ, incluant les montants versés pour bris de contrat.

**RÉPONSE:** 

Aucun.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

38. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comité conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

## **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 39. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?
  - a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
  - b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

## **RÉPONSE:**

Il n'y a ni cadre ni dirigeant qui reçoive une rémunération sans exercer de fonction.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 40. Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement?
  - a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
  - b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

# **RÉPONSE:**

Il n'y a pas eu de changement de gouvernement au cours de l'année financière 2013-2014.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

41. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

**RÉPONSE:** 

Aucune.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

- 42. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
  - a) le nombre d'autorisations;
  - b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
  - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
  - d) le montant accordé;
  - e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
  - f) les motifs de la demande;
  - g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

#### **RÉPONSE:**

L'information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <a href="https://www.seao.ca/">https://www.seao.ca/</a>.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

## **RÉPONSE:**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

## **RÉPONSE:**

Veuillez référer aux réponses 15c et 15f.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

45. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associés, la ou les dates de versement, la façon dont ces sommes sont dépensées.

# **RÉPONSE:**

Aucune entente signée et aucune somme déboursée en 2013-2014.

# **SECTION 3**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

**OPPOSITION OFFICIELLE** 

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant des détails sur :	(Annexe 1)
<ul> <li>a. l'objet des négociations;</li> <li>b. la date des rencontres;</li> <li>c. l'échéancier des négociations;</li> <li>d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;</li> <li>e. un état de situation des négociations;</li> <li>f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;</li> <li>g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;</li> <li>h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;</li> <li>i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.</li> </ul>	
<ul> <li>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant les détails sur :</li> <li>a. l'objet des négociations;</li> <li>b. la date des rencontres;</li> <li>c. l'échéancier des négociations;</li> <li>d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;</li> <li>e. un état de situation des négociations;</li> <li>f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;</li> <li>g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;</li> <li>h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.</li> </ul>	(Annexe 2)
<ul> <li>3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2013-2014, et préciser :</li> <li>a) l'objet des consultations;</li> <li>b) le moyen utilisé;</li> <li>c) les dates des rencontres;</li> <li>d) les communautés et les personnes consultées;</li> <li>e) les résultats des consultations;</li> <li>f) les montants afférents.</li> </ul>	(Annexe 3)

(Annexe 4)
(Annexe 5)
(Annexe 6)
(Annexe 7)
(Annexe 8)
(Annexe 9)
(Annexe 10)
(Annexe 11)
(Annexe 12)
(Annexe 13)
(Annexe 14)
(Annexe 15)

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant des détails sur :
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h) le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) le total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

## **RÉPONSE:**

#### LES ATTIKAMEKS

#### Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation entourant le règlement de la revendication territoriale des Attikameks a pour objectif de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière de gouvernance qui devraient donner aux Attikameks la stabilité politique nécessaire pour assurer leur développement économique;
- permettre aux Attikameks de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y sont liées.

### b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

		2013	
10 juin 3 décembre	16 juillet	30 septembre	5 novembre
Die en en		2014	S. A. S.
18 février	18 mars		

#### c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent convenir d'une entente de principe d'ici 2016.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

### e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape antérieure à la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, à savoir en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans. Les négociations devaient reprendre incessamment.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont repris.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Denis Lapointe Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi Conseillère, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Sophie Lépine Zaruba Ministère de la Justice

M. Benoit Trudel Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

M. Hugo Jacqmain Ministère des Forêts, de la Faune et

des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Guy Beaudet Négociateur

M<sup>me</sup> Natalie Aubin Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Michelle Boucher Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish

Négociateur

M<sup>me</sup> Sandra Vaillancourt

Me Benoît Champoux

M<sup>me</sup> Judith Ottawa

M. Mario Chachai

 Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES CRIS**

#### Négociation tripartite pour la gouvernance crie

### a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'Entente concemant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istche signée en février 2008, le gouvernement du Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James.

#### b) Les dates des rencontres

2013 23 mai 4 octobre

#### c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement du Canada et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier a toutefois été prolongé jusqu'en octobre 2013, sur accord de ces parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

### e) Un état de situation des négociations

Les négociations avancent lentement, les Cris et le gouvernement du Canada ayant de la difficulté à convenir d'une compréhension commune des bases sur lesquelles repose la négociation. En 2012, les parties se sont toutefois entendues sur une liste de sujets devant faire l'objet des négociations.

Ces dernières années, la progression du dossier a également été marquée par les négociations bilatérales avec le gouvernement du Québec, sur lesquelles les Cris ont choisi de mettre l'emphase en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James. Ces négociations ont donné lieu à l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, conclue le 24 juillet 2012.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M<sup>me</sup> Martine Tremblay (jusqu'au 31 mars 2014) Négociatrice

M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson

Ministère de la Justice

M<sup>me</sup> Marie-José Thomas

Secrétaire adjointe, Secrétariat aux

affaires autochtones

M. Martin Demers

Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>e</sup> John Lemieux (jusqu'en mars 2014) Négociateur

M<sup>e</sup> Benoît Pelletier (à partir d'avril 2014) Négociateur

M. Luc Beaudry

M<sup>me</sup> Rachel Dubois

M. Patrick Barthold

M. Philippe Ethier

M<sup>me</sup> Stacey Kazaan

Me Pierre-Luc Lavoie

M. Sean Somers

Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Bill Namagoose

Négociateur

M<sup>e</sup> John Hurley

Me Denis Blanchette

M. Brian Craik

M. Norm Hawkins

M. David Heritage

 Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES HURONS-WENDATS**

a) L'objet des négociations

S'appuyant sur un document du général Murray de 1760 (Traité Huron-Britannique), reconnu comme un traité par la Cour suprême du Canada en 1990, les Hurons-Wendats (H-W) prétendent détenir des droits exclusifs importants sur un vaste territoire (le « Nionwentsïo ») s'étendant de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent. Leur revendication couvre une grande partie du territoire visé par l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) convenue entre les gouvernements du Canada et du Québec et les Innus en 2004. Les H-W contestent la poursuite des discussions en vue de la conclusion d'un traité avec les Innus au motif que cette entente aurait dû recevoir leur consentement.

En 2011 et 2012, une table de discussion exploratoire (tripartite) a été mise en place afin de concilier les visions sur les différents enjeux soulevés par le Traité Huron-Britannique. À la suite de ces travaux, le gouvernement fédéral a annoncé aux H-W, en juin 2013, qu'il n'entreprendrait pas de négociation sur l'actualisation du traité, en raison de la trop grande divergence de positions. Il a cependant indiqué son intérêt à discuter d'autonomie gouvernementale.

b) Les dates des rencontres

Les travaux de la Table de discussion ont pris fin en décembre 2012.

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

À la suite de la réponse du gouvernement du Canada, les H-W ont réactivé les procédures judiciaires en Cour fédérale contre ce gouvernement.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a manifesté, à diverses reprises au cours des derniers mois, son ouverture à négocier des ententes relevant de ses champs de responsabilité. À ce jour, aucune négociation n'a cependant été entreprise.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

Ne s'applique pas.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Ne s'applique pas.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Ne s'applique pas.

i) Le total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du Secrétariat aux affaires autochtones et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

### **LES INNUS**

a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts.

Des tables de négociation ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakuashipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives depuis plusieurs années.

La négociation avec le regroupement Petapan inc. (anciennement Conseil tribal Mamuitun), qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2013-2014, avec le Regroupement Petapan inc. :

		2013	A transfer of the second
11 avril	1 <sup>er</sup> mai	23 mai	12 juin
4-5 septembre	23-24 octobre	14 novembre	18-19 décembre
		2014	
23 janvier	12 février	13 mars	

c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent la conclusion d'une entente d'ici la fin de 2015.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Ce plan comprend les dates d'achèvement pour chacun des chapitres du traité avec l'objectif d'avoir un accord final en 2015.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Le gouvernement fédéral s'éloigne davantage de certains principes de cette dernière en ce qui concerne la certitude juridique et la reconnaissance des droits ainsi que l'autonomie gouvernementale. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Également, la jurisprudence, surtout en matière de consultation, a évolué depuis.

Les discussions avancent bien à la Table qui se réunit mensuellement et plusieurs groupes de travail ont été formés. Vingt chapitres sont en cours de discussion et plusieurs sont à un stade très avancé. Les enjeux les plus importants pour le gouvernement du Québec concernent :

- · l'autonomie gouvernementale et le financement;
- le développement socioéconomique;
- la consultation et l'accommodement dans le cadre du développement du territoire:
- la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M. Normand Bergeron	Négociateur
M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau	Négociateur adjoint, Norton Rose
M <sup>me</sup> Julie Cyr	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Martin Demers	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M <sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Marc-André Fournier	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Coordonnateur, Côte-Nord
M. Alain Belley	Coordonnateur, Saguenay–Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois Négociateur

M<sup>me</sup> Nathalie Aubin Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada,

négociatrice adjointe

M<sup>e</sup> Geneviève Thériault Justice Canada M<sup>e</sup> Pierre-Luc Lavoie Justice Canada

M. Bruno Marion Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

## Regroupement Petapan inc.

M. Sylvain Ross Négociateur

Me François TremblayConseiller juridiqueMe Nancy FillionConseillère juridique

 i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

### LES MICMACS

- 1) Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de la nation micmaque de Gespeg
- a) L'objet des négociations

L'objectif du projet d'entente de principe est d'énoncer les principes et les éléments fondamentaux qui serviront de base pour la négociation de l'entente finale portant sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg.

b) Les dates des rencontres

	2013	
24 mai 10 octobre	19-20 juin	20 septembre
TO GOLDEN	2014	
21 janvier	7 février	26-27 mars

c) L'échéancier des négociations

Les négociations ont suivi leur cours en 2013-2014 et leur poursuite dépend du renouvellement du mandat fédéral.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

La communauté micmaque de Gespeg n'a pas acheminé de revendication territoriale au gouvernement du Québec. Ce dernier participe à cette négociation en vertu de ses orientations en matière d'affaires autochtones, notamment la conclusion d'ententes avec les nations autochtones leur assurant l'exercice du droit à l'autonomie au sein du Québec.

Le 24 février 2011, les négociateurs ont paraphé l'Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg et ont convenu de soumettre ce projet à leurs autorités respectives pour approbation. Le 18 janvier 2012, la négociatrice du gouvernement du Canada a indiqué que son gouvernement trouvait que le projet d'entente paraphé n'était pas acceptable et que plusieurs clauses devraient être précisées. Le 21 février 2012, les parties ont décidé de rouvrir les négociations et se sont donné deux ans pour convenir d'une entente de principe acceptable pour toutes les parties. Le 27 mars 2014, les parties ont complété cet exercice.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay

Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Sophie Lépine-Zaruba

Ministère de la Justice

Me Stéphane Marsolais

Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>me</sup> Nathalie Aubin

Négociatrice, Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Martine Roy

Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Michelle Boucher

Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie

Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Me Benoît Champoux

Négociateur

M<sup>me</sup> Marie Lise Bastien

M. Michel Vézina

M. Richard Jeannotte

M. Dany Basque

M<sup>me</sup> Tanya Jeannotte

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- 2) Entente de revendications territoriales globales avec autonomie gouvernementale (Mi'gmawei Mawiomi)
- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le Secrétariat micmac du Québec appelé Mi'gmawei Mawiomi. Invité à y participer, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2006, à l'initiative des Micmacs, les parties ont accepté de négocier une entente mettant en place un processus de discussions. Cette entente, appelée *Niganita'suatas'gl Ilsutaqann* (NI Process), signée en septembre 2008 et renouvelée en septembre 2011, engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

### b) Les dates des rencontres

	2013	
16-17 avril	12-13 juin	25-26 juillet
16-17 septembre	16-17 octobre	19-20 novembre
	2014	
9 janvier	20 février	20 mars

#### c) L'échéancier des négociations

Les ententes signées par le gouvernement du Québec et par les deux autres parties respectent le NI Process et permettent de poursuivre les négociations afin de conclure des ententes sectorielles.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun. Il prévoit que les parties aborderont les sujets suivants : culture et patrimoine; ressources naturelles; évaluation et protection de l'environnement; parcs et aires protégées; consultation; autonomie gouvernementale; fiscalité et mesures économiques. Les domaines ciblés pourraient donner lieu à des ententes tripartites ou bilatérales qui pourraient prendre la forme d'ententes finales, provisoires ou progressives. L'entente-cadre a été signée en juin 2012.

De plus, un projet d'entente tripartite sur la consultation a été négocié en même temps que le projet d'entente-cadre. Cette entente a été approuvée le 21 mars 2012 par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'une entente provisoire qui pourrait être améliorée selon l'évolution des négociations.

Le gouvernement du Québec poursuit les négociations selon les bases de l'entente-cadre de 2012. En 2013-2014, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers de consultation, de la culture, des parcs et aires protégées, etc.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Denis Lapointe Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Beauregard Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

Me Stéphane Marsolais Ministère de la Justice

Me Sophie Lépine-Zaruba Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>e</sup> Ritu Sood Négociateur, Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Élizabeth Pigeon Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Chantale Boisvert Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Troy Jerome

Négociateur

M<sup>me</sup> Terri Lynn Morrison

Mme Tanya Barnaby

Me Richard Jeannotte

 i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

### Négociation - ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada (Canada), le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec (Québec) vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à leur gestion. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu cette dernière composante.

b) Les dates des rencontres

En 2013-2014 : Une rencontre trilatérale a eu lieu entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake, à savoir le 26 juin 2013.

#### c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties que sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005. Il a été renégocié puis signé à nouveau entre le Canada et Kahnawake, le 10 juin 2010.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

e) Un état de situation des négociations

La négociation entre le Canada et Kahnawake dure depuis le 16 juin 2003, date à laquelle le Canada a offert à Kahnawake de négocier un règlement de sa revendication sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis dans le cadre de sa politique sur les revendications particulières. Le Canada et Kahnawake ont invité le Québec à se joindre à la table de négociation le 23 novembre 2005. Le 6 février 2008, le Québec a accepté cette invitation à certaines conditions, dont celle de ne point contribuer à la composante financière d'un éventuel règlement. En 2009-2010, les pourparlers entre les négociateurs ont porté sur le protocole de négociation Canada / Kahnawake et sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Le 10 août 2010, le Québec a signifié par écrit son adhésion à la partie du protocole qui porte sur la confidentialité des discussions moyennant sa capacité de tenir des consultations auprès du milieu régional. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2010-2011. Sept rencontres tripartites ont toutefois eu lieu en 2011-2012 et en 2012-2013 sur la composante « terres » d'un éventuel règlement, les autres composantes étant traitées en bilatéral entre le Canada et Kahnawake sans la présence du Québec. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2013-2014. Au sujet de la composante « terres », aucune demande ni aucune offre n'ont été faites à la table, les parties s'en tenant à l'expression de principes et de préoccupations par rapport à cette composante.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Florent Gagné Négociateur / facilitateur

Denis Lapointe Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Geneviève Verreault-Tremblay Ministère de la Justice Me Natacha Lavoie Ministère de la Justice

M. Jean Gagnon Ministère des Affaires municipales et

de l'Occupation du territoire

M<sup>me</sup> Valérie Gratton Ministère des Affaires municipales et

de l'Occupation du territoire

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. John Lemieux Négociateur

M. Luc Beaudry Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Charles Vinet Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Benoît Chartrand Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Marie-France Gravel Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Sophie Picard Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone
  - M. Michael Delisle, négociateur, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.
- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

#### Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

 i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

2013-2014

Employés du SAA 279 974 \$ Négociateurs externes 365 365 \$

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

### **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

- 2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant les détails sur :
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

### <u>ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE</u>

a) L'objet des négociations

Entamer la mise en œuvre de six des recommandations proposées par les représentants spéciaux des parties, MM. Clifford Lincoln et John Ciaccia, dans un rapport datant de 2007 contenant sept recommandations, afin de conclure les négociations relatives à l'entente trilatérale de 1991 et l'entente bilatérale de 1998. L'identification d'alternatives à la recommandation relative à une contribution annuelle de 1,5 M\$ du gouvernement du Québec fait également partie des négociations. En somme, la négociation avec le conseil de bande vise à conclure une entente permettant la mise en valeur harmonieuse des ressources naturelles dans la région de la Haute-Gatineau. Cette entente fixerait, en contrepartie, les engagements du gouvernement du Québec en matière de développement social et économique de la communauté.

b) La date des rencontres

Aucune rencontre de négociation en 2013-2014.

c) L'échéancier des négociations

À déterminer.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Sans objet.
- e) Un état de situation des négociations

Une rencontre préparatoire a eu lieu le 20 janvier 2014. Il est à prévoir que les travaux de négociations débuteront dans les prochaines semaines.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du québec
  - M. Lucien-Pierre Bouchard, représentant du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière, autres personnes présentes à déterminer.
- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone
   M. Clifford Lincoln, négociateur pour la communauté de Lac-Barrière, autres personnes présentes à déterminer.
- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **ALGONQUINS DE PIKOGAN ET DE LAC-SIMON**

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

b) Les dates des rencontres

MENT IN		2013	
20 avril	18 juillet	22 août	13 septembre
12 novembre			
and Australia		2014	

10 janvier

c) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts nécessaires pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties poursuivent leurs discussions en vue de conclure une entente finale. Les principales questions encore en suspens concernent l'identification de sites d'intérêt sur une partie du territoire d'application de l'entente ainsi que le financement de la participation des communautés aux processus de consultation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M<sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau Négociateur

M. Michel Mongeau Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Olivier Bourdages Sylvain Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Beauregard Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

Me Stéphane Marsolais Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Me Benoît Tremblay

Négociateur

- M. Steve Rankin
- M. Ronald Brazeau
- M. Luc Lainé
- h) Le total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### LES ATTIKAMEKS

Négociation d'une entente entre le gouvernement du Québec et la Nation Atikamekw Nehirowisiw (les Attikameks)

a) L'objet des négociations

Les négociations visent à conclure une entente de nation à nation concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire dans le Nistaskinan, c'est-à-dire dans le territoire d'application de l'entente, lequel englobe les trois communautés attikameks situées d'une part en Haute-Mauricie (Wemotaci et Opitciwan) et d'autre part en Lanaudière (Manawan).

Les éléments suivants font l'objet de ces négociations :

- l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation;
- l'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- la mise en place de mécanismes de redevances relatifs à l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- l'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan.

#### b) Les dates des rencontres

		2013	
17 avril	24-25 avril	1 <sup>er</sup> mai	8 mai
15-16 mai	23 mai	30 mai	12-13 juin
21 juin	26-27 juin	4 juillet	11 juillet
6 août	28 août	10 octobre	15 octobre
17-18 octobre	21-22 octobre		

### c) L'échéancier des négociations

En vertu de l'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan conclue le 1<sup>er</sup> août 2012, les parties devaient conclure une entente finale le ou avant le 21 juillet 2013.

Or, avec l'accord des deux parties, les négociations se sont poursuivies audelà de cette date et une entente finale a été paraphée par les négociateurs le 21 octobre 2013.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Ne s'applique pas.

### e) Un état de situation des négociations

À l'été 2012, les Attikameks et le gouvernement du Québec ont entrepris de négocier une entente concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire. L'objectif était de s'entendre sur des mesures qui favoriseraient la participation des Attikameks à la gestion et à la mise en valeur des ressources naturelles et aux bénéfices économiques qui en découlent, le tout dans le respect de leur mode de vie. Les parties étaient d'avis qu'une telle entente assurerait la stabilité dans la mise en valeur des ressources naturelles, surtout forestières, en Mauricie et dans Lanaudière, en attendant la conclusion d'un traité Canada / Québec / Attikameks réglant la revendication territoriale globale des Attikameks.

Le 21 octobre 2013, avec l'autorisation de leurs mandants, les négociateurs ont paraphé un projet d'entente intitulé *Entente de nation à nation concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire*.

Le Québec a approuvé cette entente par décret, le 6 novembre 2013, puis les conseils de bande de Manawan et de Wemotaci ont fait de même. Quant au conseil de bande d'Opitciwan, il a tenu un référendum le 9 décembre 2013 et l'entente a été rejetée.

Actuellement, les conseils de bande de Manawan et de Wemotaci continuent d'appuyer le projet d'entente d'octobre 2013 tandis que le conseil d'Opitciwan refuse toujours de l'approuver.

L'entente n'est toujours pas signée et, à la veille du début de la saison des opérations forestières, l'incertitude règne par rapport à l'objectif de stabilité visé par le projet d'entente. Des rencontres de haut niveau entre le ministre responsable des Affaires autochtones et les chefs des conseils de bande ont lieu afin de dénouer l'impasse et relancer les négociations.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Harvey	Négociateur
M <sup>e</sup> Henri Grondin (à compter du 30 août 2014)	Négociateur
M <sup>me</sup> Marie-José Thomas	Secrétaire adjointe, Secrétariat aux affaires autochtones
M <sup>me</sup> Félicité Belisimbi	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Denis Lapointe	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M <sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M <sup>e</sup> Anne De Billy	Ministère de la Justice
M. Yvon Boilard	Ministère des Forêts, de la Faune et

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish

Négociateur

des Parcs

M. Dany Chilton

M. René Ottawa

M<sup>e</sup> Annie Néashish

Me Benoit Champoux

M<sup>me</sup> Mary-Lee Awashish

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### LES CRIS

Mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec

### a) L'objet des négociations

Le 24 juillet 2012, le gouvernement du Québec et les Cris ont signé l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* (Entente) qui :

- attribue au Gouvernement de la nation crie (GNC) de plus grandes responsabilités de gestion en matière municipale et de ressources sur les terres de la catégorie II;
- modernise les structures de gouvernance municipale sur les terres de la catégorie III, par la création d'un gouvernement régional paritaire composé de représentants cris et jamésiens.

L'Entente engage les parties à discuter et à négocier un ensemble de questions liées à la mise en place des nouvelles structures de gestion et l'exercice de plus grandes responsabilités au plan régional.

Les premières rencontres de la Table centrale Québec-Cris au sujet de la mise en œuvre de l'Entente (Table centrale) ont eu lieu dès décembre 2012.

### b) Les dates des rencontres

		2013	
6 juin	12 septembre	17 octobre	15 novembre

#### c) L'échéancier des négociations

En ce qui concerne la Table centrale, les premières rencontres, au début de 2013, se sont faites sur une base mensuelle. Par la suite, leur fréquence a été modulée, au gré des échéances contenues dans l'Entente, notamment celle du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour la mise en place du Gouvernement régional.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

Au cours de 2013-2014, les travaux de mise en œuvre ont permis de :

- conclure, en mai 2013, la Convention complémentaire nº 24 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, intégrant les principales dispositions de l'Entente, dont celles touchant le GNC;
- mener à l'adoption, en juin 2013, de la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie. Cette loi prévoit notamment l'entrée en fonction du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James le 1<sup>er</sup> janvier 2014;
- d'inaugurer le Gouvernement régional, le 21 janvier 2014, lors de la première rencontre du conseil, et ce, dans la communauté crie de Waskaganish.

Par l'entremise des forums les plus appropriés, le gouvernement du Québec continuera la mise en œuvre de l'Entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

#### Table centrale

M<sup>me</sup> Martine Tremblay Négociatrice (jusqu'au 31 mars 2014) M<sup>me</sup> Linda Morin Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire M. Roger Pépin Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson Ministère de la Justice M<sup>me</sup> Marie-José Thomas Secrétaire adjointe, Secrétariat aux affaires autochtones Conseiller, Secrétariat aux affaires M. Martin Demers autochtones

g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

### Table centrale

M. Abel Bosum

Négociateur

M. Bill Namagoose

M<sup>me</sup> Tina Petawabano

M. Rodney Hester

Me John Hurley

Me Denis Blanchette

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES INUITS**

Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Convention complémentaire n° 23)

a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la Corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles (MRN), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

b) Les dates des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRN et la Société Makivik.

c) L'échéancier des négociations

La convention complémentaire a été signée en juin 2013.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas
- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sur la Convention complémentaire  $n^o$  23 et la cession des terres sont terminées.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. David Saint-Pierre Ministère des Ressources naturelles

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Mylène Larivière

Société Makivik

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 10)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'*Entente Sivunirmut* (le mandat de la Conférence régionale des élus et l'opération du parc national Tursujuq).

b) Les dates des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais d'échanges téléphoniques et de courriels.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

L'entente de modification a été signée en juin 2013.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Lapointe

MM. Nicolas Tremblay et Denis Secrétariat aux affaires autochtones

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

La représentante suivante a participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b):

M<sup>me</sup> Catherine Fortier-Pesant Administration régionale Kativik

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### Négociation avec les corporations foncières

a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations.

En mai 2013, le gouvernement du Québec et les Inuits se sont entendus sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions.

Les dossiers qui seront étudiés et analysés par le groupe de travail sont les suivants : différentes questions foncières, le financement des corporations foncières du Nunavik, la chasse et la pêche.

b) Les dates des rencontres

2013		2014	
30-31 mai	15 novembre	12 février	

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

Les parties ont identifié leurs priorités pour la première année des travaux du groupe. Le mandat du groupe de travail est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions. Il est prévu que le groupe de travail soumette son rapport à la Table Québec-Nunavik le plus rapidement possible. Cette dernière pourra alors prendre en considération ledit rapport et y donner les suites qu'elle jugera nécessaires.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

MM. Nicolas Tremblay et Denis
Lapointe
 Me Geneviève Verreault-Tremblay
 Ministère de la Justice
 Me Hubert Noreau-Simpson
 Ministère des Ressources naturelles

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. George Peters

Négociateur

M. Andy Moorhouse

M. Alexandre Kibale

M<sup>me</sup> Mylène Larivière

 h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### MOHAWKS - AKWESASNE

a) L'objet des négociations

Le 20 juin 2000, le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (Akwesasne) signaient une entente-cadre dont l'objectif principal était la conclusion d'ententes spécifiques sur des sujets d'intérêt commun entre les deux parties. Cette entente a permis de développer de bonnes relations entre le gouvernement du Québec et Akwesasne.

Le 14 janvier 2013, le grand chef, M. Mike K. Mitchell, signifiait au gouvernement du Québec son intérêt à renouveler l'entente-cadre. En mars 2013, le gouvernement du Québec confirmait à son tour son intérêt à entreprendre une telle négociation, qui porte sur des initiatives en transport, en sécurité publique, en santé et services sociaux, en administration de la justice et en développement économique.

b) Les dates des rencontres

Land to the land	A POST	2013	
31 mai	26 septembre	20 novembre	
		2014	
19 février			

c) L'échéancier des négociations

L'entente devrait être signée en 2014.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont très avancées. Le projet d'entente est présentement soumis aux processus d'approbation des parties.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Denis Lapointe Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Stéphane Marsolais Ministère de la Justice

Des représentants des ministres sectoriels accompagnent parfois l'équipe du SAA.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Mme Victoria Irving

Négociatrice

Le chef Mike Mitchell et des membres du conseil ont assisté à certaines rencontres.

h) Le total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

### a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures (accès, aqueduc et égouts) en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail, de commerce et de fiscalité.

Le différend sur ces enjeux entre le gouvernement du Québec et Kahnawake perdure depuis plusieurs années. L'exigence de travaux majeurs d'agrandissement de l'Hôpital Kateri Memorial et de réfection du pont Honoré-Mercier rend toutefois urgent son règlement. De même, l'atteinte d'un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité s'impose pour harmoniser le développement économique de Kahnawake à celui du Québec et pour faciliter les relations avec les communautés environnantes.

#### b) Les dates des rencontres

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake s'est réunie une fois, à savoir le 15 juillet 2013.

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013 :

Table sectorielle Travail	2013	
2 août 2013		
	2014	

20 mars 2014

#### Table sectorielle Transports

		2013
31 mai	3 octobre	
		2014
20 février		

### Table sectorielle Développement économique

	T-18-11	2013	
17 mai	18 juin	18 juillet	21 août
19 septembre	28 novembre	19 décembre	
ALE STATE		2014	
9 janvier	24 janvier	20 février	

### c) L'échéancier des négociations

Les parties sont sur le point de conclure une entente générale en matière de travail – échéance : été 2014.

Un règlement des enjeux de commerce et de fiscalité est anticipé pour l'automne 2014.

Les études préalables pour la construction d'infrastructures de transport (accès aux terres via l'autoroute 30, aqueduc et égouts) sont en cours : livraison automne 2014.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
 Ne s'applique pas.

### e) Un état de situation des négociations

#### Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents. L'essentiel des discussions en 2013-2014 ont été menées par le biais de ces tables sectorielles.

#### Tables sectorielles

Le rythme des négociations est soutenu et les ministères sectoriels collaborent volontiers.

Sur les enjeux en matière de travail, les négociations se sont poursuivies de façon très intensive. La Table sectorielle Travail s'est réunie à quelques reprises, mais de très nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin de négocier une entente permanente sur la qualification des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake dans le domaine de la construction, l'indemnisation des travailleurs victimes d'accidents, la prévention sur les chantiers et la syndicalisation.

À la Table Transports, les discussions se sont poursuivies principalement sur deux objets : d'une part, la conception d'infrastructures requises pour soutenir le développement économique sur les terres ajoutées à la réserve et, d'autre part, l'ajout à la réserve des terres excédentaires le long de l'autoroute 30. Des échanges ont cours entre le gouvernement du Québec et Kahnawake afin de préciser la nature des infrastructures requises (accès via l'autoroute 30 et aqueduc et égouts sous la route 207), alors que celles sur le transfert des terres en bordure de l'autoroute 30 ont permis de satisfaire à plusieurs des conditions du processus fédéral d'ajout de terres à la réserve et d'envisager réalistement la conclusion de celui-ci en 2014. Le gouvernement du Québec a notamment pris un décret, en mai 2013, transférant au gouvernement du Canada l'usufruit des terres visées par cet ajout.

À la Table sur le Développement économique, l'accent a été mis sur :

- le rapprochement entre la Société de développement économique de Kahnawake (SDEK) et le Centre local de développement Roussillon (CLD);
- la mise sur pied de projets de développement économique sur les terres qui seront ajoutées à la réserve (centre de camionnage et projet de port et de zone intermodale, en collaboration avec la Ville de Sainte-Catherine).
- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

### Table centrale:

M. Florent Gagne	Negociateur
------------------	-------------

M. Patrick Brunelle Directeur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Natacha Lavoie Ministère de la Justice

M. Rémi Bujold Ministère des Transports – Ministère

des Finances

M. André Caron Ministère des Transports

M. Normand Pelletier Ministère du Travail

### Table sectorielle Travail:

M. Florent Gagné Négociateur

M<sup>me</sup> Anne Parent Ministère du Travail

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Steeve Audet Ministère du Travail
M. Nicolas Beauchemin Ministère du Travail
M<sup>me</sup> Josée Marotte Ministère du Travail

Les représentants du ministère du Travail étaient assistés par des personnes de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission de la construction du Québec

### Table sectorielle Transports:

M. André Caron Négociateur, ministère des Transports

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Annie Lavallée Ministère des Transports

M. Marc Rouillier ministère des Transports

D'autres personnes du ministère des Transports ont assisté aux réunions, selon le sujet abordé.

### Table sectorielle Développement économique

M. Rémi Bujold Négociateur

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Marie Morissette Ministère des Finances

M<sup>me</sup> Agnès Gatignol Ministère des Finances, direction

régionale de la Montérégie

M. Jean-Marc Ménard Ministère des Finances, direction

régionale de la Montérégie

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

#### Table centrale:

- M. Lloyd Philips, chef
- M. Jean Pommainville
- M. Mike O'Brien
- M. Mike A. Delisle, grand chef (selon les circonstances)

#### Table sectorielle Travail:

- M. Lloyd Philips, chef
- M. Jean Pommainville
- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache

### Table sectorielle Transports:

M<sup>me</sup> Rhonda Kirby, chef

- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache

Autres personnes selon le sujet traité.

### Table sectorielle Développement économique :

M<sup>me</sup> Gina Deer, chef

- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache
- M. Bud Morris
- M. Kyle Delisle
- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

2013-2014

Employés du SAA 458 345 \$ Négociateurs externes 380 532,96 \$

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2013-2014, et préciser :
  - a) l'objet des consultations;
  - b) le moyen utilisé;
  - c) les dates de rencontres;
  - d) les communautés et les personnes consultées;
  - e) les résultats des consultations;
  - f) les montants afférents.

#### **RÉPONSE:**

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de préciser ces informations pour chacune des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2013-2014. Cela étant, depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec au printemps 2006 et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent systématiquement les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

### a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, elles portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

### b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

#### c) Les dates de rencontres

Ne s'applique pas.

# d) Les communautés et les personnes consultées

Conformément aux balises du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*, le gouvernement consulte les communautés susceptibles de subir les effets préjudiciables d'un projet ou d'une action gouvernementale.

# e) Les résultats des consultations

L'objectif des consultations est de connaître les préoccupations des communautés autochtones visées pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un projet, lorsqu'il y en a.

# f) Les montants afférents

Ne s'applique pas.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

4. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2013-2014 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

## **RÉPONSE:**

## Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée du contrat : 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 420 000 \$

## N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue.

Durée des contrats : 3 janvier 2013 au 30 décembre 2013

3 janvier 2014 au 3 janvier 2015

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 82 295 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

## Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, ainsi que dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012.

Durée du contrat : 20 septembre 2013 au 20 septembre 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 50 663 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

#### Monsieur Michel Bouchard

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Durée du contrat : 6 octobre 2011 au 31 mars 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : Aucune

## Gilles Harvey consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan.

Durée du contrat : 7 août 2012 au 13 septembre 2013

Mandat: voir document joint

Rémunération globale: 62 765 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

## Henri Grondin consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente négociée de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles avec la nation atikamekw

Durée du contrat : 30 août 2013 au 30 août 2014

Mandat: voir document joint.

Rémunération globale : 80 137 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

## Tact Intelligence-Conseil inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 12 novembre 2012 au 31 mars 2014

Rémunération globale: 50 038 \$ (honoraires professionnels et frais de déplacement et

d'hébergement)

# MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Assurer la négociation des aspects opérationnels nécessaires à la concrétisation de l'« Entente de principe concernant l'utilisation de 24 km² de terres du domaine de l'État » approuvée par le Conseil des ministres, et ce, en étroite collaboration avec les représentants gouvernementaux, notamment ceux du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles et du ministère de la Justice;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final à la ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

# MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

# Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin d'identifier des pistes que le gouvernement du Québec pourrait suivre pour faciliter une entente entre Uashat-Maliotenam et Hydro-Québec concernant le complexe La Romaine et le projet de lignes de raccordement au réseau de transport;
- Évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion d'une entente sur une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat-Maliotenam:
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

# MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, ainsi que dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, M. Gagné a le mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, M. Gagné a le mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat

Dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (l'Entente) et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012, M. Gagné a le mandat de :

- Collaborer avec les Jamésiens dans le cadre de leurs discussions relatives à la mise en œuvre de l'Entente;
- Participer à la table centrale de discussions entre le gouvernement du Québec et les Cris concernant la mise en œuvre de l'Entente afin de faire état des préoccupations des Jamésiens;
- Participer aux discussions entre la négociatrice et facilitatrice du gouvernement du Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) au sujet de la mise en œuvre de l'Entente;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

### MANDAT DE MONSIEUR MICHEL BOUCHARD

# Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760

Monsieur Michel Bouchard est le représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

## M. Bouchard a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès de la Table de discussion Canada/Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin de traiter de l'exercice des droits issus du Traité Murray reconnu par la Cour suprême du Canada en 1990, à la lumière de la version originale du Traité découverte en 1996;
- À cette fin, convenir avec les représentants du CNHW et du gouvernement fédéral de la participation québécoise à cette Table de discussion et d'un agenda de travail;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise à la Table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre au ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires;
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre dans le cadre de ces discussions.

## MANDAT DE GILLES HARVEY CONSULTANT

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan

L'entreprise Gilles Harvey consultant agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

# Il a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones:
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Présenter au ministre un rapport écrit au terme du présent mandat;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Faire les efforts nécessaires en vue de conclure une entente finale sur la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan dans les meilleurs délais;
- Effectuer le travail, conformément aux exigences du mandat, en y apportant la qualité professionnelle voulue;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre et de ses représentants et à n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre.

### MANDAT DE HENRI GRONDIN CONSULTANT

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente négociée de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles avec la nation atikamekw

L'entreprise Henri Grondin consultant agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de retombées économiques sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

À cet effet, elle a comme mandat de :

- ✓ Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- ✓ Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones;
- ✓ Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- ✓ Présenter à la Ministre un rapport hebdomadaire sur l'état des négociations à compter du début du mandat ;
- ✓ Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;

## MANDAT DE TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

Madame Martine Tremblay agit à titre de négociatrice et de facilitatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1), elle aura comme mandat de :

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James agir comme négociatrice et facilitatrice pour le gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre les différents éléments de cette entente.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans ce dossier.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2), elle aura comme mandat de : (Note : volet optionnel à court terme puisque le principal effort de négociation doit porter sur le volet 1. Certains enjeux de nature territoriale et de compétences qui seront traités à cette table tripartite pourront avoir une influence sur les discussions bilatérales.)

- Agir comme négociatrice et facilitatrice, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

5. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du développement nordique et du Plan Nord.

## **RÉPONSE:**

## Table des partenaires

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) participe aux rencontres de la Table des partenaires (TP). En 2013-2014, la TP s'est réunie à une reprise, soit le 11 octobre 2013.

## Table des partenaires autochtones

Le SAA assume la logistique et le secrétariat de la Table des partenaires autochtones (TPA) et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres. Les rencontres de la TPA ont généralement lieu la veille des rencontres de la TP. Ces réunions sont l'occasion pour les Premières Nations et les Inuits de faire part de leurs préoccupations et de prendre connaissance de l'ordre du jour de la TP. En 2013-2014, une rencontre de la TPA a eu lieu le 10 octobre 2013.

## Les comités de liaison avec les nations autochtones

Afin de pouvoir discuter des enjeux particuliers à chacune des nations ou communautés, des comités de liaison (autrefois appelés tables nationales autochtones) ont été mis sur pied. Le SAA assume la logistique et le secrétariat de chacune de ces tables et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres en collaboration avec le Secrétariat au développement nordique.

- Une rencontre avec des représentants du conseil de la nation naskapie et de la Société de développement naskapie s'est tenue le 23 janvier 2014.
- Une rencontre avec des représentants du Gouvernement de la nation crie s'est tenue le 25 février 2014.

# Les groupes de travail sectoriels

Le SAA a assisté à chacune des rencontres des quatre groupes de travail organisées par le Secrétariat au développement nordique qui ont eu lieu au cours de la semaine du 27 janvier 2014.

- 28 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur le développement local et la diversification économique.
- 29 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur les infrastructures,

les ressources naturelles et l'environnement.

- 30 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur l'éducation, la formation, l'emploi, la main-d'œuvre, la recherche et la culture.
- 31 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur le développement de la santé et des services sociaux.

Les nations crie, inuite, naskapie et innue ont été invitées à participer aux rencontres des groupes de travail tout comme l'organisation Femmes autochtones du Québec. Seuls les Inuits n'y ont pas envoyé de représentant.

# Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du développement nordique. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 6. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté), et fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2013-2014 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme :
  - a) développement économique;
  - b) garantie de prêt;
  - c) infrastructure communautaire;
  - d) action communautaire;
  - e) soutien à la consultation;
  - f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).

## **RÉPONSE:**

La liste et la nature des projets financés en 2013-2014 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet des programmes Fonds d'initiatives autochtones (FIA) et Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

VOLET / COMMUNAUTÉ / NOM DU PROJET	DÉBOURSÉ
a) Développement économique	3 033 637 \$
Akwesasne	
Aide au développement économique local - Plan quinquennal	
Papineau Auto Group	67 500 \$
Thomas Landscape Design and Maintenance	67 500 \$
TNT Deli&convenience store (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 \$
Express Gas (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 \$
Skidders construction 2 (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 \$
Essipit	
Amélioration des Pourvoiries Essipit Phase II	20 000 \$
Club Chasse et Pêche Ste-Anne-de-Portneuf	150 400 \$
Général	
ARK - Frais de gestion	242 100 \$
Etablissement of a sports lounge in Kuujjuaq	Aucun
Heavy Equipment Acquisition - Kangirsuk LHC	Aucun
Nunavik Television Infrastructure	58 000 \$
Alakkariallak Office Complex	500 000 \$
Bob's Tires & Repair-Shop	28 400 \$
Gespeg	
Équipement forestier - Phase III	Aucur
Équipement forestier - Phase II	Aucun
Kanesatake	
Assistance for local economic development 2013-2015 - Mohawks - Kanesatake	75 766 \$
The Eastern Door	9 002 \$

Kitcisakik	
Agrandissement restaurant Pakigan	Aucur
Aide au développement économique local - Plan triennal	75 000 \$
Étude de faisabilité - Bois de chauffage	Aucun
La Romaine	
Incubateur micro-entreprise	10 000 \$
Mise à niveau Pourvoirie Etamamiou	Aucur
Lac-Simon	
Aide au développement économique local - Budget 2013-2014	69 760 \$
Aide au développement économique local - Budget 2014-2016	64 609 \$
Transport Wabak - Lac Simon (Mise en oeuvre du plan d'affaires)	Aucur
Listuguj	
Achat- Bateau de pêche	Aucur
Étude - Industrie de la pêche	Aucur
Mise en niveau des bateaux de pêche - Phase III	Aucur
Manawan	
Chargé de projet pour Tourisme Manawan	45 000 \$
Mashteuiatsh	
Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh	135 000 \$
Matimekosh	
Hôtel Matimekush–Lac-John	715 000 \$
Obedjiwan	
Entreprise œuvrant dans le domaine de l'entretien de chemins forestiers -	407 900 9
Timiskaming	
Buanderie Industrielle	Aucur
Plan d'affaires - Buanderie industrielle	3 200 \$
Uashat-Maliotenam	
Complexe hôtelier montagnais	Aucui
Hôtel Kuei (Havre Saint-Pierre)	Aucui
Projet salle de massothérapie	Aucui
Kebaowek	
Étude de faisabilité - Contrat MC Forêt	Aucur
Kitigan Zibi	
Restructuration Home Hardware	Aucui
Kahnawake	
Native American Products	19 350 3
Waste Management Feasibility Study	11 588 9
Multimodal & Port Facilities Feasibility Study	29 250 9
Tourism Development Agent - Kahnawake	26 812 9
éveloppement économique - Jeunes entrepreneurs	100 523 \$
Betsiamites	
Bureau de prévention-incendie des Premières Nations	7 000 9
Kanesatake	
Kanehsatake Farm – Mohawks – Kanesatake	3 523 5
Mingan	
Travaux forestiers Mashku	90 000 9
éveloppement économique - Mobilisateur	97 875
Organismes autochtones	
Indicateurs du dynamisme entrepreuneurial des Premières Nations du Québec -	15 927
Plan de développement TAQ - Année 2013-2014	29 423
CSSSPNQL	52 525 9

b) Garantie de prêt	
Betsiamites	
Bureau de prévention-incendie des Premières Nations	Aucun
La Romaine	
Quincaillerie Kamatshenan	Aucun
Lac-Simon	
Épicerie-Quincaillerie garantie de prêt	Aucun
Mashteuiatsh	
Artisanat Eshkan_Johanne Blacksmith	Aucun
Mingan	
Travaux forestiers Mashku	Aucun
Oujé-Bougoumou	
HMA Pneus & Accessoires	Aucun
Wendake	
Nation santé-Spa développement de la phase II	Aucun
Winneway	
Machinerie Makwa Inc - Fonds de roulement	Aucun
c) Infrastructure communautaire	376 026 \$
Essipit	
Agrandissement centre administratif Essipit	Aucun
Général	
ARK - Frais de gestion	252 000 \$
Kitcisakik	
Aménagement d'une cuisine de cabane à sucre	Aucun
Lac-Simon	
Rénovation du centre communautaire - Lac-Simon	Aucun
Mashteuiatsh	
CPE Auetissatsh	Aucun
Matimekosh	
Réfection aréna Matimekush Lac-John	Aucun
Obedjiwan	
Amélioration des infrastructures de loisirs à Opitciwan	Aucun
OPITCIWAN construction de 20 unités pour aînés	Aucun
Organismes autochtones	
Centre Amité Eeenou de Chibougamau - Projet d'infrastructure communautaire	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Saguenay - Projet d'infrastructure	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Senneterre - Projet d'infrastructure	Aucun
Rénovation du Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Aucun
Wôlinak	
Aménagement d'une bibliothèque publique sur le site de la salle communautaire	38 370 \$
Réfection du toit du centre communautaire Raymond-Bernard	24 324 \$
Rénovation des locaux du Grand Conseil de la Nation Waban-aki	17 667 \$
Kahnawake	
K103 - CKRK-FM	19 892 \$
Tourism Development Welcome Centre - Kahnawake	23 773 \$
Natashquan	
Réhabilitation du dôme pour la patinoire	Aucun
d) Action communautaire	233 670 \$
Organismes autochtones	
Soutien à la mission globale du Centre d'amitié autochtone de Montréal	170 000 \$
Tukisivalirutitsanut Parnaiitit - Soutien à la mission globale	63 670 \$

e) Soutien à la consultation	722 500 \$
Betsiamites	
Soutien à la consultation - Pessamit (MONTAGNAIS / INNUS)	92 500 \$
Général	
Soutien à la consultation - Secrétariat du Migmawei (SMM)	160 000 \$
Hunter's Point (Wolf Lake)	
Soutien à la consultation - Wolf Lake (ALGONQUINS)	115 000 \$
Mashteuiatsh	
Soutien à la consultation - Mashteuiatsh (MONTAGNAIS / INNUS)	237 500 \$
Odanak	
Soutien à la consultation - Odanak (ABÉNAQUIS)	60 000 \$
Timiskaming	
Soutien à la consultation - Timiskaming (ALGONQUINS)	57 500 \$
Grand Total	4 564 231 \$

# f) Nombre de demandes reçues en 2013-2014 par volet et par communauté dans le cadre du FIA et du FIA II

Nations / communautés	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Action communautaire	Soutien à la consultation
ABÉNAQUIS					
Odanak					1
Wôlinak	1	1	4		
Sous-total - ABÉNAQUIS	1	1	4	0	1
ALGONQUINS					
Hunter's Point					1
Kitcisakik			1		1
Lac-Simon	3		3		1
Pikogan	1				1
Timiskaming	1		1		
Winneway		1			
Général		•			1
Sous-total - ALGONQUINS	5	1	5	0	5
ATTIKAMEKS					
Manawan	2				
Obedjiwan	2				
Sous-total - ATTIKAMEKS	4	0	0	0	0
CRIS					
Mistissini		1			
Waswanipi		1			
Sous-total - CRIS	0	2	0	0	0
HURONS-WENDATS					
Wendake	11	. 1	3		1
Sous-total - HURONS-WENDATS	1	1	3	0	1
INNUS (Montagnais)					
Betsiamites	1	2			
Essipit	2		2		
La Romaine	2	1			
Mashteuiatsh		2	1		
Matimekosh		2	1		
Mingan		1			
Natashquan		1			
Uashat-Maliotenam	8				
Sous-total - INNUS (Montagnais)	13	9	4	0	0

INUITS					
Général	6		1		
Sous-total - INUITS	6	0	1	0	0
MALÉCITES					
Malécites de Viger	2	1			1
Sous-total - MALÉCITES	2	1	0	0	
MICMACS					
Gaspé (Gespeg)	2				
Gesgapegiag	1				
Listuguj	2		1		
Général					1
Sous-total - MICMACS	5	0	1	0	1
MOHAWKS					
Akwesasne	2				
Kahnawake	7		1		
Kanesatake	2		•		
Sous-total - MOHAWKS	11	0	1	0	0
NASKAPIS					
Kawawachikamach					
Sous-total - NASKAPIS	0	0	0	0	0
Sous-total - NASKAPIS				<u> </u>	<u> </u>
AUTOCHTONES HORS RÉSERVE					
Hors réserve		1			
Sous-total HORS RÉSERVE	0	1	0	0	0
Organismes touchant plus d'une nation					
Organismes autochtones	4		1		1
Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	4	0	1	0	1
GRAND TOTAL	52	16	20	0	10

# La liste des projets refusés en 2013-2014 dans le cadre des programmes FIA et FIA II

NOM DU PROJET	MOTIF
Achat de l'entreprise Service LMC	Ne répond pas aux exigences du programme
Carrefour Wôlinak	Ne répond pas aux exigences du programme

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

7. Concernant le programme Organismes autochtones, fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2013-2014, ainsi que les montants déboursés.

# **RÉPONSE:**

# PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES PROJETS SOUTENUS 2013-2014

ORGANISMES	PROJET	MONTANT (\$)
Administration régionale crie	Symposium sur la forme et la santé	3 000
Agla Médias	Production d'une série documentaire	5 000
Angeliss	Soirée Hommage aux bénévoles	5 000
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Conseil des jeunes	60 000
Bastien, Pierre	Production du film "Paroles amérikoises"	5 000
Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	Embauche d'un agent de liaison	10 460
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Projet "Développement d'un point de services"	27 500
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Fête nationale des Autochtones	1 500
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Événement entourant le Défi Pierre Lavoie	1 500
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	Journée nationale des Autochtones	1 500
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Gala Mëmëgwashi - Journée nationale des Autochtones	4 000
Centre d'archives de la région de Rivière-du- Loup	Traitement du fonds d'archives de la Première Nation malécite de Viger	15 000
Centre de développement communautaire autochtone de Montréal	Projet "Démarrage d'un centre communautaire"	42 500
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	Bourses d'études	4 000
Centre de l'estampe et de l'image de Mirabel	Exposition d'œuvres de jeunes artistes - Kanesatake	15 000
Collège Frontière	Camps de littératie	9 000
Collège Frontière	Camps de littératie	3 000
Commission de développement des ressources humaines de PNQ	Table régionale en développement économique	7 500
Commission de développement des ressources humaines de PNQ	Embauche d'un chargé de projet - Réseau pour la stratégie urbaine	35 000
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Activités du réseau de stratégie urbaine	4 500
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Championnat national de hockey autochtone	1 500
Commission scolaire de Montréal	Activités du Centre de formation professionnelle	30 000
Conférence régionale des élus de la Côte- Nord	Négociation Innus CT no 212021	75 000

Conférence régionale des élus du		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Négociation Innus CT no 212021	62 569
Conseil de bande d'Odanak Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-	54e Pow Wow	500
Simon	Plan d'action - vague de suicide	10 000
Conseil de la nation huronne-wendat	Gestion et exploitation CDFM	40 000
Conseil de la nation huronne-wendat	Surveillance des activités traditionnelles	20 000
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq	Pow Wow annuel	1 500
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni Conseil de la Première Nation des Innus	Pow Wow annuel	1 500
Essipit Essipit	Journée nationale des Autochtones	1 500
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Pow Wow Festival annuel	1 500
Conseil des Atikamekw de Manawan	Journée nationale des Autochtones	1 000
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Entente-cadre de négociation CT no 211951	125 000
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Formation en cinéma	8 007
Conseil des Innus de Betsiamites	Projet "InnuRassemble"	5 000
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Tournoi de hockey	2 000
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Tournoi de volleyball Orange à Sept-Îles	1 000
Conseil des Innus de Pakuashipi	Tournoi de volleyball Orange à Sept-Îles	3 000
Conseil des Innus de Pakuashipi	Événement culturel	1 500
Conseil des Innus de Pessamit	Événement culturel	2 500
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Tournoi de volleyball Orange à Sept-Îles	1 500
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Journée nationale des Autochtones	1 500
Conseil des Montagnais de Natashquan	Journée nationale des Autochtones	1 500
Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean	Surveillance des activités traditionnelles	20 000
Conseil en éducation des Premières Nations	Institut postsecondaire CT no 209931	25 000
Conseil en éducation des Premières Nations	Tenue de camps de littératie	12 000
Conseil Innu de Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	29e édition du Festival Innu Nikamu	5 000
Conseil Mohawk de Kanesatake	Pow Wow traditionnel	1 500
Coordonnateurs en sport et en loisir (programme 13 communautés)	Décision no 213634 du 11 février 2014 <sup>1</sup>	300 625
Corporation des fêtes historiques de Québec	Participation aux fêtes de la Nouvelle-	5 000
Corporation Wapikoni mobile	Projet de studio permanent	49 500
Corporation Waskahegan	Rénovation d'urgence - projet Maigan Agik	20 000
École Marie-Sarah	Visite au Salon du Livre de Sept-Îles	2 000
École Teueikan	Tournoi de volleyball Orange à Sept-Îles	1 000
	3e Sommet national sur les femmes -	
Femmes autochtones du Québec inc.	Winnipeg	1 645
Femmes autochtones du Québec inc.	Tournoi de golf - 7e édition	150 10 074
Femmes autochtones du Québec inc.	40e anniversaire de l'organisme	
Festival du Conte et Légende de l'Innucadie Foyer pour femmes autochtones de Montréal	8e édition du festival Projet "Apprendre du square Cabot"	10 000 8 590
Initiatives et Changement	Projet "Cercles de confiance"	3 500
Institut du Nouveau Monde	10e édition de l'école d'été	7 500
Institut Tshakapesh	Symposium Mamu: le souffle de l'art	1 500
Jeunes musiciens du monde	Programme d'études musicales	50 000
	Participation de jeunes musiciens au	2 900
La Maison des cultures nomades	Festival Présence autochtone	
La Maison des Petites Lucioles	Mise de fonds pour l'achat d'un immeuble	1 000

	<del></del>	
Les Productions feux sacrés inc.	Projet "Embauche d'un consultant"	15 000
Les Productions feux sacrés inc.	Projet "Embauche d'un consultant"	5 000
Les Productions Ondinnok inc.	Événement "Un Printemps autochtone d'art"	5 000
Maison communautaire Missinak	Atelier de cinq jours pour les femmes victimes d'agressions	9 000
Missions Exeko	Projet "l'Effet Trickster"	3 500
Municipalité de Saint-Prime	Évaluation cession du territoire à la communauté de Mashteuiatsh	14 804
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	Campement amérindien	5 000
Musée Shaputuan	Journée nationale des Autochtones	1 500
Nation naskapie de Kawawachikamach	Rassemblement annuel	4 000
Office du Tourisme de Wendake	Pow Wow annuel	1 500
Office du Tourisme de Wendake	Fêtes de la Nouvelle-France	10 000
Office du Tourisme de Wendake	Pow Wow Annuel	13 500
Première Nation Eagle Village-Kipawa	Kipawa Countryfest	1 500
Première Nation Malécite de Viger	Rassemblement de la route des Sauvages	1 500
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Réalisation d'une évaluation des besoins de la communauté autochtone urbaine	1 000
Revue Études / Inuit / Studies	Financement de la revue	4 000
Secrétariat aux alliances économiques	Fonctionnement	25 000
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations	Journée des Premières Nations - Jardin botanique	5 000
Société culturelle Uashteu	Journée internationale des peuples autochtones	500
Société de communication Atikamekw- Montagnais inc.	Amélioration des équipements	49 500
Société économique de Kitcisakik	Restauration de chalets - Grand Lac Victoria	49 500
Spirit Creative Advertising & Promotion inc.	Événement national sur les pensionnats indiens	49 500
Studio Makusham	Réalisation d'un album CD	1 500
Tourisme Baie-James	Symposium touristique	2 000
Université de Montréal	Projet Shaputuan	5 000
Université de Montréal	Projet d'école d'été	3 450
Université de Montréal	Organisation d'une exposition	4 000
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue	Projet "Formation de sensibilisation à la culture autochtone"	10 000
Université Laval	Colloque sur le thème des femmes autochtones	5 000
GRAND TOTAL:		1 503 274

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Inclut le virement de 169 254,34 \$ du Secrétariat à la jeunesse, partenaire du programme.

# PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES PROJETS REFUSÉS 2013-2014

ORGANISMES	PROJET
Anishnabe (Groupe musical)	Projet de réédition 2013 Anishnabe
École Uauitshitun	Voyage scolaire de fin d'année
Alliance autochtone	Journée nationale des Autochtones
La Famille	Mission de Paix sur le Saint-Laurent
Centre de Santé tshikuminu Kanani - Natashquan	Participation de 80 joueurs à 3 tournois d'hockey
Jean-Louis Fontaine	Projets culturels
Équiterre	Ours polaire sur glaces éphémères
Médecins du monde	Activités
École secondaire Haute-Ville	Projet Ami-tibi voyage d'élèves en Abitibi
Banque de développement du Canada	E-Spirit Kamloops
Député de Labelle	Évaluation des coûts de réfection du chemin Paquin

# SECTION 3.1 ANNEXE 7 Page 4 de 4

Marie Béique	Traduction d'un livre sur les femmes inuites
CSSSPNQL	Fondation Nouveaux Sentiers
Conseil des Atikamekw de Manawan	Financement régulier du Secteur Sports et loisirs de la communauté
	Tournée aux États-Unis et au Manitoba du groupe Black
Conseil des Atikamekw de Manawan	Bear

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

8. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones.

## **RÉPONSE:**

## État d'avancement

Les travaux d'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones ont débuté au printemps 2013.

Au cours du printemps et de l'été 2013, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a mis sur pied un comité interministériel et il s'est enjoint les services d'un expert, M. Pierre Lepage, anthropologue, afin de rédiger un cadre de référence qui tient compte du statut distinct des nations autochtones et de l'expression particulière de racisme et de discrimination à leur égard.

Le comité interministériel s'est rencontré une première fois le 15 octobre 2013. Lors de cette rencontre, le cadre de référence ainsi que le processus de consultation ont été présentés aux membres du comité.

Les 5 et 6 novembre 2013, le SAA a tenu deux journées nationales de consultation à Québec. Ces consultations ont réuni les membres du comité interministériel et plus d'une centaine de participants majoritairement autochtones. Les participants provenaient des communautés autochtones, des organisations autochtones et des organisations non autochtones qui œuvrent auprès des Autochtones ou qui se préoccupent de protection des droits de la personne. Ces consultations ont permis d'aborder la question de l'expression du racisme et de la discrimination à l'égard des Autochtones, de recueillir les recommandations des participants ainsi que leurs avis concernant les secteurs où il est jugé prioritaire de poser des actions.

Les communautés autochtones, les organisations autochtones et non autochtones ont ensuite eu jusqu'au 20 décembre pour soumettre un mémoire au SAA. Ce dernier a reçu 26 mémoires qu'il a partagés avec les membres du comité interministériel. Ces mémoires ont permis d'approfondir plusieurs thématiques dont le logement, l'emploi, la santé, l'éducation, la condition des femmes autochtones et les enjeux juridiques.

Au cours de l'hiver 2014, le SAA, a procédé à la synthèse et l'analyse des journées de consultation et des mémoires reçus. Le SAA a également débuté la réflexion concernant les mesures et les moyens d'action à inscrire au plan d'action dont il serait lui-même responsable de la mise en œuvre.

Le 12 février 2014, une deuxième rencontre du comité interministériel s'est tenue. Cette rencontre a permis au SAA de présenter la synthèse des journées de consultation et des mémoires et a également permis aux ministères et organismes de présenter, de façon préliminaire, les mesures et moyens d'action qu'ils souhaiteraient éventuellement inscrire au plan d'action.

Au cours de l'hiver et du printemps, le SAA a reçu les versions préliminaires des mesures et moyens d'action envisagés par les ministères et organismes du gouvernement du Québec. La plupart de ces mesures sont d'ailleurs toujours en cours de validation auprès des autorités des ministères et organismes.

En mars et avril 2014, le SAA a débuté la compilation des mesures et moyens d'action proposés par les ministères et organismes en les mettant en relation avec les recommandations entendues lors des journées de consultation et lues dans les mémoires reçus.

Les prochaines étapes seront de terminer l'exercice d'élaboration et de validation des mesures et moyens d'action, de terminer la rédaction du texte d'introduction du plan d'action et de le faire valider par des experts universitaires, d'effectuer un retour auprès des communautés et organismes qui ont participé au processus de consultation et, finalement, d'entreprendre la validation du document auprès des ministères et des organismes en vue d'un dépôt au Conseil des ministres.

# **Budget ventilé**

Poste budgétaire	Montant
Contrat pour services professionnels	24 970 \$
Traduction (journées de consultation)	7 306 \$
Salle – Repas – Pauses café (journées de consultation)	9 056 \$
Allocation aux communautés (journées de consultation)	10 976 \$
Total	52 308 \$

# Échéanciers

Au départ, il était prévu que le plan d'action soit publié le 21 juin 2014 lors de la Journée nationale des Autochtones.

Toutefois, la période électorale et le contexte budgétaire actuel font en sorte que les échéanciers fixés devront être réévalués.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

9. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du mois sur l'histoire des Autochtones.

## **RÉPONSE:**

Le projet de loi 44, Loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones, a été déposé à l'Assemblée nationale le 4 juin 2013. Cependant, celui-ci est mort au feuilleton après la dissolution de l'Assemblée nationale le 5 mars dernier. Par conséquent, les questions de budget ventilé et d'échéanciers sont inapplicables.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

10. État d'avancement et rapport des premières rencontres du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

## **RÉPONSE:**

- Le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (Gouvernement régional) est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La première rencontre de son conseil, ainsi que des activités liées à son inauguration, se sont tenues le 21 janvier 2014, à Waskaganish.
- En 2013-2014, les premières rencontres du conseil du Gouvernement régional se sont déroulées à une fréquence mensuelle, soit le 21 janvier 2014, le 20 février 2014 et le 20 mars 2014.
- Les premiers rapports du représentant du gouvernement du Québec au conseil, le sous-ministre associé aux Régions, indiquent que les rencontres du conseil permettent au Gouvernement régional de gérer les affaires municipales du territoire, par exemple les objets relatifs aux localités et aux autres résidants du territoire ou le budget.
- Le tableau suivant présente les 11 représentants jamésiens au conseil du Gouvernement régional ainsi que la répartition de leurs 22 voix.

VILLES ET LOCALITÉS	REPRÉSENTANT(E)S	Voix
Chibougamau (9 voix)	Manon Cyr, mairesse	3
, ,	Daniel Bergeron, conseiller	2
	Serge Drolet, conseiller	2
	Jerry Poirier, conseiller	2
Lebel-sur-Quévillon	Alain Poirier, maire	2
(4 voix)	François Bouchard, conseiller	2
Chapais (3 voix)	Steve Gamache, maire	3
Matagami (3 voix)	René Dubé, maire	3
Valcanton (1 voix)	Cécile Philippon, présidente du conseil local	1
Villebois (1 voix)	André Elliott, président du conseil local	1
Radisson (1 voix)	Normand Lacour, président du conseil local	1
Total	11	22

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

- Les 11 représentants cris à ce même conseil, ayant chacun deux votes, sont les suivants :
  - o Dr. Matthew Coon Come, grand chef;
  - o M. Rodney Mark, vice-grand chef;
  - o Chef Stanley George, Whapmagoostui;
  - o Chef Davey Bobbish, Chisasibi;
  - o Chef Dennis Georgekish, Wemindji;
  - o Chef Edward Gilpin, Eastmain;
  - o Chef Gordon Blackned, Waskaganish;
  - o Chef Matthew Wapachee, Nemaska;
  - o Chef Richard Shecapio, Mistissini;
  - o Chef Reggie Neeposh, Oujé-Bougoumou;
  - o Chef Paul Gull, Waswanipi.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2012-2013 et 2013-2014 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

# **RÉPONSE:**

La liste des ententes conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

# LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Terres en vue (président)

Date de signature:

2 avril 2013

2 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rapport - Usine de transformation du bois» décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante.

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société économique de Kitcisakik (présidente)

Date de signature:

2 avril 2013

3 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - volet mobilisateur

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Conseiller en fiscalité juridique».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature:

2 avril 2013

4 - Convention (financière)

## Objet:

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil de la Première Nation des Innus Essipit) à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA pour le projet de réaménagement du Centre communautaire montagnais Essipit - phase II (voir les 2e et 5e «Attendu»).

## Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent (Directeur de comptes)

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (directeur général)

Date de signature:

9 avril 2013

5 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet;

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté de Matimekosh et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Nation Innue de Matimekush-Lac-John

Date de signature:

10 avril 2013

6 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Garantir le prêt consenti à l'Emprunteur (Victorien Paul, faissant affaire sous la dénomination de «Les soulptures Ilnu Vik») auprès de la CDEM dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Corporation de développement économique montagnaise (directeur général)

Date de signature:

11 avril 2013

7 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam) pour le projet «Destination Sept-Îles» jusqu'à concurrence de 300 000\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque de Montréal (directeur de comptes aux entreprises)

Date de signature:

19 avril 2013

8 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# **Objet**

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de La Romaine.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

9 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Mashteuiatsh.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones) Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

10 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Ohiet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Pikogan.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première nation Abitibiwinni (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

11 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté d'Uashat-Maliotenam.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil Innu Takuikan Uashat Mak Mani-Uetam (chef et/ou directeur général)

Date de signature:

1 mai 2013

12 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «programmation 2012-2013 - partie 3».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature:

2 mai 2013

13 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Bateaux de pêche - phase II».

### Parties:

Le Secrétariat aus affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

2 mai 2013

14 - Convention complémentaire n°24

## Objet:

Convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois afin d'y intégrer certaines dispositions de l'Entente sur la gouvernance conclue le 24 juillet 2012.

## Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste)

L'Administration régionale crie (président)

Date de signature:

\* 8 mai 2013

15 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Québec.

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan) (directeur)

Date de signature:

8 mai 2013

16 - Entente relative à des activités de formation de la main-d'oeuvre pour un groupe d'élèves micmacs

## Objet:

Établir les modalités et les conditions en vertu desquelles la CSET offrira des activités de formation de la main-d'oeuvre pour un groupe d'élèves autochtones pour le programme en Mécanique industrielle de construction et d'entretien-DEP 5760 dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi que les modalités et les conditions de remboursement par le Secrétariat des frais engagés et s'y rattachant à la CSET.

#### Parties:

Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directeur exécutif)

La Commission scolaire Eastern Townships (directrice générale)

La ministre déléguée aux Affaires autochtones (intervenant à la présente)

Date de signature: 8 mai 2013

17 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Kanesatake et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kanesatake.

### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de Kanesatake (grand chef)

Date de signature: 8 mai 2013

18 - Avenant à la Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Projet «Restaurant Widiha»

#### Objet :

Remplacer l'emprunteur désigné à la convention, Adrienne Jérôme, par la «Corporation Wabak Pimadizi».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société de crédit commercial autochtone (Martin Légaré)

Date de signature: 10 mai 2013

19 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Refinancement Ilnu Gaz».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Ilnu Gaz (associés)

Date de signature: 15 mai 2013

20 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Première Nation de Timiskaming et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 21 mai 2013

21 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## **Objet**

Définir les modalités de financement du projet «Établissement hôtelier à Manawan».

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

22 mai 2013

22 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «The Eastern Door» pour en faire partie intégrante

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Steve Bonspiel

Date de signature:

23 mai 2013

23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Programmation 2013-2014 - partie 1».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature:

27 mai 2013

Avenant à l'Entente de financement d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Projet «Restaurant Widiha»

## Objet:

Apporter les modifications amenées par le changement de promoteur du projet (désormais «Corporation Wabak Pimadizi»).

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Adrienne Jérôme

Date de signature:

27 mai 2013

25 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Acquisition du Club de Chasse et Pêche de Ste-Anne-de-Portneuf inc.»

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Domaine du Lac des Coeurs inc. (président)

Date de signature:

7 juin 2013

26 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones, enveloppe développement économique

## Objet:

Amender le paragraphe 3.1.4 de l'Entente de financement de développement économique.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Réjean Kaltush

Date de signature:

10 juin 2013

27 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Première Nation d'Eagle Village-Kipawa et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kebaowek.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première Nation d'Eagle Village-Kipawa (chef)

Date de signature:

10 juin 2013

28 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - Plan triennal».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société économique de Kitcisakik (présidente)

Date de signature:

11 juin 2013

29 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Épicerie-Quincaillerie Lac-Simon».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Coopérative de Solidarité Wabak (président)

Date de signature:

18 juin 2013

30 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Chipping Equipment #3».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

19 juin 2013

# 31 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Pier-André Michel) pour le projet «Dépanneur Muasht» jusqu'à concurrence de 100 000\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque royale du Canada (Directeur des comptes)

Date de signature:

20 juin 2013

# 32 - Convention complémentaire n° 23 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

## Objet:

Modifier le chapitre 6 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

#### Parties:

La Société Makivik (président)

Le gouvernement du Québec (première ministre, ministre des Ressources naturelles, ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Date de signature:

21 juin 2013

# 33 - Convention (financière)

## Objet:

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Innus de Ekuanitshit) à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA pour le projet «Bureaux pour services sociaux» (voir les 2e et 5e «Attendu»).

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Populaire Desjardins de Mingan-Anticosti (représentant)

Le Conseil des Innus de Ekuanitshit (directrice générale)

Date de signature:

28 juin 2013

# 34 - Entente de financement à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Innus de Pessamit (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

# 35 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Achat d'équipements informatiques et de communication».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

36 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rénovation des locaux du Grand Conseil de la Nation Waban-aki».

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

37 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Réfection du toit du centre communautaire Raymond-Bernard».

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

38 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Aménagement d'une bibliothèque publique sur le site de la salle communautaire».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

39 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Native American Products».

## Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Lionel Jacobs et Dianne Jacobs

Date de signature:

2 juillet 2013

40 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - Budget 2013-2014».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Corporation Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature:

3 juillet 2013

# 41 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Nation naskapie de Kawawachikamach et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

La Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature:

3 juillet 2013

# 42 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

## Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Développement de l'économie sociale au sein des Premières Nations du Québec».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (directrice générale)

Date de signature:

9 juillet 2013

## 43 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

## Objet:

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Ilnu gaz) pour le projet «Refinancement Ilnu Gaz» jusqu'à concurrence de 62 500\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Desjardins du Pekuakami (représentant de la caisse)

Date de signature:

9 juillet 2013

# 44. Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Réfection aréna Matimekush-Lac-John».

## Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Innue Matimekush-Lac-John (chef)

Date de signature:

11 juillet 2013

# 45 - Modification n° 10 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik

## Objet:

Apporter quatre modifications à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik.

## Parties:

Le gouvernement du Québec (première ministre et ministre déléguée aux Affaires autochtones) L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

Date de signature:

15 juillet 2013

Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II au 46 -Nunavik

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties à l'égard des projets de développement économique et d'infrastructure communautaire afin de favoriser notamment la création ou la consolidation d'emplois pour la population de la région Kativik.

Le gouvernement du Québec (première ministre et ministre déléguée aux Affaires autochtones) L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

Date de signature:

15 juillet 2013

Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones 47 -

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Waste Management Feasibility Study».

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Monsieur Kyle Delisle

Date de signature:

17 juillet 2013

Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives 48 autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh».

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh (présidente)

Date de signature:

8 août 2013

Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones 49 -

Définir les modalités de financement du projet «Équipement forestier - Phase II».

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature:

8 août 2013

50 -Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - Volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Agrandissement du Centre administratif d'Essipit».

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (chef)

Date de signature:

12 août 2013

51 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du Centre d'amitié autochtone par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Centre d'amitié autochtone de Montréal (président)

Date de signature:

15 août 2013

52 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Tourism Development Welcome Center».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tewatohnhi'saktha (chef exécutif)

Date de signature:

19 août 2013

53 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Tourism Development Agent».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

John Bud Morris (chef exécutif)

Date de signature:

19 août 2013

54 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Épicerie-quincaillerie Lac-Simon».

#### **Parties**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Monsieur Gilles Wabanonik

Date de signature:

20 août 2013

55 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Centre communautaire Lac-Simon».

#### **Parties**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)

Date de signature:

21 août 2013

56 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordé pour le projet «Nation Santé-Spa développement de la phase 2».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Nation Santé-Spa s.e.n.c (Ann et Bianca Labrecque)

Date de signature:

27 août 2013

57 - Convention (financière)

#### Objet:

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur conformément à la Convention de prêt.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque de Montréal (directeur des comptes de la succursale)

Le Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature:

28 août 2013

58 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Première Nation de Wolf Lake (chef)

Date de signature:

29 août 2013

59 - Entente finale de règlement concernant le transfert de certaines terres de Mistissini au gouvernement du Québec

#### Objet:

Définir un processus et un calendrier précis qui permettront l'ajustement par Mistissini de certaines terres de la catégorie I et une description révisée de certaines terres de la catégorie II.

#### Parties :

Le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) (grand chef)

L'Administration régionale crie (vice-président)

La Nation crie de Mistissini (chef)

La Corporation foncière de Mistassini (Mistassini ahschee ahtabewowseenanooch) (président)

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste)

Date de signature:

5 septembre 2013

# 60 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II, versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux Affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (directeur)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 61 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de Bande d'Odanak (chef)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 62 - Entente particulière établissant les modalités d'Application de Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté de Pakuashipi et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Innus de Pakuashipi (conseil)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 63 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Plan de développement TAQ - Année 2013-2014».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tourisme Autochtone Québec (Directeur général)

Date de signature:

19 septembre 2013

# 64 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Indicateurs du dynamisme entrepreneurial des Premières Nations du Québec».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature:

23 septembre 2013

65 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 26 432\$ pour une durée maximale de 5 ans pour le projet «Nation Santé-Spa s.e.n.c.».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Société de crédit commercial autochtone (directeur de l'administration et des opérations)

Date de signature:

25 septembre 2013

66 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Chargé de projet pour Tourisme Manawan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

25 septembre 2013

Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Amender l'entente originale de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties pour le projet «Établissement hôtelier à Manawan» qui a connu une augmentation des coûts estimés de construction par rapport aux coûts originellement prévus.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

27 septembre 2013

68 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aboriginal Software Solutions Inc.».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Aboriginal Software Solutions Inc. (promoteur)

Date de signature:

1 octobre 2013

69 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Maison des jeunes».

#### Parties:

Le Secrétariat aux Affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu (chef)

Date de signature:

1 octobre 2013

70 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructure communautaire

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet de construction d'un refuge pour personnes itinérantes autochtones à Montréal.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Projets Autochtones du Québec (directrice)

Date de signature:

3 octobre 2013

71 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (président)

Date de signature:

25 octobre 2013

72 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Incubateur micro-entreprise».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

L'École Olamen (directeur)

Date de signature:

1 novembre 2013

73 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le promoteur «Scierie Opitciwan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société en commandite scierie Opitciwan (président)

Date de signature:

4 novembre 2013

74 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Multimodal & Port Facilities Feasibility Study».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Monsieur John Bud Morris (chef exécutif)

Date de signature:

7 novembre 2013

75 - Entente de financement d'un projet dans le cadre du Programme organismes autochtones

#### Objet

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie (directeur général)

Date de signature:

7 novembre 2013

76 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande de Timiskaming (chef)

Date de signature:

7 novembre 2013

77 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet Infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «K103 - CKRK-FM».

#### Parties :

La Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

CKRK K103-FM Mohawk Radio Kahnawake Association (représentante)

Date de signature:

11 novembre 2013

78 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Bureau de prévention-incendie des Premières Nations».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Sébastien Vollant

Date de signature:

12 novembre 2013

79 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Travaux forestiers Mashk».

# Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Travaux forestiers Mashku Inc. (président)

Date de signature:

15 novembre 2013

# 80 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Travaux forestiers Mashku».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Travaux Forestiers Mashku Inc. (président)

Date de signature:

15 novembre 2013

# 81 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones et du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Hôtel Matimekush-Lac-John».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation innu Matimekush-Lac-John (directeur général)

Date de signature:

15 novembre 2013

### 82 - Entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik

#### Objet:

Versement à l'ARK par le Québec d'une subvention pour l'élaboration, le maintien, et la mise en oeuvre de mesures visant la réduction du coût élevé de la vie au Nunavik et financement par le Québec, l'ARK et Makivik d'une étude qui servira de base pour des négociations sur des solutions efficaces et durables au coût élevé de la vie au Nunavik.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (première ministre, ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles)

L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

La Société Makivik (président)

Date de signature:

9 décembre 2013

# 83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Kahnawake et la crétaion ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kahnawake.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de Kahnawake (Grand chef)

Date de signature:

11 décembre 2013

# 84 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «H.M.A. Tires and accessories».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

M. Hugo Bosum

Date de signature:

17 décembre 2013

85 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Assistance for local economic development 2013-2015».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks de Kanesatake (Chef)

Date de signature:

18 décembre 2013

86 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

#### Objet:

Modifier le paragraphe 3.1.5 de l'Entente.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

8 janvier 2014

87 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - budget 2014-2016».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Corporation Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature:

15 janvier 2014

88 - Convention (financière)

#### Objet:

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société de crédit commercial autochtone (vice-président)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (directeur général)

Date de signature:

16 janvier 2014

89 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Bureau de prévention-incendie des Premières Nations».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Sébastien Vollant

Date de signature:

17 janvier 2014

90 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 21 750 \$ pour une durée maximale de 5 ans et s'engager à rembourser à l'Institution financière les pertes de principal et d'intérêt résultant du prêt garanti consenti ainsi que les dépenses admises et engagées par l'Institution financière pour la protection de ses garanties.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Desjardins de Wendake (directrice de comptes)

Date de signature:

22 janvier 2014

91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Services forestiers Opitciwan - Entretien de chemins forestiers».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Société en commandite services forestiers Opitciwan (président)

Date de signature:

22 janvier 2014

92 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Mise à niveau de la pourvoirie Etamamiou».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La pourvoirie Etamamiou Inc. (président)

Date de signature:

22 janvier 2014

93 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Artisanat Eshkan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Mme Johanne Blacksmith

Date de signature:

10 février 2014

94 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Volet infrastructure communautaire

#### Objet :

Définir les modalités de financement du projet concernant la construction d'une résidence pour aînés avec un espace communautaire.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature:

10 février 2014

### 95 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### **Objet**

S'engager à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 46 700\$ pour le projet «Ébénisterie MR». S'engager à rembourser, le cas échéant, à l'Institution financière les pertes de principal et d'intérêt résultant du prêt garanti consenti ainsi que les dépenses admises et engagées par l'Institution financière pour la protection de ses garanties.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque royale du Canada (directeur de comptes)

Date de signature:

10 février 2014

#### 96 - Avenant à la convention

#### Objet:

Amender la convention intervenue entre les parties le 23 janvier 2012 de façon à y apporter les changements nécessaires afin de tenir compte du nouveau contrat de prêt conclu le 24 janvier 2014 relativement au projet de construction d'un atelier communautaire de menuiserie et de mécanique pour petits véhicules à Kangiqsujuaq.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Banque Canadienne Impériale de Commerce (directrice)

Corporation foncière Nunaturlik de Kangiqsujuaq (président)

Date de signature:

14 février 2014

97 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Vessel Acquisition».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

21 février 2014

98 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Bateaux de pêche - phase III».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

21 février 2014

99 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique du Conseil des Montagnais de Natashquan et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Montagnais de Natashquan (1er conseiller)

Date de signature:

13 mars 2014

#### 100 - Entente de confidentialité

#### **Objet:**

Encadrer la confidentialité des Communications entourant la Table de négociation en vue de la conclusion d'une entente de principe de revendication territoriale globale et d'autonomie gouvernementale.

#### Parties:

Le négociateur en chef du gouvernement du Canada

Le négociateur en chef du gouvernement du Québec

Le négociateur en chef du Conseil de la nation atikamekw

Date de signature:

18 mars 2014

101 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rénovation et agrandissement du Centre de la petite enfance Auetissatsh».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Centre de la petite enfance Auetissatsh (président)

Date de signature:

19 mars 2014

#### 102 - Entente intraministérielle

#### Objet:

Établir les responsabilités du SAJ et du SAA eu égard à l'octroi d'une aide financière servant à l'embauche et au suivi des coordonnateurs en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne dans différentes communautés autochtones du Québec, tel que décrit à l'Annexe A, pour l'exercice financier gouvernemental 2013-2014.

#### Parties:

La première ministre (secrétaire général du Conseil exécutif)

La ministre déléguée aux Affaires autochtones (secrétaire général associé aux Affaires autochtones)

Date de signature:

22 mars 2014

103 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Société en commandite scierie Opitciwan) jusqu'à concurrence de 475 000\$ pour une durée maximale de 5 ans.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Investissement Premières Nations du Québec (directeur général)

Date de signature:

25 mars 2014

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

12. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS concernant un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

#### **RÉPONSE:**

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action ciblés abordant des thématiques tels que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres.

Le SAA, assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Le SAA participe, entre autres, au comité de travail ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution visant à résoudre la problématique de personnes devant quitter leur communauté afin de recevoir des traitements médicaux en milieu urbain. Ce comité regroupe l'ensemble des intervenants en matière de santé et de services sociaux et est présidé par la CSSSPNQL.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec voit notamment à mettre en œuvre les engagements conclus en ce qui a trait à la santé et aux services sociaux, entre autres, lors des deux forums socioéconomiques autochtones qui ont eu lieu à Mashteuiatsh et à Kuujjuaq, respectivement en 2006 et 2007.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

13. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2013-2014 qui n'ont pas été reconduits en 2014-2015, en incluant les programmes qui ont été abolis.

# **RÉPONSE:**

Aucun.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

14. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

Crédits demandés au Conseil du trésor :

Programme 04: 285 686 200 \$.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements de l'Opposition officielle

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

15. Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2014-2015 et la liste des dépenses abolies en conséquence (Application du cran d'arrêt).

**RÉPONSE:** 

Aucune.

**DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION** 

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le (Annexe 1) gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones. actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 incluant des détails sur : a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec: g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral; h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone: i. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes. 2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les (Annexe 2) différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant les détails sur : a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes. 3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des (Annexe 3) communautés autochtones en 2012-2013 et 2013-2014 : a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates de rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations: f. les montants afférents.

auprès des mandat et c copie du ou	ue négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec communautés autochtones en 2012-2013 et 2013-2014 : dépôt du du contrat, de la durée du contrat, des taches effectuées et d'une u des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.	(Annexe 4)
	ée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA t aux consultations, au développement et à la mise en place du	(Annexe 5)
des projets	le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 et 2013-2014 s montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme :	(Annexe 6)
b. garantie c. infrastru d. action c e. soutien	octure communautaire; ommunautaire; à la consultation; aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par	
liste et la	le Fonds de développement pour les autochtones (FDA), fournir la nature des projets financés et la liste des projets refusés en et 2013-2014 ainsi que les montants déboursés.	(Annexe 7)
	ommunautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière re du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000.	(Annexe 8)
administrati incluant les	rojets économiques présentés en 2012-2013 et 2013-2014 par les ons autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts pour le SAA pour chacun des projets.	(Annexe 9)
	sées et crédits engagés en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2014-2015.	(Annexe 10)
auprès des	sées et crédits engagés en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à ele. Prévisions pour 2014-2015.	(Annexe 11)
2013-2014	nmaire de toutes les ententes signées en 2011-2012, 2012-2013 et avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés e d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.	(Annexe 12)
éventuel pla peuples au	état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un an d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les utochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts par sa mise en place, ses activités, etc.	(Annexe 13)
par les com	financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation munautés autochtones du Plan Nord depuis 2010. (Construction de âtiments, publicité, embauche d'Autochtones, etc.).	(Annexe 14)

# **SECTION 3.2**

15. Les détails du coût des commissions scolaires autochtones en 2012-2013 et 2013-2014.	(Annexe 15)
16. Les redditions de compte des sommes financières remises aux communautés Cris depuis 2012.	(Annexe 16)
17. Les détails du coût de la police autochtone sur les différentes communautés depuis 2012.	(Annexe 17)

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

- 1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant des détails sur :
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h) le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

#### **RÉPONSE:**

# **LES ATTIKAMEKS**

# Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation entourant le règlement de la revendication territoriale des Attikameks a pour objectif de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière de gouvernance qui devraient donner aux Attikameks la stabilité politique nécessaire pour assurer leur développement économique;
- permettre aux Attikameks de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y sont liées.

# b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

		2013	
10 juin 3 décembre	16 juillet	30 septembre	5 novembre
		2014	
18 février	18 mars		

# c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent convenir d'une entente de principe d'ici 2016.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

# e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape antérieure à la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, à savoir en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans. Les négociations devaient reprendre incessamment.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont repris.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Denis Lapointe Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi Conseillère, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Sophie Lépine Zaruba Ministère de la Justice

M. Benoit Trudel Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

M. Hugo Jacqmain Ministère des Forêts, de la Faune et

des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Guy Beaudet Négociateur

M<sup>me</sup> Natalie Aubin Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Michelle Boucher Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish

Négociateur

M<sup>me</sup> Sandra Vaillancourt

Me Benoît Champoux

M<sup>me</sup> Judith Ottawa

M. Mario Chachai

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

## LES CRIS

# Négociation tripartite pour la gouvernance crie

#### a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istche signée en février 2008, le gouvernement du Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James.

# b) Les dates des rencontres

2013

23 mai

4 octobre

#### c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement du Canada et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier a toutefois été prolongé jusqu'en octobre 2013, sur accord de ces parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*.

#### e) Un état de situation des négociations

Les négociations avancent lentement, les Cris et le gouvernement du Canada ayant de la difficulté à convenir d'une compréhension commune des bases sur lesquelles repose la négociation. En 2012, les parties se sont toutefois entendues sur une liste de sujets devant faire l'objet des négociations.

Ces dernières années, la progression du dossier a également été marquée par les négociations bilatérales avec le gouvernement du Québec, sur lesquelles les Cris ont choisi de mettre l'emphase en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James. Ces négociations ont donné lieu à l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, conclue le 24 juillet 2012.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M<sup>me</sup> Martine Tremblay (jusqu'au 31 mars 2014) Négociatrice

Me Hubert Noreau-Simpson

Ministère de la Justice

M<sup>me</sup> Marie-José Thomas

Secrétaire adjointe, Secrétariat aux

affaires autochtones

M. Martin Demers

Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>e</sup> John Lemieux

Négociateur

(jusqu'en mars 2014)

M<sup>e</sup> Benoît Pelletier

Négociateur

(à partir d'avril 2014)

M. Luc Beaudry

M<sup>me</sup> Rachel Dubois

M. Patrick Barthold

M. Philippe Ethier

M<sup>me</sup> Stacey Kazaan

Me Pierre-Luc Lavoie

M. Sean Somers

Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Bill Namagoose

Négociateur

Me John Hurley

Me Denis Blanchette

M. Brian Craik

M. Norm Hawkins

M. David Heritage

 Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES HURONS-WENDATS**

a) L'objet des négociations

S'appuyant sur un document du général Murray de 1760 (Traité Huron-Britannique), reconnu comme un traité par la Cour suprême du Canada en 1990, les Hurons-Wendats (H-W) prétendent détenir des droits exclusifs importants sur un vaste territoire (le « Nionwentsïo ») s'étendant de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent. Leur revendication couvre une grande partie du territoire visé par l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) convenue entre les gouvernements du Canada et du Québec et les Innus en 2004. Les H-W contestent la poursuite des discussions en vue de la conclusion d'un traité avec les Innus au motif que cette entente aurait dû recevoir leur consentement.

En 2011 et 2012, une table de discussion exploratoire (tripartite) a été mise en place afin de concilier les visions sur les différents enjeux soulevés par le Traité Huron-Britannique. À la suite de ces travaux, le gouvernement fédéral a annoncé aux H-W, en juin 2013, qu'il n'entreprendrait pas de négociation sur l'actualisation du traité, en raison de la trop grande divergence de positions. Il a cependant indiqué son intérêt à discuter d'autonomie gouvernementale.

b) La date des rencontres

Les travaux de la Table de discussion ont pris fin en décembre 2012.

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

À la suite de la réponse du gouvernement du Canada, les H-W ont réactivé les procédures judiciaires en Cour fédérale contre ce gouvernement.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a manifesté, à diverses reprises au cours des derniers mois, son ouverture à négocier des ententes relevant de ses champs de responsabilité. À ce jour, aucune négociation n'a cependant été entreprise.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

Ne s'applique pas.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Ne s'applique pas.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Ne s'applique pas.

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du Secrétariat aux affaires autochtones et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES INNUS**

a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts.

Des tables de négociation ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakuashipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives depuis plusieurs années.

La négociation avec le regroupement Petapan inc. (anciennement Conseil tribal Mamuitun), qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2013-2014, avec le Regroupement Petapan inc. :

		2013	
11 avril	1 <sup>er</sup> mai	23 mai	12 juin
4-5 septembre	23-24 octobre	14 novembre	18-19 décembre
		2014	
23 janvier	12 février	13 mars	

#### c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent la conclusion d'une entente d'ici la fin de 2015.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

# e) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Ce plan comprend les dates d'achèvement pour chacun des chapitres du traité avec l'objectif d'avoir un accord final en 2015.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Le gouvernement fédéral s'éloigne davantage de certains principes de cette dernière en ce qui concerne la certitude juridique et la reconnaissance des droits ainsi que l'autonomie gouvernementale. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Également, la jurisprudence, surtout en matière de consultation, a évolué depuis.

Les discussions avancent bien à la Table qui se réunit mensuellement et plusieurs groupes de travail ont été formés. Vingt chapitres sont en cours de discussion et plusieurs sont à un stade très avancé. Les enjeux les plus importants pour le gouvernement du Québec concernent :

- l'autonomie gouvernementale et le financement;
- le développement socioéconomique;
- la consultation et l'accommodement dans le cadre du développement du territoire;
- la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

M. Normand Bergeron Négociateur

M<sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau Négociateur adjoint, Norton Rose M<sup>me</sup> Julie Cyr Conseillère, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Martin Demers Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Geneviève Verreault-Tremblay
 Ministère de la Justice
 Ministère de la Justice
 M. Luc Imbeault
 Coordonnateur, Côte-Nord

W. Edd imbodait Cooldoniatedi, Cote

M. Alain Belley Coordonnateur,

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois Négociateur

M<sup>me</sup> Nathalie Aubin Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada,

négociatrice adjointe

M<sup>e</sup> Geneviève Thériault

Justice Canada

M<sup>e</sup> Pierre-Luc Lavoie

Justice Canada

M. Bruno Marion Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

# Regroupement Petapan inc.

M. Sylvain Ross Négociateur

M<sup>e</sup> François Tremblay Conseiller juridique
M<sup>e</sup> Nancy Fillion Conseillère juridique

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

#### **LES MICMACS**

# 1) Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de la nation micmaque de Gespeg

#### a) L'objet des négociations

L'objectif du projet d'entente de principe est d'énoncer les principes et les éléments fondamentaux qui serviront de base pour la négociation de l'entente finale portant sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg.

# b) Les dates des rencontres

	2013	
24 mai	19-20 juin	20 septembre
10 octobre		
	2014	
21 janvier	7 février	26-27 mars

# c) L'échéancier des négociations

Les négociations ont suivi leur cours en 2013-2014 et leur poursuite dépend du renouvellement du mandat fédéral.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Ne s'applique pas.

# e) Un état de situation des négociations

La communauté micmaque de Gespeg n'a pas acheminé de revendication territoriale au gouvernement du Québec. Ce dernier participe à cette négociation en vertu de ses orientations en matière d'affaires autochtones, notamment la conclusion d'ententes avec les nations autochtones leur assurant l'exercice du droit à l'autonomie au sein du Québec.

Le 24 février 2011, les négociateurs ont paraphé l'Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg et ont convenu de soumettre ce projet à leurs autorités respectives pour approbation. Le 18 janvier 2012, la négociatrice du gouvernement du Canada a indiqué que son gouvernement trouvait que le projet d'entente paraphé n'était pas acceptable et que plusieurs clauses devraient être précisées. Le 21 février 2012, les parties ont décidé de rouvrir les négociations et se sont donné deux ans pour convenir d'une entente de principe acceptable pour toutes les parties. Le 27 mars 2014, les parties ont complété cet exercice.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay

Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>e</sup> Sophie Lépine-Zaruba

Ministère de la Justice

Me Stéphane Marsolais

Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>me</sup> Nathalie Aubin Négociatrice, Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Martine Roy Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Michelle Boucher Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Me Benoît Champoux

Négociateur

M<sup>me</sup> Marie Lise Bastien

M. Michel Vézina

M. Richard Jeannotte

M. Dany Basque

M<sup>me</sup> Tanya Jeannotte

 i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- 2) Entente de revendications territoriales globales avec autonomie gouvernementale (Mi'gmawei Mawiomi)
- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le Secrétariat micmac du Québec appelé Mi'gmawei Mawiomi. Invité à y participer, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2006, à l'initiative des Micmacs, les parties ont accepté de négocier une entente mettant en place un processus de discussions. Cette entente, appelée *Niganita'suatas'gl Ilsutaqann* (NI Process), signée en septembre 2008 et renouvelée en septembre 2011, engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

# b) Les dates des rencontres

	2013	
16-17 avril	12-13 juin	25-26 juillet
16-17 septembre	16-17 octobre	19-20 novembre
	2014	
9 janvier	20 février	20 mars

#### c) L'échéancier des négociations

Les ententes signées par le gouvernement du Québec et par les deux autres parties respectent le NI Process et permettent de poursuivre les négociations afin de conclure des ententes sectorielles.

# d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

# e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun. Il prévoit que les parties aborderont les sujets suivants : culture et patrimoine; ressources naturelles; évaluation et protection de l'environnement; parcs et aires protégées; consultation; autonomie gouvernementale; fiscalité et mesures économiques. Les domaines ciblés pourraient donner lieu à des ententes tripartites ou bilatérales qui pourraient prendre la forme d'ententes finales, provisoires ou progressives. L'entente-cadre a été signée en juin 2012.

De plus, un projet d'entente tripartite sur la consultation a été négocié en même temps que le projet d'entente-cadre. Cette entente a été approuvée le 21 mars 2012 par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'une entente provisoire qui pourrait être améliorée selon l'évolution des négociations.

Le gouvernement du Québec poursuit les négociations selon les bases de l'entente-cadre de 2012. En 2013-2014, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers de consultation, de la culture, des parcs et aires protégées, etc.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Denis Lapointe Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Beauregard Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

Me Stéphane Marsolais Ministère de la Justice

Me Sophie Lépine-Zaruba Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M<sup>e</sup> Ritu Sood Négociateur, Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Élizabeth Pigeon Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Chantale Boisvert Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Pierre-Luc Lavoie Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Troy Jerome

Négociateur

M<sup>me</sup> Terri Lynn Morrison

M<sup>me</sup> Tanya Barnaby

Me Richard Jeannotte

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

#### Négociation - ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis

a) L'objet des négociations

Cette négociation entre le gouvernement du Canada (Canada), le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec (Québec) vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à leur gestion. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu cette dernière composante.

#### b) Les dates des rencontres

En 2013-2014 : Une rencontre trilatérale a eu lieu entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake, à savoir le 26 juin 2013.

# c) L'échéancier des négociations

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties que sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005. Il a été renégocié puis signé à nouveau entre le Canada et Kahnawake, le 10 juin 2010.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

# e) Un état de situation des négociations

La négociation entre le Canada et Kahnawake dure depuis le 16 juin 2003, date à laquelle le Canada a offert à Kahnawake de négocier un règlement de sa revendication sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis dans le cadre de sa politique sur les revendications particulières. Le Canada et Kahnawake ont invité le Québec à se joindre à la table de négociation le 23 novembre 2005. Le 6 février 2008, le Québec a accepté cette invitation à certaines conditions, dont celle de ne point contribuer à la composante financière d'un éventuel règlement. En 2009-2010, les pourparlers entre les négociateurs ont porté sur le protocole de négociation Canada / Kahnawake et sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Le 10 août 2010, le Québec a signifié par écrit son adhésion à la partie du protocole qui porte sur la confidentialité des discussions moyennant sa capacité de tenir des consultations auprès du milieu régional. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2010-2011. Sept rencontres tripartites ont toutefois eu lieu en 2011-2012 et en 2012-2013 sur la composante « terres » d'un éventuel règlement, les autres composantes étant traitées en bilatéral entre le Canada et Kahnawake sans la présence du Québec. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2013-2014. Au sujet de la composante « terres », aucune demande ni aucune offre n'ont été faites à la table, les parties s'en tenant à l'expression de principes et de préoccupations par rapport à cette composante.

 f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Florent Gagné Négociateur / facilitateur

Denis Lapointe Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Geneviève Verreault-Tremblay Ministère de la Justice Me Natacha Lavoie Ministère de la Justice

M. Jean Gagnon Ministère des Affaires municipales et

de l'Occupation du territoire

M<sup>me</sup> Valérie Gratton Ministère des Affaires municipales et

de l'Occupation du territoire

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. John Lemieux Négociateur

M. Luc Beaudry Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Charles Vinet Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M. Benoît Chartrand Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Marie-France Gravel Affaires autochtones et

Développement du Nord Canada

M<sup>me</sup> Sophie Picard Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone
  - M. Michael Delisle, négociateur, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.
- Total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

# Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

2013-2014

Employés du SAA 279 974 \$ Négociateurs externes 365 365 \$

### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

- 2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, incluant les détails sur :
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) un état de situation des négociations;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i) total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

## **RÉPONSE:**

#### **ALGONQUINS -- LAC-BARRIÈRE**

a) L'objet des négociations

Entamer la mise en œuvre de six des recommandations proposées par les représentants spéciaux des parties, MM. Clifford Lincoln et John Ciaccia, dans un rapport datant de 2007 contenant sept recommandations, afin de conclure les négociations relatives à l'entente trilatérale de 1991 et l'entente bilatérale de 1998. L'identification d'alternatives à la recommandation relative à une contribution annuelle de 1,5 M\$ du gouvernement du Québec fait également partie des négociations. En somme, la négociation avec le conseil de bande vise à conclure une entente permettant la mise en valeur harmonieuse des ressources naturelles dans la région de la Haute-Gatineau. Cette entente fixerait, en contrepartie, les engagements du gouvernement du Québec en matière de développement social et économique de la communauté.

b) La date des rencontres

Aucune rencontre de négociation en 2013-2014.

c) L'échéancier des négociations

À déterminer.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement Sans objet.
- e) Un état de situation des négociations

Une rencontre préparatoire a eu lieu le 20 janvier 2014. Il est à prévoir que les travaux de négociations débuteront dans les prochaines semaines.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du québec
  - M. Lucien-Pierre Bouchard, représentant du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière, autres personnes présentes à déterminer.
- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone
   M. Clifford Lincoln, négociateur pour la communauté de Lac-Barrière, autres personnes présentes à déterminer.
- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### ALGONQUINS DE PIKOGAN ET DE LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

## b) Les dates des rencontres

		2013	
20 avril	18 juillet	22 août	13 septembre
12 novembre			
		2014	
10 janvier			*

## c) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts nécessaires pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement
 Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties poursuivent leurs discussions en vue de conclure une entente finale. Les principales questions encore en suspens concernent l'identification de sites d'intérêt sur une partie du territoire d'application de l'entente ainsi que le financement de la participation des communautés aux processus de consultation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M<sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau Négociateur

M. Michel Mongeau Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Olivier Bourdages Sylvain Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Beauregard Ministère de l'Énergie et des

Ressources naturelles

Me Stéphane Marsolais Ministère de la Justice du Québec

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Me Benoît Tremblay

Négociateur

M. Steve Rankin

M. Ronald Brazeau

M. Luc Lainé

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ATTIKAMEKS**

Négociation d'une entente entre le gouvernement du Québec et la Nation Atikamekw Nehirowisiw (les Attikameks)

a) L'objet des négociations

Les négociations visent à conclure une entente de nation à nation concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire dans le Nistaskinan, c'est-à-dire dans le territoire d'application de l'entente, lequel englobe les trois communautés attikameks situées d'une part en Haute-Mauricie (Wemotaci et Opitciwan) et d'autre part en Lanaudière (Manawan).

Les éléments suivants font l'objet de ces négociations :

- l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation;
- l'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- la mise en place de mécanismes de redevances relatifs à l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- l'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan.

## b) Les dates des rencontres

		2013		
17 avril	24-25 avril	1 <sup>er</sup> mai	8 mai	
15-16 mai	23 mai	30 mai	12-13 juin	
21 juin	26-27 juin	4 juillet	11 juillet	
6 août	28 août	10 octobre	15 octobre	7
17-18 octobre	21-22 octobre			

### c) L'échéancier des négociations

En vertu de l'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan conclue le 1<sup>er</sup> août 2012, les parties devaient conclure une entente finale le ou avant le 21 juillet 2013.

Or, avec l'accord des deux parties, les négociations se sont poursuivies audelà de cette date et une entente finale a été paraphée par les négociateurs le 21 octobre 2013.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
 Ne s'applique pas.

### e) Un état de situation des négociations

À l'été 2012, les Attikameks et le gouvernement du Québec ont entrepris de négocier une entente concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire. L'objectif était de s'entendre sur des mesures qui favoriseraient la participation des Attikameks à la gestion et à la mise en valeur des ressources naturelles et aux bénéfices économiques qui en découlent, le tout dans le respect de leur mode de vie. Les parties étaient d'avis qu'une telle entente assurerait la stabilité dans la mise en valeur des ressources naturelles, surtout forestières, en Mauricie et dans Lanaudière, en attendant la conclusion d'un traité Canada / Québec / Attikameks réglant la revendication territoriale globale des Attikameks.

Le 21 octobre 2013, avec l'autorisation de leurs mandants, les négociateurs ont paraphé un projet d'entente intitulé *Entente de nation à nation concernant la gestion et le développement des ressources naturelles et du territoire*.

Le Québec a approuvé cette entente par décret, le 6 novembre 2013, puis les conseils de bande de Manawan et de Wemotaci ont fait de même. Quant au conseil de bande d'Opitciwan, il a tenu un référendum le 9 décembre 2013 et l'entente a été rejetée.

Actuellement, les conseils de bande de Manawan et de Wemotaci continuent d'appuyer le projet d'entente d'octobre 2013 tandis que le conseil d'Opitciwan refuse toujours de l'approuver.

L'entente n'est toujours pas signée et, à la veille du début de la saison des opérations forestières, l'incertitude règne par rapport à l'objectif de stabilité visé par le projet d'entente. Des rencontres de haut niveau entre le ministre responsable des Affaires autochtones et les chefs des conseils de bande ont lieu afin de dénouer l'impasse et relancer les négociations.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Harvey Négociateur

M<sup>e</sup> Henri Grondin Négociateur

(à compter du 30 août 2014)

M<sup>me</sup> Marie-José Thomas Secrétaire adjointe, Secrétariat aux

affaires autochtones

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi Conseillère, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Denis Lapointe Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Sophie Lépine-Zaruba Ministère de la Justice Me Anne De Billy Ministère de la Justice

M. Yvon Boilard Ministère des Forêts, de la Faune et

des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish

Négociateur

M. Dany Chilton

M. René Ottawa

Me Annie Néashish

Me Benoit Champoux

Mme Mary-Lee Awashish

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### LES CRIS

Mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec

## a) L'objet des négociations

Le 24 juillet 2012, le gouvernement du Québec et les Cris ont signé l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James* (Entente) qui :

- attribue au Gouvernement de la nation crie (GNC) de plus grandes responsabilités de gestion en matière municipale et de ressources sur les terres de la catégorie II;
- modernise les structures de gouvernance municipale sur les terres de la catégorie III, par la création d'un gouvernement régional paritaire composé de représentants cris et jamésiens.

L'Entente engage les parties à discuter et à négocier un ensemble de questions liées à la mise en place des nouvelles structures de gestion et l'exercice de plus grandes responsabilités au plan régional.

Les premières rencontres de la Table centrale Québec-Cris au sujet de la mise en œuvre de l'Entente (Table centrale) ont eu lieu dès décembre 2012.

#### b) Les dates des rencontres

		2013	
6 juin	12 septembre	17 octobre	15 novembre

#### c) L'échéancier des négociations

En ce qui concerne la Table centrale, les premières rencontres, au début de 2013, se sont faites sur une base mensuelle. Par la suite, leur fréquence a été modulée, au gré des échéances contenues dans l'Entente, notamment celle du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour la mise en place du Gouvernement régional.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

Au cours de 2013-2014, les travaux de mise en œuvre ont permis de :

- conclure, en mai 2013, la Convention complémentaire n° 24 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, intégrant les principales dispositions de l'Entente, dont celles touchant le GNC;
- mener à l'adoption, en juin 2013, de la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie. Cette loi prévoit notamment l'entrée en fonction du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James le 1<sup>er</sup> janvier 2014;
- d'inaugurer le Gouvernement régional, le 21 janvier 2014, lors de la première rencontre du conseil, et ce, dans la communauté crie de Waskaganish.

Par l'entremise des forums les plus appropriés, le gouvernement du Québec continuera la mise en œuvre de l'Entente.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

## Table centrale

M<sup>me</sup> Martine Tremblay Négociatrice (jusqu'au 31 mars 2014) M<sup>me</sup> Linda Morin Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Ministère des Affaires municipales et M. Roger Pépin de l'Occupation du territoire Me Hubert Noreau-Simpson Ministère de la Justice M<sup>me</sup> Marie-José Thomas Secrétaire adjointe, Secrétariat aux affaires autochtones M. Martin Demers Conseiller. Secrétariat aux affaires

g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

#### Table centrale

M. Abel Bosum

Négociateur

autochtones

M. Bill Namagoose

M<sup>me</sup> Tina Petawabano

M. Rodney Hester

M<sup>e</sup> John Hurley

Me Denis Blanchette

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

#### LES INUITS

Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Convention complémentaire n° 23)

a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la Corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires

autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles (MRN), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

b) Les dates des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRN et la Société Makivik.

c) L'échéancier des négociations

La convention complémentaire a été signée en juin 2013.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas
- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sur la Convention complémentaire n° 23 et la cession des terres sont terminées.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. David Saint-Pierre Ministère des Ressources naturelles

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Mylène Larivière

Société Makivik

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 10)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'*Entente Sivunirmut* (le mandat de la Conférence régionale des élus et l'opération du parc national Tursujuq).

b) Les dates des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais d'échanges téléphoniques et de courriels.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

L'entente de modification a été signée en juin 2013.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

MM. Nicolas Tremblay et Denis Lapointe

Secrétariat aux affaires autochtones

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

La représentante suivante a participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M<sup>me</sup> Catherine Fortier-Pesant

Administration régionale Kativik

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## Négociation avec les corporations foncières

## a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations.

En mai 2013, le gouvernement du Québec et les Inuits se sont entendus sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions.

Les dossiers qui seront étudiés et analysés par le groupe de travail sont les suivants : différentes questions foncières, le financement des corporations foncières du Nunavik, la chasse et la pêche.

## b) Les dates des rencontres

	2013	2014
30-31 mai	15 novembre	12 février

c) L'échéancier des négociations

Ne s'applique pas.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
 Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

Les parties ont identifié leurs priorités pour la première année des travaux du groupe. Le mandat du groupe de travail est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions. Il est prévu que le groupe de travail soumette son rapport à la Table Québec-Nunavik le plus rapidement possible. Cette dernière pourra alors prendre en considération ledit rapport et y donner les suites qu'elle jugera nécessaires.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

MM. Nicolas Tremblay et Denis

Secrétariat aux affaires autochtones

Lapointe

Me Geneviève Verreault-Tremblay

Ministère de la Justice

Me Hubert Noreau-Simpson

Ministère de la Justice

M. David Saint-Pierre

Ministère des Ressources naturelles

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. George Peters

Négociateur

M. Andy Moorhouse

M. Alexandre Kibale

M<sup>me</sup> Mylène Larivière

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## MOHAWKS - AKWESASNE

a) L'objet des négociations

Le 20 juin 2000, le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (Akwesasne) signaient une entente-cadre dont l'objectif principal était la conclusion d'ententes spécifiques sur des sujets d'intérêt commun entre les deux parties. Cette entente a permis de développer de bonnes relations entre le gouvernement du Québec et Akwesasne.

Le 14 janvier 2013, le grand chef, M. Mike K. Mitchell, signifiait au gouvernement du Québec son intérêt à renouveler l'entente-cadre. En mars 2013, le gouvernement du Québec confirmait à son tour son intérêt à entreprendre une telle négociation, qui porte sur des initiatives en transport, en sécurité publique, en santé et services sociaux, en administration de la justice et en développement économique.

b) Les dates des rencontres

		2013	
31 mai	26 septembre	20 novembre	
		2014	

19 février

c) L'échéancier des négociations

L'entente devrait être signée en 2014.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
   Ne s'applique pas.
- e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont très avancées. Le projet d'entente est présentement soumis aux processus d'approbation des parties.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Nicolas Tremblay Négociateur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Denis Lapointe Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>e</sup> Stéphane Marsolais Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent parfois l'équipe du SAA.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>me</sup> Victoria Irving

Négociatrice

Le chef Mike Mitchell et des membres du conseil ont assisté à certaines rencontres.

h) Le total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures (accès, aqueduc et égouts) en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail, de commerce et de fiscalité.

Le différend sur ces enjeux entre le gouvernement du Québec et Kahnawake perdure depuis plusieurs années. L'exigence de travaux majeurs

d'agrandissement de l'Hôpital Kateri Memorial et de réfection du pont Honoré-Mercier rend toutefois urgent son règlement. De même, l'atteinte d'un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité s'impose pour harmoniser le développement économique de Kahnawake à celui du Québec et pour faciliter les relations avec les communautés environnantes.

## b) Les dates des rencontres

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake s'est réunie une fois, à savoir le 15 juillet 2013.

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013 :

T-1-1-	1 _		T	_ :1
IONIO	CACTO	rialia	1 12/1/2	211
Table	: 3566	1115115	Have	7 II

	2013	
2 août 2013		
	2014	
20 mars 2014		

## Table sectorielle Transports

		2013	
31 mai	3 octobre		
		2014	

20 février

## Table sectorielle Développement économique :

		2013	
17 mai	18 juin	18 juillet	21 août
19 septembre	28 novembre	19 décembre	
		2014	
9 janvier	24 janvier	20 février	

#### c) L'échéancier des négociations

Les parties sont sur le point de conclure une entente générale en matière de travail – échéance : été 2014.

Un règlement des enjeux de commerce et de fiscalité est anticipé pour l'automne 2014.

Les études préalables pour la construction d'infrastructures de transport (accès aux terres via l'autoroute 30, aqueduc et égouts) sont en cours : livraison automne 2014.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
 Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

#### Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents. L'essentiel des discussions en 2013-2014 ont été menées par le biais de ces tables sectorielles.

#### Tables sectorielles

Le rythme des négociations est soutenu et les ministères sectoriels collaborent volontiers.

Sur les enjeux en matière de travail, les négociations se sont poursuivies de façon très intensive. La Table sectorielle Travail s'est réunie à quelques reprises, mais de très nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin de négocier une entente permanente sur la qualification des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake dans le domaine de la construction, l'indemnisation des travailleurs victimes d'accidents, la prévention sur les chantiers et la syndicalisation.

À la Table Transports, les discussions se sont poursuivies principalement sur deux objets : d'une part, la conception d'infrastructures requises pour soutenir le développement économique sur les terres ajoutées à la réserve et, d'autre part, l'ajout à la réserve des terres excédentaires le long de l'autoroute 30. Des échanges ont cours entre le gouvernement du Québec et Kahnawake afin de préciser la nature des infrastructures requises (accès via l'autoroute 30 et aqueduc et égouts sous la route 207), alors que celles sur le transfert des terres en bordure de l'autoroute 30 ont permis de satisfaire à plusieurs des conditions du processus fédéral d'ajout de terres à la réserve et d'envisager réalistement la conclusion de celui-ci en 2014. Le gouvernement du Québec a notamment pris un décret, en mai 2013, transférant au gouvernement du Canada l'usufruit des terres visées par cet ajout.

À la Table sur le Développement économique, l'accent a été mis sur :

- le rapprochement entre la Société de développement économique de Kahnawake (SDEK) et le Centre local de développement Roussillon (CLD);
- la mise sur pied de projets de développement économique sur les terres qui seront ajoutées à la réserve (centre de camionnage et projet de port et de zone intermodale, en collaboration avec la Ville de Sainte-Catherine).

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

## Table centrale:

M. Florent Gagné Négociateur

M. Patrick Brunelle Directeur, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

Me Natacha Lavoie Ministère de la Justice

M. Rémi Bujold Ministère des Transports – Ministère

des Finances

M. André Caron Ministère des Transports

M. Normand Pelletier Ministère du Travail

## <u>Table sectorielle Travail:</u>

M. Florent Gagné Négociateur

M<sup>me</sup> Anne Parent Ministère du Travail

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M. Steeve Audet Ministère du Travail
M. Nicolas Beauchemin Ministère du Travail
M<sup>me</sup> Josée Marotte Ministère du Travail

Les représentants du ministère du Travail étaient assistés par des personnes de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission de la construction du Québec

## Table sectorielle Transports:

M. André Caron Négociateur, ministère des Transports

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Annie Lavallée Ministère des Transports

M. Marc Rouillier Ministère des Transports

D'autres personnes du ministère des Transports ont assisté aux réunions, selon le sujet abordé.

#### Table sectorielle Développement économique

M. Rémi Bujold Négociateur

M. Éric Laplante Conseiller, Secrétariat aux affaires

autochtones

M<sup>me</sup> Marie Morissette Ministère des Finances

M<sup>me</sup> Agnès Gatignol Ministère des Finances, direction

régionale de la Montérégie

M. Jean-Marc Ménard Ministère des Finances, direction

régionale de la Montérégie

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

#### Table centrale:

- M. Lloyd Philips, chef
- M. Jean Pommainville
- M. Mike O'Brien
- M. Mike A. Delisle, grand chef (selon les circonstances)

#### Table sectorielle Travail:

- M. Lloyd Philips, chef
- M. Jean Pommainville
- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache

#### Table sectorielle Transports:

M<sup>me</sup> Rhonda Kirby, chef

- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache

Autres personnes selon le sujet traité.

## Table sectorielle Développement économique :

M<sup>me</sup> Gina Deer, chef

- M. Mike O'Brien
- M. David Lahache
- M. Bud Morris
- M. Kyle Delisle

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

2013-2014

Employés du SAA 458 345 \$ Négociateurs externes 380 532,96 \$

#### **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 et 2013-2014 :
  - a) l'objet des consultations;
  - b) le moyen utilisé;
  - c) les dates de rencontres;
  - d) les communautés et les personnes consultées;
  - e) les résultats des consultations;
  - f) les montants afférents.

## **RÉPONSE:**

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de préciser ces informations pour chacune des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2013-2014. Cela étant, depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec au printemps 2006 et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent systématiquement les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

## a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, elles portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

## b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

#### c) Les dates de rencontres

Ne s'applique pas.

## d) Les communautés et les personnes consultées

Conformément aux balises du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*, le gouvernement consulte les communautés susceptibles de subir les effets préjudiciables d'un projet ou d'une action gouvernementale.

## e) Les résultats des consultations

L'objectif des consultations est de connaître les préoccupations des communautés autochtones visées pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un projet, lorsqu'il y en a.

## f) Les montants afférents

Ne s'applique pas.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

4. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2013-2014 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

#### **RÉPONSE:**

## Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée du contrat : 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 420 000 \$

## N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue.

Durée des contrats : 3 janvier 2013 au 30 décembre 2013

3 janvier 2014 au 3 janvier 2015

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 82 295 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

## Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, ainsi que dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans

le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012

Durée du contrat : 20 septembre 2013 au 20 septembre 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 50 663 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

#### **Monsieur Michel Bouchard**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Durée du contrat : 6 octobre 2011 au 31 mars 2014

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : Aucune

#### **Gilles Harvey consultant**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan.

Durée du contrat : 7 août 2012 au 13 septembre 2013

Mandat: voir document joint

Rémunération globale : 62 765 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

## Henri Grondin consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente négociée de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles avec la nation atikamekw

Durée du contrat : 30 août 2013 au 30 août 2014

Mandat: voir document joint.

Rémunération globale : 80 137 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et

d'hébergement)

#### Tact Intelligence-Conseil inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 12 novembre 2012 au 31 mars 2014

Rémunération globale: 50 038 \$ (honoraires professionnels et frais de déplacement et

d'hébergement)

## MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.i.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteulatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Assurer la négociation des aspects opérationnels nécessaires à la concrétisation de l'« Entente de principe concernant l'utilisation de 24 km² de terres du domaine de l'État » approuvée par le Conseil des ministres, et ce, en étroite collaboration avec les représentants gouvernementaux, notamment ceux du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles et du ministère de la Justice;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final à la ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

## MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

## Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin d'identifier des pistes que le gouvernement du Québec pourrait suivre pour faciliter une entente entre Uashat-Maliotenam et Hydro-Québec concernant le complexe La Romaine et le projet de lignes de raccordement au réseau de transport;
- Évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion d'une entente sur une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat-Maliotenam;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

## MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, ainsi que dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, M. Gagné a le mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, M. Gagné a le mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (l'Entente) et le gouvernement du Québec signée le 24 juillet 2012, M. Gagné a le mandat de :

- Collaborer avec les Jamésiens dans le cadre de leurs discussions relatives à la mise en œuvre de l'Entente;
- Participer à la table centrale de discussions entre le gouvernement du Québec et les Cris concernant la mise en œuvre de l'Entente afin de faire état des préoccupations des Jamésiens;
- Participer aux discussions entre la négociatrice et facilitatrice du gouvernement du Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) au sujet de la mise en œuvre de l'Entente;
- Présenter à la Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

#### MANDAT DE MONSIEUR MICHEL BOUCHARD

## Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760

Monsieur Michel Bouchard est le représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

#### M. Bouchard a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès de la Table de discussion Canada/Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin de traiter de l'exercice des droits issus du Traité Murray reconnu par la Cour suprême du Canada en 1990, à la lumière de la version originale du Traité découverte en 1996;
- À cette fin, convenir avec les représentants du CNHW et du gouvernement fédéral de la participation québécoise à cette Table de discussion et d'un agenda de travail;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise à la Table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre au ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires;
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre dans le cadre de ces discussions.

## **MANDAT DE GILLES HARVEY CONSULTANT**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan

L'entreprise Gilles Harvey consultant agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan:
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

#### Il a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones;
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Présenter au ministre un rapport écrit au terme du présent mandat;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Faire les efforts nécessaires en vue de conclure une entente finale sur la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan dans les meilleurs délais;
- Effectuer le travail, conformément aux exigences du mandat, en y apportant la qualité professionnelle voulue;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre et de ses représentants et à n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre.

#### MANDAT DE HENRI GRONDIN CONSULTANT

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente négociée de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles avec la nation atikamekw

L'entreprise Henri Grondin consultant agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de retombées économiques sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

## À cet effet, elle a comme mandat de :

- ✓ Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- ✓ Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones;
- ✓ Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- ✓ Présenter à la Ministre un rapport hebdomadaire sur l'état des négociations à compter du début du mandat ;
- ✓ Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- ✓ Faire les efforts nécessaires en vue de conclure une entente finale sur la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan au plus tard le 21 octobre 2013.
- ✓ Le cas échéant, à la suite de la signature de l'entente finale, contribuer à la mise en œuvre et au développement des orientations et des objectifs.
- ✓ Effectuer le travail, conformément aux exigences du mandat, en y apportant la qualité professionnelle voulue.
- ✓ Tenir compte de toutes les instructions et recommandations de la Ministre et de ses représentants et à n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite de la Ministre.

#### MANDAT DE TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre *l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James* et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

Madame Martine Tremblay agit à titre de négociatrice et de facilitatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1), elle aura comme mandat de :

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James agir comme négociatrice et facilitatrice pour le gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre les différents éléments de cette entente.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans ce dossier.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2), elle aura comme mandat de : (Note : volet optionnel à court terme puisque le principal effort de négociation doit porter sur le volet 1. Certains enjeux de nature territoriale et de compétences qui seront traités à cette table tripartite pourront avoir une influence sur les discussions bilatérales.)

- Agir comme négociatrice et facilitatrice, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

 Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

## **RÉPONSE:**

## Table des partenaires

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) participe aux rencontres de la Table des partenaires (TP). En 2013-2014, la TP s'est réunie à une reprise, soit le 11 octobre 2013.

### Table des partenaires autochtones

Le SAA assume la logistique et le secrétariat de la Table des partenaires autochtones (TPA) et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres. Les rencontres de la TPA ont généralement lieu la veille des rencontres de la TP. Ces réunions sont l'occasion pour les Premières Nations et les Inuits de faire part de leurs préoccupations et de prendre connaissance de l'ordre du jour de la TP. En 2013-2014, une rencontre de la TPA a eu lieu le 10 octobre 2013.

### Les comités de liaison avec les nations autochtones

Afin de pouvoir discuter des enjeux particuliers à chacune des nations ou communautés, des comités de liaison (autrefois appelés tables nationales autochtones) ont été mis sur pied. Le SAA assume la logistique et le secrétariat de chacune de ces tables et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres en collaboration avec le Secrétariat au développement nordique.

- Une rencontre avec des représentants du conseil de la nation naskapie et de la Société de développement naskapie s'est tenue le 23 janvier 2014.
- Une rencontre avec des représentants du Gouvernement de la nation crie s'est tenue le 25 février 2014.

## Les groupes de travail sectoriels

Le SAA a assisté à chacune des rencontres des quatre groupes de travail organisées par le Secrétariat au développement nordique qui ont eu lieu au cours de la semaine du 27 janvier 2014.

- 28 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur le développement local et la diversification économique.

- 29 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur les infrastructures, les ressources naturelles et l'environnement.
- 30 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur l'éducation, la formation, l'emploi, la main-d'œuvre, la recherche et la culture.
- 31 janvier 2014 : Rencontre du Groupe de travail sur le développement de la santé et des services sociaux.

Les nations crie, inuite, naskapie et innue ont été invitées à participer aux rencontres des groupes de travail tout comme l'organisation Femmes autochtones du Québec. Seuls les Inuits n'y ont pas envoyé de représentant.

### Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du développement nordique. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 6. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme :
  - a) développement économique;
  - b) garantie de prêt;
  - c) infrastructure communautaire;
  - d) action communautaire;
  - e) soutien à la consultation;
  - f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).

### **RÉPONSE:**

La liste et la nature des projets financés en 2013-2014 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet des programmes Fonds d'initiatives autochtones (FIA) et Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

OLET / COMMUNAUTÉ / NOM DU PROJET	DÉBOURSÉ
) Développement économique	3 033 637 \$
Akwesasne	
Aide au développement économique local - Plan quinquennal	
Papineau Auto Group	67 500 \$
Thomas Landscape Design and Maintenance	67 500 \$
TNT Deli&convenience store (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 \$
Express Gas (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 \$
Skidders construction 2 (programmation 2013-2013 partie 3)	67 500 9
Essipit	Aucui
Amélioration des Pourvoiries Essipit Phase II	20 000 9
Club Chasse et Pêche Ste-Anne-de-Portneuf	150 400
Général	
ARK - Frais de gestion	242 100
Etablissement of a sports lounge in Kuujjuaq	Aucui
Heavy Equipment Acquisition - Kangirsuk LHC	Aucu
Nunavik Television Infrastructure	58 000 9
Alakkariallak Office Complex	500 000
Bob's Tires & Repair-Shop	28 400
Gespeg	
Équipement forestier - Phase III	Aucui
Équipement forestier - Phase II	Aucui
Kanesatake	
Assistance for local economic development 2013-2015 - Mohawks - Kanesatake	75 766 \$
The Eastern Door	9 002 9
Kitcisakik	
Agrandissement restaurant Pakigan	Aucui
Aide au développement économique local - Plan triennal	75 000 \$

	SECTION 3.2 ANNEXE 6 Page 2 de 5
Étude de faisabilité - Bois de chauffage	Aucun
La Romaine	
Incubateur micro-entreprise	10 000 \$
Mise à niveau Pourvoirie Etamamiou	Aucun
Lac-Simon	<b>O</b>
Aide au développement économique local - Budget 2013-2014	69 760 \$
Aide au développement économique local - Budget 2014-2016	64 609 \$
Transport Wabak - Lac Simon (Mise en oeuvre du plan d'affaires)	Aucun
Listuguj	Aucun
Achat- Bateau de pêche Étude - Industrie de la pêche	Aucun
Mise en niveau des bateaux de pêche - Phase III	Aucun
Manawan	Aucun
Chargé de projet pour Tourisme Manawan	45 000 \$
Mashteuiatsh	45 000 \$
Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh	135 000 \$
Matimekosh	133 000 \$
Hôtel Matimekush–Lac-John	715 000 \$
Obedjiwan	713 000 \$
Entreprise œuvrant dans le domaine de l'entretien de chemins forestiers -	407 900 \$
Timiskaming	407 300 \$
Buanderie Industrielle	Aucun
Plan d'affaires - Buanderie industrielle	3 200\$
Uashat-Maliotenam	3 2003
Complexe hôtelier montagnais	Aucun
Hôtel Kuei (Havre Saint-Pierre)	Aucun
Projet salle de massothérapie	Aucun
Kebaowek	7100011
Étude de faisabilité - Contrat MC Forêt	Aucun
Kitigan Zibi	
Restructuration Home Hardware	Aucun
Kahnawake	
Native American Products	19 350 \$
Waste Management Feasibility Study	11 588 \$
Multimodal & Port Facilities Feasibility Study	29 250 \$
Tourism Development Agent - Kahnawake	26 812 \$
Développement économique - Jeunes entrepreneurs	100 523 \$
Betsiamites	100 525 0
Bureau de prévention-incendie des Premières Nations	7 000 \$
Kanesatake	, 000 <del>p</del>
Kanehsatake Farm – Mohawks – Kanesatake	3 523 \$
Mingan	7 7 7 7
Travaux forestiers Mashku	90 000 \$
	22 333 7
Développement économique - Mobilisateur	97 875 \$
Organismes autochtones	
Indicateurs du dynamisme entrepreuneurial des Premières Nations du Québec	15 927 \$
Plan de développement TAQ - Année 2013-2014	29 423 \$
CSSSPNQL	52 525 \$
b) Garantie de prêt	
Betsiamites Bureau de prévention-incendie des Premières Nations	A
La Romaine	Aucun
La Komaine  Quincaillerie Kamatshenan	Augus
Lac-Simon	Aucun
Épicerie-Quincaillerie garantie de prêt	Aucun
Mashteuiatsh	Auculi
THE STREET	

· ·	
	SECTION 3.2 ANNEXE 6 Page 3 de 5
Artisanat Eshkan_Johanne Blacksmith  Mingan	Aucun
Travaux forestiers Mashku	Aucun
Oujé-Bougoumou  HMA Pneus & Accessoires	Aucun
Wendake	7.000
Nation santé-Spa développement de la phase II  Winneway	Aucun
Machinerie Makwa inc - Fonds de roulement	Aucun
c) Infrastructure communautaire	376 026 \$
Essipit	
Agrandissement centre administratif Essipit	Aucun
<b>Général</b> ARK - Frais de gestion	252 000 ¢
Kitcisakik	252 000 \$
Aménagement d'une cuisine de cabane à sucre	Aucun
Lac-Simon	
Rénovation du centre communautaire - Lac-Simon  Mashteuiatsh	Aucun
CPE Auetissatsh	Aucun
Matimekosh  Péfection aréna Matimelyah Lag Jahn	•
Réfection aréna Matimekush Lac-John  Obedjiwan	Aucun
Amélioration des infrastructures de loisirs à Opitciwan	Aucun
OPITCIWAN construction de 20 unités pour aînés	Aucun
Organismes autochtones	
Centre Amité Eeenou de Chibougamau - Projet d'infrastructure communautaire	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Saguenay - Projet d'infrastructure	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Senneterre - Projet d'infrastructure	Aucun
Rénovation du Centre d'amitié autochtone de La Tuque Wôlinak	Aucun
Aménagement d'une bibliothèque publique sur le site de la salle communautaire	38 370 \$
Réfection du toit du centre communautaire Raymond-Bernard	24 324 \$
Rénovation des locaux du Grand Conseil de la Nation Waban-aki  Kahnawake	17 667 \$
K103 - CKRK-FM	19 892 \$
Tourism Development Welcome Centre - Kahnawake	23 773 \$
Natashquan 2 (da la literatura de la constantination)	
Réhabilitation du dôme pour la patinoire	Aucun
d) Action communautaire	233 670 \$
Organismes autochtones	170 000 \$
Soutien à la mission globale du Centre d'amitié autochtone de Montréal Tukisivalirutitsanut Parnaiitit - Soutien à la mission globale	63 670 \$
e) Soutien à la consultation	722 500 \$
Betsiamites	
Soutien à la consultation - Pessamit (MONTAGNAIS / INNUS) <b>Général</b>	92 500 \$
Soutien à la consultation - Secrétariat du Migmawei (SMM)  Hunter's Point (Wolf Lake)	160 000 \$
Soutien à la consultation - Wolf Lake (ALGONQUINS)  Mashteuiatsh	115 000 \$
Soutien à la consultation - Mashteuiatsh (MONTAGNAIS / INNUS)  Odanak	237 500 \$
Soutien à la consultation - Odanak (ABÉNAQUIS)  Timiskaming	60 000 \$
Soutien à la consultation - Timiskaming (ALGONQUINS)	57 500 \$

Grand Total 4 564 231 \$

# f) Nombre de demandes reçues en 2013-2014 par volet et par communauté dans le cadre du FIA et du FIA II

Nations / communautés	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Action communautaire	Soutien à la consultation
ABÉNAQUIS					
Odanak					1
Wôlinak	1	1	4		
Sous-total - ABÉNAQUIS	1	1	4	0	1
AL CONOLUNG					
ALGONQUINS Hunter's Point					1
Kitcisakik			1		1
_ac-Simon	3		3		1
Pikogan	1		Ü		1
Timiskaming	1		1		'
Winneway	•	1	•		
Général		'			1
Sous-total - ALGONQUINS	5	1	5	0	1 5
ATTIKAMEKS	•				
Manawan	2				
Obedjiwan	2				
Sous-total - ATTIKAMEKS	4	0	0	0	0
CRIS					
Mistissini		1			
Waswanipi		1			
Sous-total - CRIS	0	2	0	0	0
HURONS-WENDATS		4	_		
Wendake	1	1	3		1
Sous-total - HURONS-WENDATS	1	1	3	0	1
INNUS (Montagnais)					
Betsiamites	1	2			
Essipit	2		2		
La Romaine	2	1			
Mashteuiatsh		2	1		
Matimekosh		2	1		
Mingan		1	•		
Natashquan		1			
Uashat-Maliotenam	8	•			
Sous-total - INNUS (Montagnais)	13	9	4	0	0
INUITS	•		4		
Général Sous-total - INUITS	6 <b>6</b>	0	<u>1</u> 1	0	0
	<u> </u>		•	<u> </u>	
MALÉCITES	_	_			
Malécites de Viger	2	1			1
Sous-total - MALÉCITES	2	1	0	0	1
MICMACS					
Gaspé (Gespeg)	2				
Gesgapegiag	1				
Listuguj	2		1		
Général					1
Sous-total - MICMACS	5	0	1	0	1

## **MOHAWKS**

Akwesasne	2
Kahnawake	7
Kanesatake	2

				Page 5 de 5	
Sous-total - MOHAWKS	11	0	1	0	0
NASKAPIS					
Kawawachikamach					
Sous-total - NASKAPIS	0	0	0	0	0
AUTOCHTONES HORS-RÉSERVE					
Hors réserve		1			
Sous-total HORS RÉSERVE	0	1	0	0	0
Organismes touchant plus d'une nation					
Organismes autochtones	4		1		1
Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	4	0	1	0	1
GRAND TOTAL	52	16	20	0	10

# La liste des projets refusés en 2013-2014 dans le cadre des programmes FIA et FIA II

NOM DU PROJET	MOTIF		
Achat de l'entreprise Service LMC	Ne répond pas aux exigences du programme		
Carrefour Wôlinak	Ne répond pas aux exigences du programme		

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

## Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

## Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

## **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

7. Concernant le Fonds de développement pour les autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les montants déboursés.

## **RÉPONSE:**

Dans le cadre du FDA, aucun projet n'a été financé ou refusé en 2013-2014.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

8. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000.

# **RÉPONSE:**

Akulivik Akwesasne Aupaluk Betsiamites Essipit Gesgapegiag Gespeg

Hunter's Point (Wolf Lake) Inukjuak

Ivujivik Kabaowek Kitcisakik Kahnawake Kangiqsualujjuaq

Kangiqsujuaq Kangirsuk

Kawawachikamach

Kitcisakik Kuujjuaq Kuujjuarapik La Romaine Lac-Rapide Lac-Simon Listuguj

Malécites de Viger

Manawan Mashteuiatsh Matimekosh Mingan Natashquan Obedjiwan
Odanak
Pakuashipi
Pikogan
Puvirnituq
Quaqtaq
Salluit
Tasiujaq
Timiskaming

Uashat-Maliotenam

Umiujaq Wemotaci Wendake Wôlinak

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

9. Liste des projets économiques présentés en 2012-2013 et 2013-2014 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.

# **RÉPONSE:**

Liste des projets économiques présentés en 2013-2014 dans le cadre des programmes Fonds d'initiatives autochtones (FIA) et Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II), volets développement économique et garantie de prêt, état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le SAA:

COMMUNAUTÉ	NOM DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT	COÛTS
Akwesasne			
	Aide au développement économique local	Entente de financement	203 975 \$
	CW's Electric	Versements	23 144 \$
Betsiamites			
	Bureau de prévention-incendie	Versements	36 750 \$
	Équipement des Premières Nations	Analy <b>s</b> e	Aucun
Essipit			
	Amélioration des Pourvoiries Essipit Phase II	Complété	20 000 \$
	Mer et Monde Écotours	Entente de financement	267 500 \$
Général			
	ARK - Frais de gestion	Versements	1 210 500 \$
	Auberge Kuujjuaq Inn Inc.	Versements	920 000 \$
	Entreprises Nunavik (Kuujjuaq) Inc.	Analyse	Aucun
	Establishment of a sports lounge in Kuujjuaq	Versements	60 694 \$
	Heavy Equipment Acquisition - Kangirsuk	Lettre d'annonce	Aucun
	Nunavik Television Infrastructure	Complété	58 000 \$
Gesgapegiag			
	Site Touristique - Gesgapegiag	Analyse	Aucun
Gespeg			
	Équipement forestier - phase 3	Entente de financement	22 884 \$
	Maçonnerie Cartier Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
Kahnawake			
	Business Development Analyst	Lettre d'annonce	Aucun
	Hemmingford Seniors Retirement Residence	Analyse	Aucun
	Multimodal & Port Facilities Feasibility Study	Versements	167 000 \$
	Organic Farm & Orchard Feasibility Study	Lettre d'annonce	Aucun
	Strategic Community Health Careers	Avis sectoriel	Aucun
	Triple Delights Business Plan	Lettre d'annonce	Aucun
	Waste Management Feasibility Study	Versements	15 450 \$
Kanesatake			
	Mirabel Market Research - Mohawks -	Lettre d'annonce	Aucun
	Plan de développement économique	Versements	70 431 \$
La Romaine			
	Incubateur micro entreprise	Versements	20 000 \$

		Pa	ge 2 de 3
	Quincaillerie Kamatshenan DE	Archivé	Aucun
	Quincaillerie Kamatshenan GP	Convention de prêt	85 128 \$
Lac-Simon			
	Aide au développement économique local	Complété	69 760 \$
	Aide au développement économique local	Versements	129 218 \$
	Démarrage d'entreprise - Formation	Inscription	Aucun
Listuguj			
	Chipper equipment – Phase IV	Analyse	Aucun
	Plan d'affaires - Phase II - Repackaging Plant	Analyse	Aucun
Malécites de Vig	ger		
	Martin Paradis-Designer	Analyse	Aucun
	R.T.K. International - Renato Tecca - DE	Lettre d'annonce	Aucun
	R.T.K. International - Renato Tecca GP	Lettre d'annonce	Aucun
Manawan			
	Chargé de projet pour Tourisme Manawan	Versements	60 000 \$
	Manawan télécommunications Atikamekw	Analyse	Aucun
Mashteuiatsh	Walland Cologo Managarono / Kinamekw	, mary se	Adean
	Artisanat Eshkan_Johanne Blacksmith	Convention de prêt	60 000 \$
	Simple Physio David Gill	Abandonné	•
Matimekosh	Simple Physio David Gill	Abandonne	Aucun
watimekosn	Danta anti-at anti-anti-anti-anti-anti-anti-anti-anti-	Amalia	
	Resto-café et crèmerie Matimekosh	Analyse	Aucun
	Dépanneur Kuei Kuei Hervé McKenzie	Lettre d'annonce	Aucun
Mingan			
	Travaux forestiers Mashku	Convention de prêt	100 000 \$
Obedjiwan			
	Acquisition de machinerie - Scierie	Analyse	Aucun
	Services forestiers Opitciwan	Versements	815 800 \$
Organismes aut	ochtones		
	Centre d'amitié autochtone de Saguenay	Analyse	Aucun
	Conseiller en entrepreneuriat (2014-2017)	Lettre d'annonce	Aucun
	Les Productions Feux sacrés - Espace culturel	Versements	100 000 \$
	Projet Kijaté	Entente de financement	100 000 \$
Pikogan	•		·
	Complexe hôtelier à Pikogan	Analyse	Aucun
Timiskaming	compressor as an inegan		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Plan d'affaires - Buanderie industrielle	Archivé	3 200 \$
Uashat-Maliote		Alcilive	3 200 Ş
Oasnat-Wandte	Agent de développement économique local	Analyse	Aucun
		Entente de financement	
	Complexe hôtelier montagnais		90 000 \$
	Hôtel Kuei (Havre St-Pierre)	Entente de financement	99 000 \$
	Hôtel SI	Avis sectoriel	Aucun
	Projet salle de massothérapie	Versements	50 000 \$
	Service de garde Nishkiss	Versements	6 552 \$
	Shetush Électrique - Achat d'équipements	Analyse	Aucun
	Site traditionnel Innu	Analyse	Aucun
Wendake			
	La Luncherie - Mélanie Martel	Analy <b>s</b> e	Aucun
	Nation santé-Spa	Versements	27 132 \$
Wôlinak			
	Achat de l'entreprise Services LMC	Lettre de refus	Aucun
	Pro Carrosserie	Analyse	Aucun
Winneway			
•	Machinerie Makwa Inc Fonds de roulement	Lettre d'annonce	57 500 \$
Hors réserve		<del></del>	<b></b>
	Consolidation de l'entreprise Nokamic Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
			,
National and a			

Mistissini

SECTION 3.2 ANNEXE 9 Page 3 de 3

**Matoush Tire Shop** 

Avis sectoriel

Aucun

Waswanipi

Miiynakutaw Inc.

Abandonné

Aucun

Natashquan

Entreprise Bell-Mest\_Harold Mestokosho

Analyse

Aucun

Total

4 949 618 \$

La liste des projets économiques non retenus en 2013-2014 dans le cadre des programmes FIA et FIA II

**NOM DU PROJET** 

**MOTIF** 

Achat de l'entreprise Service LMC

Ne répond pas aux exigences du programme

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

10. Actions posées et crédits engagés en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 auprès des jeunes et femmes autochtones et prévisions pour 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

Pour les éléments de réponse relatifs aux années financières antérieures à 2013-2014, veuillez vous référer aux documents des études de crédits antérieures.

# Actions posées et crédits engagés (2013-2014)

#### **Jeunes**

Année	FIA II		FIAII	PROGRAMME POA		TOTAL
ANNEE	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	
2013-2014	90 000	1	577 492	23	687 492	
2014-2015 <sub>P</sub>	90 000	1	ND	ND	90 000	

P : prévision ND: non disponible

#### **Femmes**

A	FI	A II	Progra	MME POA	TOTAL
ANNÉE	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
2013-2014	230 000	1	25 689	5	255 689
2014-2015 <sub>P</sub>	230 000	1	ND	ND	230 000

P : prévision ND: non disponible

# FIA II - volet action communautaire

- En 2012-2013, Femmes autochtones du Québec (FAQ), a conclu une entente de 5 ans dans le cadre du volet action communautaire du FIA II pour la réalisation de sa mission auprès des femmes autochtones. En 2013-2014, le SAA a versé 230 000 \$ à FAQ dans le cadre de cette entente.
- En 2012-2013, Wapikoni Mobile, a conclu une entente de 5 ans dans le cadre du FIA II pour la réalisation de sa mission auprès des jeunes autochtones. En 2013-2014, le SAA a versé 90 000 \$ à FAQ dans le cadre de cette entente.

FIA II
VOLET ACTION COMMUNAUTAIRE
CRÉDITS ENGAGÉS

ORGANISME	2013-2014	2014-2015 <sup>P</sup>
Femmes autochtones du Québec	230 000 \$	230 000 \$
Wapikoni Mobile	90 000 \$	90 000 \$
Total	320 000 \$	320 000 \$

P : prévision

# Programme organismes autochtones (POA)

Le POA accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire pouvant s'adresser spécifiquement aux femmes et aux jeunes. Pour 2014-2015, 1,35 M\$ ont été prévus dans le cadre de ce programme.

# PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES, PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE JEUNES 2013-2014

ORGANISME	PROJET	SUBVENTION (\$)
Administration régionale crie	Symposium sur la forme et la santé	3 000
Assemblée des Premières Nations du		
Québec et du Labrador	Conseil des jeunes	60 000
Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	Embauche d'un agent de liaison	10 460
	Gala Mëmëgwashi et Journée	
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	nationale des Autochtones	4 000
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat	   Bourses d'études	4 000
Centre de l'estampe et de l'image de	Exposition d'œuvres de jeunes	4 000
Mirabel	artistes - Kanesatake	15 000
Collège Frontière	Camps de littératie	9 000
Collège Frontière	Camps de littératie	3 000
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Formation en cinéma	8 007
Conseil des Innus de Betsiamites	Projet "InnuRassemble"	5 000
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Tournoi de hockey	2 000
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Tournoi de volleyball Orange à Sept- Îles	1 000
Conseil des Innus de Pakuashipi	Tournoi de volleyball Orange à Sept- Îles	3 000
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Tournoi de volleyball Orange à Sept- Îles	1 500
Conseil en éducation des Premières		
Nations	Institut postsecondaire Ct no 209931	25 000
Conseil en éducation des Premières Nations	Tenue de camps de littératie	12 000
Coordonnateurs en sport et en loisir	Décision no. 213634 du 11 février	12 000
(programme 13 communautés)	2014 <sup>1</sup>	300 625
Corporation Wapikoni mobile	Projet de studio permanent	49 500
École Marie-Sarah	Visite au Salon du Livre de Sept-Îles	2 000
École Teueikan	Tournoi de volleyball Orange à Sept- Îles	1 000
Jeunes musiciens du monde	Programme d'études musicales à Kitcisakik	50 000
La Maison des cultures nomades	Participation de jeunes musiciens au Festival Présence autochtone	2 900

TOTAL	[ . rejet enapatae	577 492 \$
Université de Montréal	Projet Shaputuan	5 000
Missions Exeko	Projet "l'Effet Trickster"	3 500

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Inclus le virement de 169 254,34 \$ du Secrétariat à la jeunesse, partenaire du programme.

# PROGRAMME PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES, PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE FEMMES 2013-2014

Organisme	Projet	Subvention (\$)
Femmes autochtones du Québec inc.	3 <sup>e</sup> Sommet national sur les femmes - Winnipeg	1 645
Femmes autochtones du Québec inc.	Tournoi de golf - 7 <sup>e</sup> édition	150
Femmes autochtones du Québec inc.	40 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme	10 074
Maison communautaire Missinak	Atelier de cinq jours pour les femmes victimes d'agressions	9 000
Université Laval	Colloque sur le thème des femmes autochtones	5 000
TOTAL		25 689 \$

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Actions posées et crédits engagés en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 auprès des Autochtones hors-réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle et prévisions pour 2014-2015.

# **RÉPONSE:**

Pour les éléments de réponse relatifs aux années financières antérieures à 2013-2014, veuillez vous référer aux documents des études de crédits antérieures.

Programmes d'aide financière qui sont offerts aux organismes qui œuvrent auprès des autochtones hors-réserve.

Le Secrétariat aux affaires autochtones offre deux programmes d'aide financière aux organismes œuvrant auprès des Autochtones hors-réserve, soit :

- a) Le Fonds d'initiatives autochtone II, volets action communautaire (8 M\$), infrastructures communautaires hors-réserve (3 M\$) et développement économique (2 M\$ pour des projets d'économie sociale hors-réserve). Au total, ce sont 13 M\$ qui sont consacrés à ces volets pour la durée du FIA II (2012-2017).
- b) Le Programme organismes autochtones (POA) accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire pouvant s'adresser spécifiquement aux femmes et aux jeunes; pour 2014-2015, 1,35 M\$ ont été prévus dans le cadre de ce programme renouvelé sous la dénomination Projets ponctuels autochtones (PPA).

# Actions posées et crédits engagés (2013-2014)

#### **Sommaire**

#### Autochtones hors-réserve

	FIA II		POA		TOTAL
ANNÉE	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
2013-2014	798 301	9	79 500	7	877 801
2014-2015 <sub>P</sub>	890 801	9	ND	ND	890 801

P: prévision pour l'année 2014-2015

ND: non disponible

#### FIA II - volet action communautaire

Depuis 2012-2013, les centres d'amitié autochtones et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), ont conclu une entente de 5 ans dans le cadre du volet action communautaire du FIA II pour la réalisation de leur mission auprès des Autochtones vivant en milieu urbain.

# FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES II, VOLET ACTION COMMUNAUTAIRE CRÉDITS ENGAGÉS — 2013-2014

ORGANISME	2013-2014	2014-2015 <sup>P</sup>
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	131 515 \$	131 515 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque inc.1	52 736 \$	135 236 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc.	66 650 \$	66 650 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc.	95 000 \$	95 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	87 430 \$	87 430 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles inc. <sup>2</sup>		180 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau inc.	56 650 \$	56 650 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	45 320 \$	45 320 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.3	170 000 \$	
Centre d'amitié autochtone du Saguenay Inc.	93 000 \$	93 000 \$
Total	798 301 \$	890 801 \$

P: prévision pour l'année 2014-2015

# 3 Les crédits rattachés accordés au Centre d'amitié autochtone de Montréal ont été transférés au ministère de la Santé et des Services sociaux en cohérence avec la mission de l'organisme.

# FIA II - volet infrastructure communautaire hors-réserve

Le FIA II comporte une enveloppe de 3 M\$ permettant le financement de projets d'infrastructures communautaires hors-réserve. Au terme de 2013-2014, la totalité des sommes a été engagée.

# FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES II, VOLET INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE, PROJETS HORS-RÉSERVE CRÉDITS ENGAGÉS — 2013-2014

ORGANISME	2013-2014
Centre d'amitié autochtone de La Tuque inc.	425 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc.	86 500 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau inc.	615 328 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	470 984 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay Inc.	402 188 \$
Total	2 000 000 \$

# Programme organismes autochtones (POA)

# PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES, PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE VIVANT HORS-RÉSERVE — 2013-2014

Organisme	Projet	Subvention (\$)
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Projet "Développement d'un point de services"	27 500
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Fête nationale des Autochtones	1 500
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Événement entourant le Défi Pierre Lavoie	1 500
Centre d'amitié autochtone de Québec inc.	Journée nationale des Autochtones	1 500
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Gala Mëmëgwashi et Journée nationale des Autochtones	4 000
Centre de dév. communautaire autochtone de Montréal	Projet "Démarrage d'un centre communautaire"	42 500
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Réalisation d'une évaluation des besoins de la communauté	
	autochtone urbaine	1 000
TOTAL		79 500 \$

Les sommes versées au Centre d'amitié autochtone de La Tuque ont été majorées afin de permettre l'ouverture d'un point de services à Trois-Rivières.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles a cessé ses opérations pendant l'année 2013-2014. Une entente de financement a été signée en 2014-2015 en même temps que la reprise des activités.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

12. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2012-2013 et 2013-2014 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

# **RÉPONSE:**

La liste des ententes conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

# LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Terres en vue (président)

Date de signature:

2 avril 2013

2 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rapport - Usine de transformation du bois» décrit à l'annexe jointe à la présente entente pour en faire partie intégrante.

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société économique de Kitcisakik (présidente)

Date de signature:

2 avril 2013

3 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - volet mobilisateur

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Conseiller en fiscalité juridique».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature:

2 avril 2013

4 - Convention (financière)

#### Objet:

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil de la Première Nation des Innus Essipit) à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA pour le projet de réaménagement du Centre communautaire montagnais Essipit - phase II (voir les 2e et 5e «Attendu»).

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent (Directeur de comptes)

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (directeur général)

Date de signature:

9 avril 2013

5 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté de Matimekosh et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Nation Innue de Matimekush-Lac-John

Date de signature:

10 avril 2013

6 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Garantir le prêt consenti à l'Emprunteur (Victorien Paul, faissant affaire sous la dénomination de «Les sculptures Ilnu Vik») auprès de la CDEM dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Corporation de développement économique montagnaise (directeur général)

Date de signature:

11 avril 2013

7 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam) pour le projet «Destination Sept-Îles» jusqu'à concurrence de 300 000\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque de Montréal (directeur de comptes aux entreprises)

Date de signature:

19 avril 2013

8 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de La Romaine.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

9 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Mashteuiatsh.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones) Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

10 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet :

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Pikogan.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première nation Abitibiwinni (chef)

Date de signature:

23 avril 2013

11 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté d'Uashat-Maliotenam.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil Innu Takuikan Uashat Mak Mani-Uetam (chef et/ou directeur général)

Date de signature:

1 mai 2013

12 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «programmation 2012-2013 - partie 3».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature:

2 mai 2013

13 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Bateaux de pêche - phase II».

#### Parties:

Le Secrétariat aus affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

2 mai 2013

14 - Convention complémentaire n°24

# Objet:

Convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois afin d'y intégrer certaines dispositions de l'Entente sur la gouvernance conclue le 24 juillet 2012.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste)

L'Administration régionale crie (président)

Date de signature:

\* 8 mai 2013

15 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean de se doter de la structure et de l'expertise nécessaire pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan) (directeur)

Date de signature:

8 mai 2013

16 - Entente relative à des activités de formation de la main-d'oeuvre pour un groupe d'élèves micmacs

#### Objet:

Établir les modalités et les conditions en vertu desquelles la CSET offrira des activités de formation de la main-d'oeuvre pour un groupe d'élèves autochtones pour le programme en Mécanique industrielle de construction et d'entretien-DEP 5760 dans la région du Bas-Saint-Laurent ainsi que les modalités et les conditions de remboursement par le Secrétariat des frais engagés et s'y rattachant à la CSET.

#### Parties:

Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directeur exécutif)

La Commission scolaire Eastern Townships (directrice générale)

La ministre déléguée aux Affaires autochtones (intervenant à la présente)

Date de signature: 8 mai 2013

17 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Kanesatake et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kanesatake.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de Kanesatake (grand chef)

Date de signature: 8 mai 2013

18 - Avenant à la Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Projet «Restaurant Widiha»

#### Objet :

Remplacer l'emprunteur désigné à la convention, Adrienne Jérôme, par la «Corporation Wabak Pimadizi».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société de crédit commercial autochtone (Martin Légaré)

Date de signature: 10 mai 2013

19 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Refinancement Ilnu Gaz».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Ilnu Gaz (associés)

Date de signature: 15 mai 2013

20 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Première Nation de Timiskaming et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

# Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 21 mai 2013

21 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Établissement hôtelier à Manawan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

22 mai 2013

22 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «The Eastern Door» pour en faire partie intégrante

#### Parties:

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Steve Bonspiel

Date de signature:

23 mai 2013

23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Programmation 2013-2014 - partie 1».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature:

27 mai 2013

24 - Avenant à l'Entente de financement d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Projet «Restaurant Widiha»

#### Objet:

Apporter les modifications amenées par le changement de promoteur du projet (désormais «Corporation Wabak Pimadizi»).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Adrienne Jérôme

Date de signature:

27 mai 2013

25 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Acquisition du Club de Chasse et Pêche de Ste-Anne-de-Portneuf inc.»

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Domaine du Lac des Coeurs inc. (président)

Date de signature:

7 juin 2013

26 - Avenant à l'Entente de financement dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones, enveloppe développement économique

# Objet:

Amender le paragraphe 3.1.4 de l'Entente de financement de développement économique.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Réjean Kaltush

Date de signature:

10 juin 2013

27 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Première Nation d'Eagle Village-Kipawa et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kebaowek.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de la Première Nation d'Eagle Village-Kipawa (chef)

Date de signature:

10 juin 2013

28 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - Plan triennal».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société économique de Kitcisakik (présidente)

Date de signature:

11 juin 2013

29 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Épicerie-Quincaillerie Lac-Simon».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Coopérative de Solidarité Wabak (président)

Date de signature:

18 juin 2013

30 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Objet :

Définir les modalités de financement du projet «Chipping Equipment #3».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

19 juin 2013

# 31 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet :

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Pier-André Michel) pour le projet «Dépanneur Muasht» jusqu'à concurrence de 100 000\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque royale du Canada (Directeur des comptes)

Date de signature:

20 juin 2013

# 32 - Convention complémentaire n° 23 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois

#### Objet:

Modifier le chapitre 6 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

#### Parties:

La Société Makivik (président)

Le gouvernement du Québec (première ministre, ministre des Ressources naturelles, ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Date de signature:

21 juin 2013

#### 33 - Convention (financière)

#### Objet:

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Conseil des Innus de Ekuanitshit) à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA pour le projet «Bureaux pour services sociaux» (voir les 2e et 5e «Attendu»).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Populaire Desjardins de Mingan-Anticosti (représentant)

Le Conseil des Innus de Ekuanitshit (directrice générale)

Date de signature:

28 juin 2013

# 34 - Entente de financement à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Innus de Pessamit (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

# 35 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Achat d'équipements informatiques et de communication».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

36 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rénovation des locaux du Grand Conseil de la Nation Waban-aki».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

37 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

#### Objet :

Définir les modalités de financement du projet «Réfection du toit du centre communautaire Raymond-Bernard».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

38 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Aménagement d'une bibliothèque publique sur le site de la salle communautaire».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

2 juillet 2013

39 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Native American Products».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Lionel Jacobs et Dianne Jacobs

Date de signature:

2 juillet 2013

40 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - Budget 2013-2014».

# Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Corporation Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature:

3 juillet 2013

# 41 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la Nation naskapie de Kawawachikamach et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

La Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature:

3 juillet 2013

# 42 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Développement de l'économie sociale au sein des Premières Nations du Québec».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (directrice générale)

Date de signature:

9 juillet 2013

# 43 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Engagement du SAA de garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Ilnu gaz) pour le projet «Refinancement Ilnu Gaz» jusqu'à concurrence de 62 500\$ pour une durée maximale de 5 ans (voir l'article 3).

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Desjardins du Pekuakami (représentant de la caisse)

Date de signature:

9 juillet 2013

# 44 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Réfection aréna Matimekush-Lac-John».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Innue Matimekush-Lac-John (chef)

Date de signature:

11 juillet 2013

# 45 - Modification n° 10 à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik

#### Objet:

Apporter quatre modifications à l'Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (première ministre et ministre déléguée aux Affaires autochtones) L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

Date de signature:

15 juillet 2013

46 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II au Nunavik

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties à l'égard des projets de développement économique et d'infrastructure communautaire afin de favoriser notamment la création ou la consolidation d'emplois pour la population de la région Kativik.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (première ministre et ministre déléguée aux Affaires autochtones) L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

Date de signature:

15 juillet 2013

47 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Waste Management Feasibility Study».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Monsieur Kyle Delisle

\_ . . . . .

Date de signature:

17 juillet 2013

48 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh (présidente)

Date de signature:

8 août 2013

49 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Équipement forestier - Phase II».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Micmac de Gespeg (chef)

Date de signature:

8 août 2013

50 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - Volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Agrandissement du Centre administratif d'Essipit».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (chef)

Date de signature:

12 août 2013

51 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du Centre d'amitié autochtone par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Centre d'amitié autochtone de Montréal (président)

Date de signature:

15 août 2013

52 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Tourism Development Welcome Center».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tewatohnhi'saktha (chef exécutif)

Date de signature:

19 août 2013

53 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Tourism Development Agent».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

John Bud Morris (chef exécutif)

Date de signature:

19 août 2013

54 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Épicerie-quincaillerie Lac-Simon».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Monsieur Gilles Wabanonik

Date de signature:

20 août 2013

55 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Centre communautaire Lac-Simon».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)

Date de signature:

21 août 2013

56 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordé pour le projet «Nation Santé-Spa développement de la phase 2».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Nation Santé-Spa s.e.n.c (Ann et Bianca Labrecque)

Date de signature:

27 août 2013

57 - Convention (financière)

#### Objet:

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur conformément à la Convention de prêt.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque de Montréal (directeur des comptes de la succursale)

Le Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature:

28 août 2013

58 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Première Nation de Wolf Lake (chef)

Date de signature:

29 août 2013

59 - Entente finale de règlement concernant le transfert de certaines terres de Mistissini au gouvernement du Québec

# Objet:

Définir un processus et un calendrier précis qui permettront l'ajustement par Mistissini de certaines terres de la catégorie I et une description révisée de certaines terres de la catégorie II.

#### Parties:

Le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) (grand chef)

L'Administration régionale crie (vice-président)

La Nation crie de Mistissini (chef)

La Corporation foncière de Mistassini (Mistassini ahschee ahtabewowseenanooch) (président)

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste)

Date de signature:

5 septembre 2013

# 60 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II, versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux Affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (directeur)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 61 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de Bande d'Odanak (chef)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 62 - Entente particulière établissant les modalités d'Application de Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté de Pakuashipi et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Innus de Pakuashipi (conseil)

Date de signature:

10 septembre 2013

# 63 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Plan de développement TAQ - Année 2013-2014».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tourisme Autochtone Québec (Directeur général)

Date de signature:

19 septembre 2013

# 64 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Indicateurs du dynamisme entrepreneurial des Premières Nations du Québec».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature:

23 septembre 2013

65 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 26 432\$ pour une durée maximale de 5 ans pour le projet «Nation Santé-Spa s.e.n.c.».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Société de crédit commercial autochtone (directeur de l'administration et des opérations)

Date de signature:

25 septembre 2013

66 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Chargé de projet pour Tourisme Manawan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

25 septembre 2013

67 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Amender l'entente originale de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties pour le projet «Établissement hôtelier à Manawan» qui a connu une augmentation des coûts estimés de construction par rapport aux coûts originellement prévus.

# Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature:

27 septembre 2013

68 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aboriginal Software Solutions Inc.».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Aboriginal Software Solutions Inc. (promoteur)

Date de signature:

1 octobre 2013

69 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet infrastructures communautaires

#### Ohiet :

Définir les modalités de financement du projet «Maison des jeunes».

# Parties:

Le Secrétariat aux Affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Montagnais d'Unamen Shipu (chef)

Date de signature:

1 octobre 2013

70 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II, volet infrastructure communautaire

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet de construction d'un refuge pour personnes itinérantes autochtones à Montréal.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Projets Autochtones du Québec (directrice)

Date de signature:

3 octobre 2013

71 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Tukisivallirutitsanut Parnaitiit (président)

Date de signature:

25 octobre 2013

72 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Incubateur micro-entreprise».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

L'École Olamen (directeur)

Date de signature:

1 novembre 2013

73 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le promoteur «Scierie Opitciwan».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société en commandite scierie Opitciwan (président)

Date de signature:

4 novembre 2013

74 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Multimodal & Port Facilities Feasibility Study».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Monsieur John Bud Morris (chef exécutif)

Date de signature:

7 novembre 2013

75 - Entente de financement d'un projet dans le cadre du Programme organismes autochtones

#### Objet

Définir les modalités de financement de l'organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Carrefour jeunesse emploi de la Jamésie (directeur général)

Date de signature:

7 novembre 2013

76 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Obiet:

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande de Timiskaming (chef)

Date de signature:

7 novembre 2013

77 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - volet Infrastructures communautaires

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «K103 - CKRK-FM».

#### Parties :

La Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

CKRK K103-FM Mohawk Radio Kahnawake Association (représentante)

Date de signature:

11 novembre 2013

78 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Bureau de prévention-incendie des Premières Nations».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Sébastien Vollant

Date de signature:

12 novembre 2013

79 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Travaux forestiers Mashk».

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Travaux forestiers Mashku Inc. (président)

Date de signature:

15 novembre 2013

# 80 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Travaux forestiers Mashku».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Travaux Forestiers Mashku Inc. (président)

Date de signature:

15 novembre 2013

81 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones et du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Hôtel Matimekush-Lac-John».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la Nation innu Matimekush-Lac-John (directeur général)

Date de signature:

15 novembre 2013

82 - Entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik

# Objet:

Versement à l'ARK par le Québec d'une subvention pour l'élaboration, le maintien, et la mise en oeuvre de mesures visant la réduction du coût élevé de la vie au Nunavik et financement par le Québec, l'ARK et Makivik d'une étude qui servira de base pour des négociations sur des solutions efficaces et durables au coût élevé de la vie au Nunavik.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (première ministre, ministre déléguée aux Affaires autochtones, ministre des Ressources naturelles)

L'Administration régionale Kativik (présidente et secrétaire)

La Société Makivik (président)

Date de signature:

9 décembre 2013

83 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Kahnawake et la crétaion ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté de Kahnawake.

#### Parties:

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil de Kahnawake (Grand chef)

Date de signature:

11 décembre 2013

84 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «H.M.A. Tires and accessories».

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

M. Hugo Bosum

Date de signature:

17 décembre 2013

85 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Assistance for local economic development 2013-2015».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Mohawks de Kanesatake (Chef)

Date de signature:

18 décembre 2013

86 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

#### Objet:

Modifier le paragraphe 3.1.5 de l'Entente.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak (chef)

Date de signature:

8 janvier 2014

87 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Aide au développement économique local - budget 2014-2016».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Corporation Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature:

15 janvier 2014

### 88 - Convention (financière)

# Objet:

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Société de crédit commercial autochtone (vice-président)

Le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (directeur général)

Date de signature:

16 janvier 2014

89 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Bureau de prévention-incendie des Premières Nations».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Sébastien Vollant

Date de signature:

17 janvier 2014

90 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 21 750 \$ pour une durée maximale de 5 ans et s'engager à rembourser à l'Institution financière les pertes de principal et d'intérêt résultant du prêt garanti consenti ainsi que les dépenses admises et engagées par l'Institution financière pour la protection de ses garanties.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Caisse Desjardins de Wendake (directrice de comptes)

Date de signature:

22 janvier 2014

91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Services forestiers Opitciwan - Entretien de chemins forestiers».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Société en commandite services forestiers Opitciwan (président)

Date de signature:

22 janvier 2014

92 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

# Objet

Définir les modalités de financement du projet intitulé «Mise à niveau de la pourvoirie Etamamiou».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La pourvoirie Etamamiou Inc. (président)

Date de signature:

22 janvier 2014

93 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

### Objet:

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet «Artisanat Eshkan».

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Mme Johanne Blacksmith

Date de signature:

10 février 2014

94 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Volet infrastructure communautaire

# Objet:

Définir les modalités de financement du projet concernant la construction d'une résidence pour aînés avec un espace communautaire.

#### Parties :

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature:

10 février 2014

# 95 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

#### Objet:

S'engager à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté jusqu'à concurrence de 46 700\$ pour le projet «Ébénisterie MR». S'engager à rembourser, le cas échéant, à l'Institution financière les pertes de principal et d'intérêt résultant du prêt garanti consenti ainsi que les dépenses admises et engagées par l'Institution financière pour la protection de ses garanties.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

La Banque royale du Canada (directeur de comptes)

Date de signature:

10 février 2014

#### 96 - Avenant à la convention

#### Objet:

Amender la convention intervenue entre les parties le 23 janvier 2012 de façon à y apporter les changements nécessaires afin de tenir compte du nouveau contrat de prêt conclu le 24 janvier 2014 relativement au projet de construction d'un atelier communautaire de menuiserie et de mécanique pour petits véhicules à Kangiqsujuaq.

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Banque Canadienne Impériale de Commerce (directrice)

Corporation foncière Nunaturlik de Kangiqsujuaq (président)

Date de signature:

14 février 2014

97 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Vessel Acquisition».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

21 février 2014

98 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Bateaux de pêche - phase III».

#### Parties .

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef)

Date de signature:

21 février 2014

99 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

# Objet:

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique du Conseil des Montagnais de Natashquan et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

#### Parties :

Le gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones)

Le Conseil des Montagnais de Natashquan (1er conseiller)

Date de signature:

13 mars 2014

# 100 - Entente de confidentialité

#### **Objet:**

Encadrer la confidentialité des Communications entourant la Table de négociation en vue de la conclusion d'une entente de principe de revendication territoriale globale et d'autonomie gouvernementale.

#### Parties:

Le négociateur en chef du gouvernement du Canada

Le négociateur en chef du gouvernement du Québec

Le négociateur en chef du Conseil de la nation atikamekw

Date de signature:

18 mars 2014

101 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

#### Objet:

Définir les modalités de financement du projet «Rénovation et agrandissement du Centre de la petite enfance Auetissatsh».

#### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé)

Centre de la petite enfance Auetissatsh (président)

Date de signature:

19 mars 2014

#### 102 - Entente intraministérielle

#### Objet:

Établir les responsabilités du SAJ et du SAA eu égard à l'octroi d'une aide financière servant à l'embauche et au suivi des coordonnateurs en sport et loisir, et d'implication communautaire et citoyenne dans différentes communautés autochtones du Québec, tel que décrit à l'Annexe A, pour l'exercice financier gouvernemental 2013-2014.

#### Parties:

La première ministre (secrétaire général du Conseil exécutif)

La ministre déléguée aux Affaires autochtones (secrétaire général associé aux Affaires autochtones)

Date de signature:

22 mars 2014

103 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

#### Objet:

Garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (Société en commandite scierie Opitciwan) jusqu'à concurrence de 475 000\$ pour une durée maximale de 5 ans.

### Parties:

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé) Investissement Premières Nations du Québec (directeur général)

Date de signature:

25 mars 2014

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

13. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS concernant un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

# **RÉPONSE:**

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action ciblés abordant des thématiques tels que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres.

Le SAA, assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Le SAA participe, entre autres, au comité de travail ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution visant à résoudre la problématique de personnes devant quitter leur communauté afin de recevoir des traitements médicaux en milieu urbain. Ce comité regroupe l'ensemble des intervenants en matière de santé et de services sociaux et est présidé par la CSSSPNQL.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec voit notamment à mettre en œuvre les engagements conclus en ce qui a trait à la santé et aux services sociaux, entre autres, lors des deux forums socioéconomiques autochtones qui ont eu lieu à Mashteuiatsh et à Kuujjuaq, respectivement en 2006 et 2007.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

14. Les détails financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation par les communautés autochtones du Plan Nord depuis 2010. (Construction de nouveaux bâtiments, publicité, embauche d'autochtones etc).

# **RÉPONSE:**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord ni pour assurer l'adhésion des communautés à celle-ci.

La mission du SAA est de coordonner toute l'action gouvernementale en milieu autochtone.

Fidèle à sa mission, le SAA assume notamment la logistique et le secrétariat de la Table des partenaires autochtones ainsi que des Tables nationales autochtones (aussi appelées comités de liaison) issues de la structure de concertation du Plan Nord.

Au besoin, le SAA collabore avec le Secrétariat au développement nordique ainsi qu'avec les ministères et organismes qui ont des dossiers autochtones en lien avec le développement nordique.

Finalement, dans le cadre du Plan Nord, comme pour tous autres dossiers, le SAA assiste les communautés autochtones dans leurs démarches auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

15. Le détail du coût des commissions scolaires autochtones en 2012-2013 et 2013-2014.

# **RÉPONSE:**

La responsabilité à l'égard des commissions scolaires incombe au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Celui-ci s'acquitte de sa mission à l'égard des populations autochtones en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ).

Il existe deux commissions scolaires autochtones et elles sont issues de la CBJNQ: la commission scolaire crie (Cree School Board) et la commission scolaire Kativik. Elles bénéficient d'un statut particulier notamment en matière du choix de la langue d'enseignement.

Le MELS est responsable des liens directs avec ces commissions scolaires à l'instar de l'ensemble des commissions scolaires québécoises tout comme leur financement. En conséquence, il revient au MELS de répondre à cette question.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

16. Les redditions de comptes des sommes financières remises aux Cris depuis 2012.

# **RÉPONSE:**

En 2013-2014, un montant global de 112,62 M\$ a été remis aux Cris dans le cadre d'ententes conclues avec cette nation autochtone.

# Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

# Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

# RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

17. Les détails du coût de la police autochtone dans les différentes communautés autochtones depuis 2012

# **RÉPONSE:**

En matière de services policiers, le ministère de la Sécurité publique (MSP) s'acquitte de sa mission à l'égard des populations autochtones en vertu de la *Loi sur la police* et de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique*, et ce, par la ratification d'ententes tripartites entre les communautés autochtones, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Le partage des coûts relatifs aux ententes sur la prestation des services policiers est réparti entre le gouvernement fédéral (52 %) et le gouvernement du Québec (48 %). Un partage de coûts similaire est appliqué à l'ensemble des provinces.

Quarante-quatre des cinquante-cinq communautés autochtones du Québec ont conclu des ententes sur la prestation des services policiers avec les deux paliers gouvernementaux.

Le MSP est donc responsable de la négociation et de la mise en œuvre des ententes tripartites portant sur les services policiers autochtones situés au Québec. Cela inclut le volet financier de ces ententes. En conséquence, il revient au ministre de la Sécurité publique de répondre à cette question.